Laure Alberty Architecte

Dossier de références

Juin 2026

Portfolio



Laure Alberty

— Architecte associée OSCO Architecture, 2023 - 2026
— Chargée de projets, ppa●architectures, 2012 - 2023
— Enseignante MCFA TPCAU à l'école d'Architecture de Toulouse, S10, 2025 - 2026
— Enseignante TPCAU à l'école d'Architecture de Toulouse, S10, 2020 - 2024
— Membre active à la Fédération des Architectes du Tarn, 2023 - 2026

Maîtrise d'oeuvre

— OSCO Architecture

Extension de la cantine des joueurs du Stade Ernest Wallon à Toulouse | Création du club 1907 du Stade Ernest Wallon à Toulouse | Aménagement divers au Stade Ernest Wallon à Toulouse | Réhabilitation de l'Aile Est de l'Envol des Pionniers en salle polyvalente et café du musée | Construction d'un cinéma 3 salles pour la ville de Lavaur | Concours pour la salle des fêtes de Sainte Croix | Réhabilitation des écuries Vignerac | Opérations tertiaires | Projets privés

— ppa●architectures

Salle événementielle de Pratgraussals à Albi (Prix Architecture Occitanie 2019) | 44 logements Maimat Nord à Muret | 60 logements à Pibrac | 205 logements Zac Malepère | Bâtiment de bureaux de la Grande Métairie pour l'ARAC | Réhabilitation du Stade Ernest Wallon à Toulouse | Restaurant le Pyr à Toulouse | 6 maisons route d'Albi à Toulouse | Restructuration urbaine et logements du quartier Gasc-Moisand à Muret | Bureaux PPA SCI du Paresseux | Logements Guilhemery à Toulouse

Concours pour la Nouvelle Cité Administrative de Toulouse | Concours lauréat Siège régional du Crédit Agricole place Jeanne d'arc à Toulouse | Concours lauréat Salle événementielle de Pratgraussals à Albi | Concours lauréat «Dessine Moi Toulouse» Stade Ernest Wallon à Toulouse | Concours Téléphérique Urbain à Toulouse | Concours Parkings Victor Hugo et Jean Jaurès à Toulouse | Concours logements CEAT à Toulouse | Faisabilité Garage Bonnefoy Meunier à Toulouse | Faisabilité restaurant Galeries Lafayette à Toulouse | Faisabilité Halles à Decazeville | Opérations tertiaires | Projets privés

Enseignement

— Enseignante MCFA TPCAU à l'école d'Architecture de Toulouse, S10, Atelier PFE Patrimoine(s) en projet, avec Nathalie Prat et Rémi Papillault
. Année 2024-2025
. Année 2025-2026
— Enseignante TPCAU à l'école d'Architecture de Toulouse, S10, Atelier PFE Patrimoine(s) en projet, avec Nathalie Prat et Rémi Papillault
. Année 2023-2024
. Année 2022-2023
. Année 2021-2022
. Année 2020-2021
— Interventions dans le cadre du S10 Patrimoine(s) en projet : « La représentation du projet comme instrument de conception » - Trois cours intitulés : « Le schème de projet », « La représentation du végétal », « La maquette »
— Invitée jury de fin de semestre S4 à l'école d'Architecture de Toulouse, 2017
— Voyage pédagogique avec visite de bâtiments de RCR, 2017
— Visite pédagogique briqueterie Capelle et chantier en terre

Formations

— Formation « De l'esquisse au rendu : « l'IA, nouveau partenaire de l'architecte » , Îlot formation, 2026
— Formation matinée juridique (rédaction de contrats, défaillance d'entreprises), Maître Tullia Guerrier , Fédération des Architectes du Tarn, 2026
— Formation aux enduits terre, Patrice Paul « mursmurs », 2025
— Formation « Construire en terre allégée » École des Arts et des Matières d'Albi, 2022 avec restitution en agence
— Formation « BIM Revit-Actalians », 2019
— Mémoire de HMONP « Le logement au travers de la relation avec la maîtrise d'ouvrage », 2015
— Mémoire de master « La matière comme essence du projet », 2012
— Participation au Workshop « Penser pour construire », à Tournefeuille. Construction d'une Scène de théâtre en panneaux bois, 2012
— Stage à l'agence d'architecture « Bruno Huerre », Paris, 2012
— Participation au concours OBA Archmedium, 2012
— Stage en entreprise, Peinture, Toulouse, 2011
— Stage en conduction d'opération au service bâti de la Ville de Nantes, 2009

Diplômes

— Diplômée Architecte HMONP, École d'Architecture de Toulouse, 2015
— Diplômée Architecte DE, Mention très bien, École d'Architecture de Toulouse, 2014
— PFE sélectionné dans les 6 finalistes au prix de l'Académie d'Architecture, 2014
— Diplômée d'un BTS Design d'espace École de Saliège à Toulouse, 2010
— Diplômée d'une Mise à niveau en Arts appliqués (MANAA), École Saint Géraud à Aurillac, 2009
— Diplômée d'un baccalauréat scientifique - Spécialité physique - Option musique, à St Orens, 2007

Compétences

— Conception et gestion de projets sur l'ensemble des phases d'études et de travaux
— Coordination et management d'équipe de maîtrise d'oeuvre
— Relationnel maîtrise ouvrage
— Capacités rédactionnelles et descriptives
— Maîtrise du croquis et de la photographie
— Outils de conception informatique
*Archicad*** | *Autocad*** | *Revit*** | *VectorWorks*** | *Adobe CS*** | *Office***

État civil

— Née le 2 janvier 1990 à Toulouse, France
Titulaire du permis B
Contact agence OSCO architecture : laure.alberty@osco.archi
Contact ENSA Toulouse : laure.alberty@toulouse.archi.fr
36 Faubourg Saint Michel 81800 RABASTENS
06 63 46 43 52

Sélection de projets

Pratique professionnelle

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Équipements et tertiaire



Concours salle communale de Sainte-Croix
Gérante OSCO Architecture

Coût travaux : 1 M€
Surface de plancher : 570 m²

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Sainte-Croix
Équipe moe : OSCO architecture + KAKI architecture + ATP paysage + Buffo ingénierie + Elsce ingénierie + Alpha-BET + Execo + Gamba acoustique



Ciné Pastel, 3 salles, Lavaur
Gérante OSCO Architecture

Coût travaux : 3 M€
Surface de plancher : 1200 m²

Maîtrise d'ouvrage : SPL ARAC Occitanie
Entreprise mandataire : GBMP
Équipe moe : OSCO architecture + KAKI architecture + ID Ciné + Alpha-BET + BernaBeroy + Gamba acoustique



Réhabilitation de l'Aile Est du Château Petit Espinet Raynal - Envol des Pionniers, Toulouse
Gérante OSCO Architecture

Coût travaux : 850 000 € HT
Surface : 390 m²

Maîtrise d'ouvrage : SEMECCEL
Équipe moe : OSCO architecture + KAKI architecture + Alpha-BET + 3JTechnologies + EXECO + Gamba acoustique + GAMMA Conception



Extension de la cantine des joueurs Stade Ernest Wallon, Toulouse
Gérante OSCO Architecture

Coût travaux : 1.4M€ HT
Surface de plancher : 516 m²

Maîtrise d'ouvrage : Les Amis du Stade Toulousain / SASP Stade Toulousain
Équipe moe : OSCO architecture + KAKI architecture + Barbanel

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Équipements et tertiaire



Aménagement du Club 1907 Stade Ernest Wallon, Toulouse
Gérante OSCO Architecture

Coût travaux : 400 000 M€
Surface : 500 m²

Maîtrise d'ouvrage : Les Amis du Stade Toulousain / SASP Stade Toulousain
Équipe moe : ppa●architectures + OSCO architecture Barbanel



Salle événementielle de Pratgraussals, Albi
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 6.36 M€
Surface de plancher : 2400 m2

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Albi
Équipe moe : ppa●architectures + Encore Heureux + ATP + Execo + Soconer + 3J Technologies + Terrel + Gamma conception + Gamba acoustique



Bureaux de la Grande Métairie
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 19M€ HT
Surface : 7300 m2

Maîtrise d'ouvrage : SEM ARAC Occitanie
Équipe moe : ppa●architectures + NAS architectes + Emma Blanc + Execo + Alpha-BET + Soconer + 3J Technologies + Arborescence + Keyros Group + Gamba acoustique + Techni-Cité + Feex Managment + Preventist



Cité Administrative de Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 27M€ HT
Surface de plancher : 28 000 m2

Maîtrise d'ouvrage : ETAT - Préfecture de la Haute Garonne
Mandataire : Eiffage Construction Midi Pyrénées
Équipe moe : ppa●architectures - Taillandier Architectes Associés - Barbanel - IDE Environnement - Terrel - Ambiente - SEBA 2 AU - D'Une Ville à l'autre - Emacoustic - Colliers - Execo - Gamma conception ...

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Équipements et tertiaire



Réaménagement des installations sportives du Stade Ernest Wallon, Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 3,5 M€
Surface : 2400 m2

Maîtrise d'ouvrage : Les Amis du Stade Toulousain / SASP Stade Toulousain / SASP TO XIII
Équipe moe : ppa●architectures + Barbanel



Concours EHPAD Zac de la Cartoucherie, Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 10.14 M€
Surface de plancher : 4790 m2

Maîtrise d'ouvrage : Groupe Edenis / SEM Oppidéa
Équipe moe : ppa●architectures + Emma Blanc paysage + Execo + Ceercé + 1G2L + Emacoustic + Ginger Bugeap



Concours Téléphérique Urbain, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 17,3 M€
Surface de plancher : nc

Maîtrise d'ouvrage : SMAT
Équipe moe : Leitner + ppa●architectures + ATP paysage + Malet + Razel-Bec + Safege + A+B



Concours DSP Parking, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : nc
Surface de plancher : nc

Maîtrise d'ouvrage : Toulouse Métropole
Équipe moe : SPIE Batignolles Sud Ouest + SPIE fondations + ppa●architectures + Artélia

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Équipements, tertiaire et logements



Concours Lauréat Siège social du Crédit Agricole, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : 6.36 M€
Surface de plancher : 9300 m2

Maîtrise d'ouvrage : Caisse régionale du Crédit Agricole 31
Équipe moe : ppa●architectures + ABC architecture + Scalene Architectes + Execo + Soconer + Barbanel + Terrel + ID ingénierie + Gamba acoustique + A+B design



44 logements Square Maïmat, Muret
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 3.75 M€
Surface de plancher : 2826 m2

Maîtrise d'ouvrage : Promologis / Zelidom
Équipe moe : ppa●architectures + MOA + Emma Blanc + Execo + Ceercé + 3J Technologies + MNS conseils



60 logements, Pibrac
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 5.97 M€
Surface de plancher : 4098 m2

Maîtrise d'ouvrage : Patrimoine SA Languedocienne
Équipe moe : ppa●architectures + MOA + Emma Blanc + Execo + Soconer + MNS Conseils



Logements Guilhemery, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : 5.1 M€
Surface de plancher : 3320 m2

Maîtrise d'ouvrage : Sporting Promotion
Équipe moe : ppa●architectures + ATP + EEC + Ceercé + Emacoustic + EMO

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Projets urbains - Logements



Les Clairières de Monges, Cornebarrieu
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 2.70 M€
Surface de plancher : 2372 m2

Maîtrise d'ouvrage : European Homes
Équipe moe : ppa architecture + MOA + Emma Blanc + Execo + Soconer + Itud + 1G2L + MNS conseils



Concours ZAC Guillaumet, Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 8.90 M€
Surface de plancher : 6324 m2

Maîtrise d'ouvrage : Crédit Agricole Immobilier / Toulouse Métropole / Altarea Cogedim
Équipe moe : ppa●architectures + Execo



Concours Faubourg Malepère, Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : 23,7 M€
Surface de plancher : 16000 m2 SP

Aménageur : Oppidéa + Toulouse Métropole
Urbaniste : Ateliers Lion
Maîtrise d'ouvrage : Icade Promotion + Engie Solutions Aire Nouvelle
Équipe moe : ppa●architectures + NAS architectes



Concours programme mixte Lot 7A, Toulouse Montaudran Aerospace
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 7960 m2

Maîtrise d'ouvrage : Toulouse Métropole / Oppidéa / Altarea Cogedim
Équipe moe : ppa●architectures + Execo

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Projets urbains - Logements



205 logements Faubourg Malepère, Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 13 360 m2

Maîtrise d'ouvrage : Greencity, Promologis, Zelidom
Équipe moe : ppa●architectures + NAS architectes + Emma Blanc + Execo + Soconer + 1G2L + Techni-cité + MOA



Concours lauréat DROP «Dessine-moi Toulouse», Toulouse
Chargée de projets chez ppa●architectures

Coût travaux : nc
Surface : 50 000 m2

Maîtrise d'ouvrage : Unibail Rodamco Westfield / Kauffman & Broad / Greencity immobilier
Équipe moe : ppa●architectures + Barbanel + Base + Egis bâtiment sud ouest + Bollinger-Grohmann + BFM Conseil + Béatrice Cambon



Opération Gasc-Moisand, Muret
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : 11 M€
Surface de plancher : 6500 m2

Maîtrise d'ouvrage : Promologis / Zelidom
Équipe moe : ppa●architectures + Emma Blanc + MNS Conseils + 1G2L + Ceercé + Execo + MOA



Logements Zac de la Cartoucherie, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : 12,75 M€
Surface de plancher : 10 660 m2

Maîtrise d'ouvrage : Promologis, Zelidom, Pitch Promotion, Altarea Cogedim
Équipe moe : ppa●architectures + Emma Blanc + Execo + Ceercé + 3J Technologies + Lignes Environnement + Sustain D

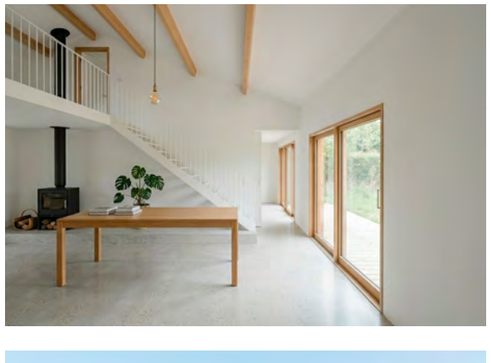
EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Petites échelles - réhabilitations



Réhabilitation des Écuries Vignerac
Architecte associée Osco Architecture

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 300 m2

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : OSCO Architecture + KAKI Architectire



Réhabilitation d'une maison à Albi
Architecte associée Osco Architecture

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 130 m2

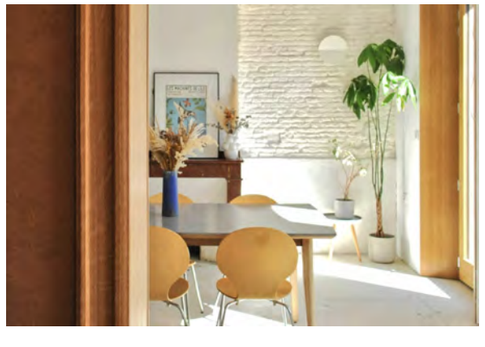
Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : OSCO Architecture + STEREO Architecture



Aménagements extérieurs, Toulouse
Architecte associée Osco Architecture

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 50 m2

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : OSCO Architecture + STEREO Architecture



Réhabilitation d'une maison à Rabastens
Architecte associée Osco Architecture

Coût travaux : 200 000 €
Surface de plancher : 300 m2

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : OSCO Architecture + STEREO Architecture

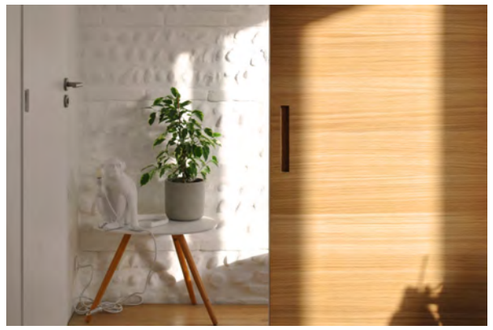
EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES
Petites échelles - réhabilitations



Restaurant le PyR, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : 600 000 €
Surface de plancher : 300 m2

Maîtrise d'ouvrage : SARL P&C collection représenté par Pierre Lambinon
Équipe moe : ppa architecture + Ceercé



Appartement rue Pierre d'Aragon, Toulouse
Architecte associée Osco Architecture

Coût travaux : 40 000 €
Surface de plancher : 60 m2

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : Clément Prévôt Architecte + Osco Architecture



Aménagements extérieurs, Fonsegrives
Architecte associée Osco Architecture

Coût travaux : 7000 €
Surface de plancher : 19 m2

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe :Clément Prévôt Architect e+ Osco Architecture



Atelier Studio Le Paresseux, Toulouse
Assistante chef de projets chez ppa●architecture

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 269,6 m2

Maîtrise d'ouvrage : SCI le Paresseux
Équipe moe : ppa●architectures

Gérante OSCO Architecture
Phases : CONCOURS - APS - APD - PC - PRO - DCE - ACT - DET - AOR

CINÉ PASTEL

Lieu : 3 Allées Férréol Mazas 81150 LAVAUR

Programme : Conception réalisation d'un cinéma de trois salles et d'un café en rooftop

Coût travaux : 3 M€
Surface de plancher : 1200 m2
Livraison : Février 2026
Mission : complète

Maîtrise d'ouvrage : ARAC Occitanie
Entreprise mandataire : GBMP
Équipe moe :
OSCO Architecture + KAKI Architecture
ID Ciné (cinéma)
Alpha BET (fluides et électricité)
Bernaberoy (structure)
Gamba acoustique (acousticien)

Photographies : Bastien Treille

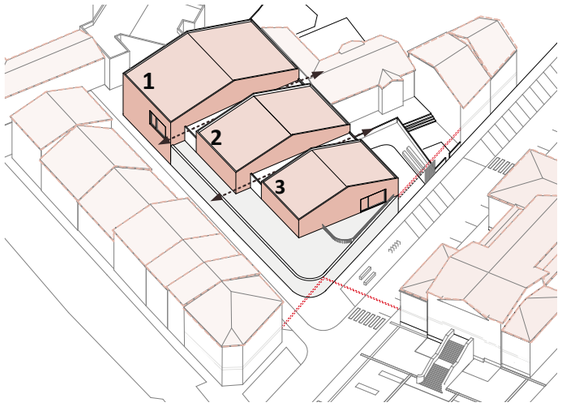



CINE PASTEL



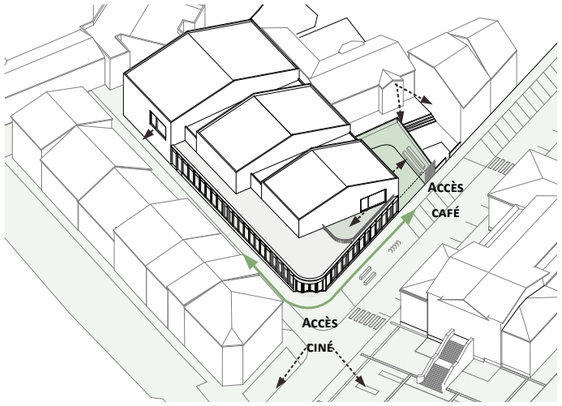


Idéalement implanté en centre-ville, à l'articulation de la rue Sainte-Cécile et des Allées Féréol Mazas, le projet occupe une position stratégique à proximité immédiate de la Mairie. L'enjeu majeur réside dans une intégration mesurée au sein d'un contexte bâti historique fortement marqué par l'architecture et les matérialités locales. Le cinéma s'affirme comme un bâtiment-signal grâce à un traitement d'angle fort. Son entrée principale, abritée par un porche arrondi et surmontée d'une marquise réinterprétant les corniches de briques traditionnelles, crée une transition douce et visible depuis la Mairie.



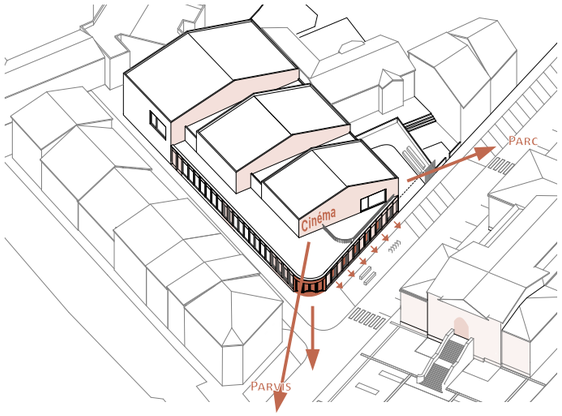
Une volumétrie qui dialogue avec son contexte,

Trois volumes émergent d'un socle et s'en démarquent de par leur tailles adaptées à la capacité des salles de projections qu'ils accueillent. Leur forme, caractérisée par une toiture à double pente en tuiles, et leur échelle, donnée par la lecture des trois séquences, répondent au bâti alentour. La gradation allant de la salle de projection la plus petite à la plus grande est lisible autant depuis l'extérieur que depuis l'intérieur. Elle facilite le fonctionnement et apporte une qualité spatiale à l'espace de déambulation qui longe la rue Sainte Cécile.



Un socle actif, ouvert sur l'espace public,

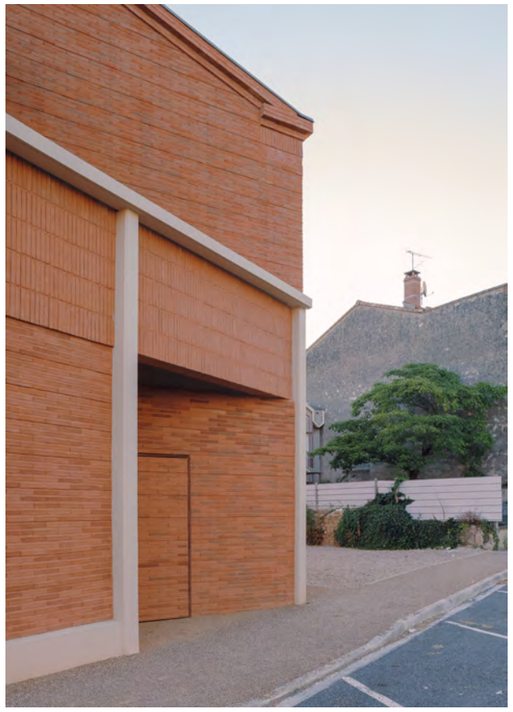
Le contraste entre ces composantes majeures du projet révèle une dualité assumée entre des espaces ouverts sur l'espace public (hall, déambulatoire) et les espaces fermés des salles de projection. Le socle en béton clair assure la continuité urbaine des espaces d'accueil et de déambulation. Un rythme de châssis vitrés et de panneaux pleins dédiés à l'affichage accompagne le parcours des passants à l'extérieur comme celui des usagers à l'intérieur, et génère des porosités visuelles et des ambiances lumineuses adaptées.



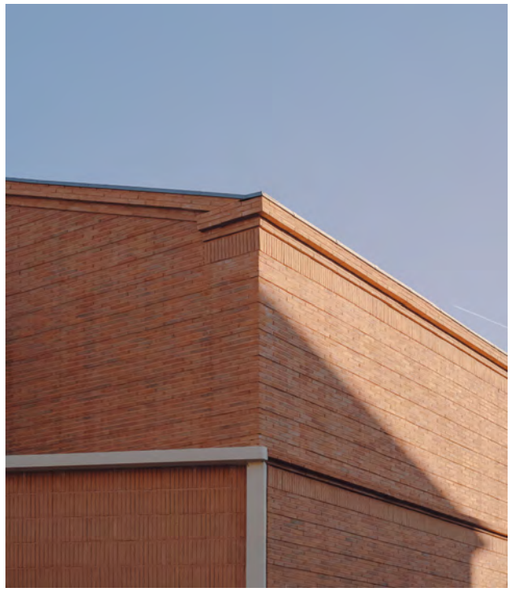
Un bâtiment-signal dans l'environnement urbain,

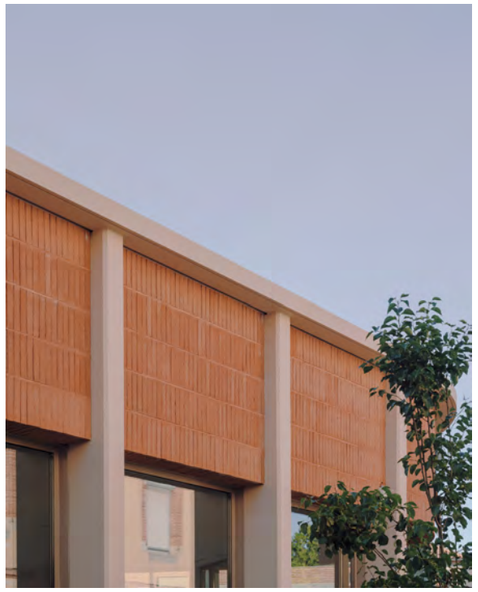
L'entrée du cinéma, située à l'angle de la parcelle, est aisément visible depuis le parvis de la mairie. Elle se signale ainsi de par le traitement de l'angle de la parcelle, propice à sa perception depuis l'espace public. Un porche arrondi vient couvrir un parvis d'entrée et marque une continuité entre extérieur et intérieur.

Une marquise, à l'image des anciens cinéma, réinterprète les modénatures de la façade de la mairie et ses corniches de briques et forme le support d'une signalétique. De par sa signalétique et son éclairage, le cinéma est pensé pour assurer son rôle autant en journée qu'en soirée.





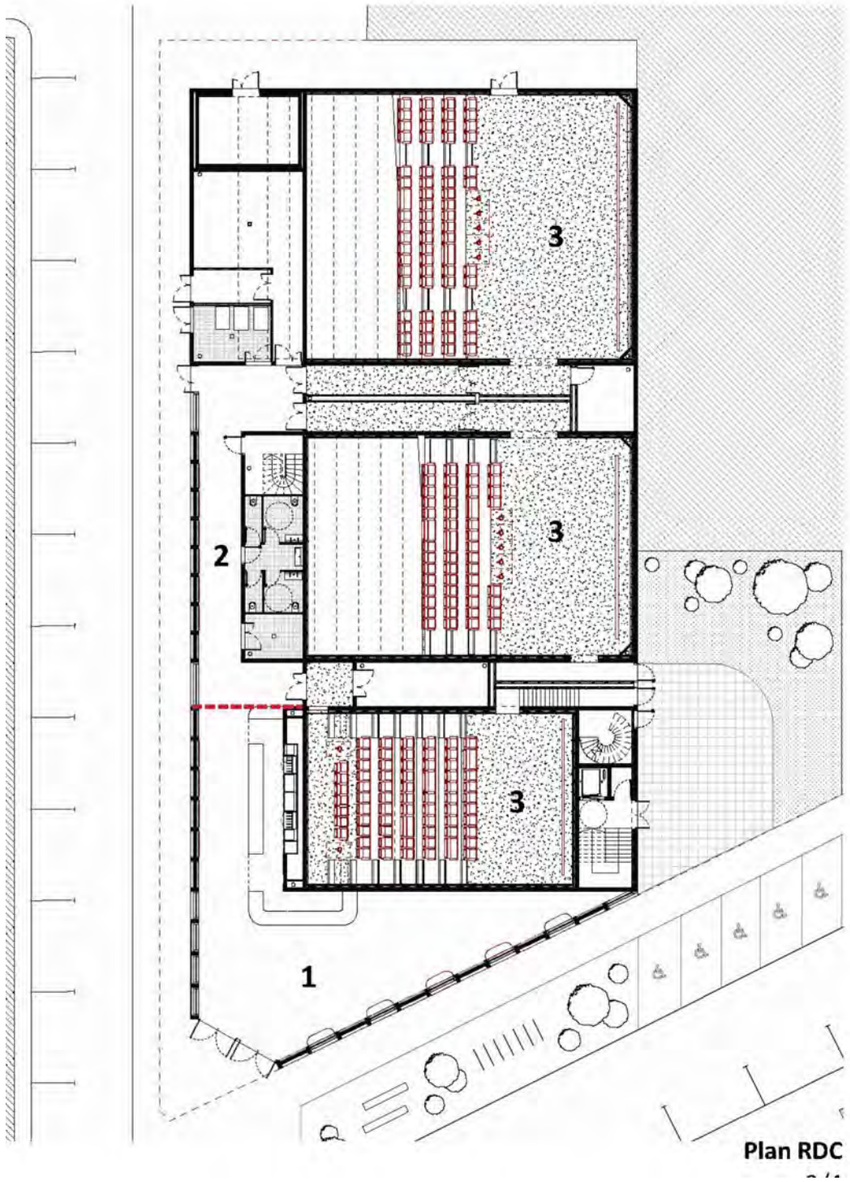








Le fonctionnement intérieur est pensé pour être d'une lisibilité totale. Le hall d'accueil, positionné à l'angle, intègre la billetterie et la confiserie. Il s'ouvre sur un déambulatoire qui accompagne les usagers le long de la rue Sainte-Cécile, offrant une transition lumineuse et spatiale progressive de la lumière naturelle vers la pénombre des salles.



Plan RDC

Un ciné-café, indépendant et privatisable, est aménagé en superposition de la plus petite salle. Il bénéficie d'un accès à un rooftop avec une vue privilégiée sur le parc et s'articule avec un patio extérieur fédérateur. Ce patio, profitant du dénivelé du terrain pour intégrer des assises en gradins paysagers, offre la possibilité d'organiser des projections en plein air à la belle saison.



Plan R+1










Salle 1
Salles 2-3

Gérante OSCO Architecture
Phases : CONCOURS NON LAURÉAT

SALLE COMMUNALE DE SAINTE-CROIX

Lieu : Village de Saint-Croix (81)

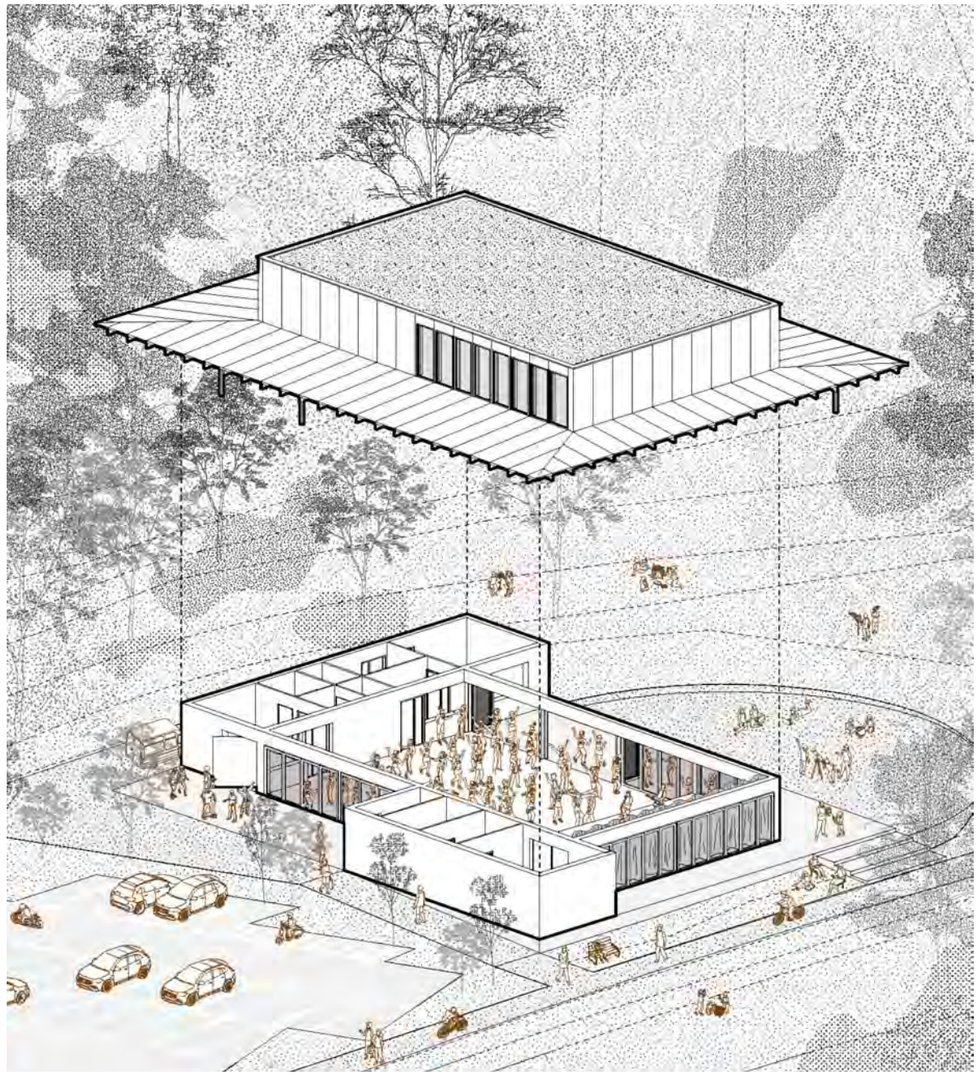
Programme : Construction d'une salle communale et de ses abords immédiats

Coût travaux : 1 M€
Surface de plancher : 570 m2

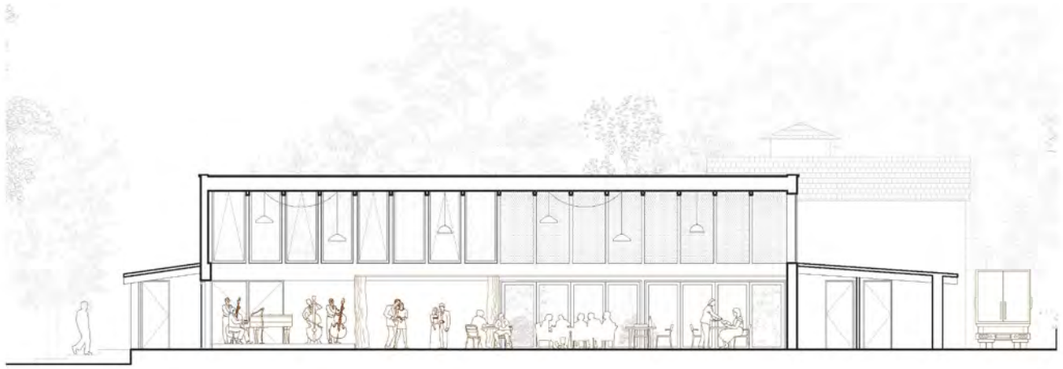
Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Sainte-Croix
Équipe moe : OSCO architecture (architecte mandataire)
KAKI architecture (architecte co-traitant)
ATP (paysage)
Execo (économie et direction de travaux)
Alpha-BET (fluides et électricité)
Buffo ingénierie (structure)
Gamba acoustique (acousticien)

Images : L'imagerie studio

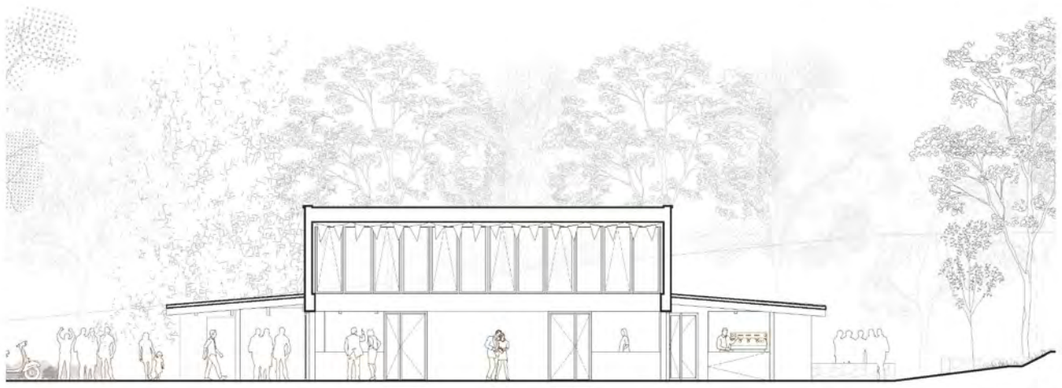








Coupe longitudinale_1/200



Coupe transversale_1/200

Le projet s'articule au tissu bâti et végétal existant pour affirmer l'identité champêtre de Sainte-Croix. Conçu pour épouser fidèlement la morphologie naturelle du terrain, le bâtiment se glisse dans la pente afin de minimiser son empreinte. Cette position légèrement encaissée préserve les porosités visuelles depuis la route, tout en ouvrant généreusement les espaces intérieurs sur le grand paysage du vallon au Nord et à l'Est.

Pensée pour offrir une flexibilité totale aux associations et aux habitants, la salle principale (240 m²) s'adapte instantanément à une multiplicité d'usages (banquets, spectacles, ou division en deux salles indépendantes). Le plan se structure autour de deux bandes servantes (flux techniques, loges, office et bar) libérant l'espace central. Les limites entre intérieur et extérieur s'effacent grâce à un parvis et une grande terrasse couverte en belvédère, permettant de prolonger les événements vers le paysage.



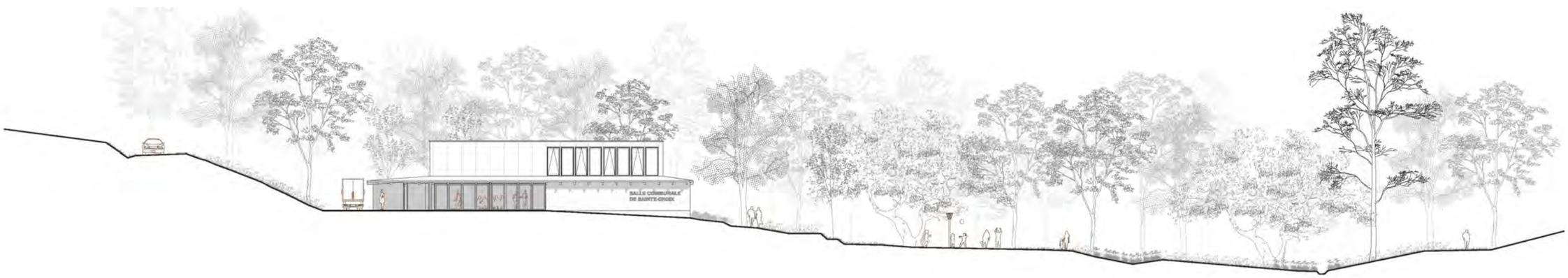
Vue intérieure



Le projet adopte une démarche écoresponsable sobre et pérenne, privilégiant les filières courtes. La pierre naturelle calcaire locale en soubassement ancre l'architecture dans son terroir et apporte une forte inertie thermique. Le zinc naturel à joint debout qualifie le volume supérieur émergent avec légèreté. Le bois naturel clair enveloppe l'espace intérieur d'une atmosphère chaleureuse, optimisée par des panneaux acoustiques perforés.

La compacité volumétrique, la sur-ventilation nocturne, l'optimisation de l'éclairage naturel et de larges débords de toiture forment une enveloppe bioclimatique passive performante, garantissant un confort d'usage optimal et une maintenance réduite pour la commune.




SALLE COMMUNALE
DE SAINTE-ONDE

Chargée de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : CONCOURS - APS - APD - PC - PRO - DCE - ACT - DET - AOR

SALLE ÉVENEMENTIELLE DE PRATGRAUSSALS

Lieu : 113 rue de Lamothe, 81000 Albi

Programme : Construction d'un équipement structurant pour l'accueil de manifestations événementielles et l'aménagement de ses abords immédiats sur le site de Pratgraussals

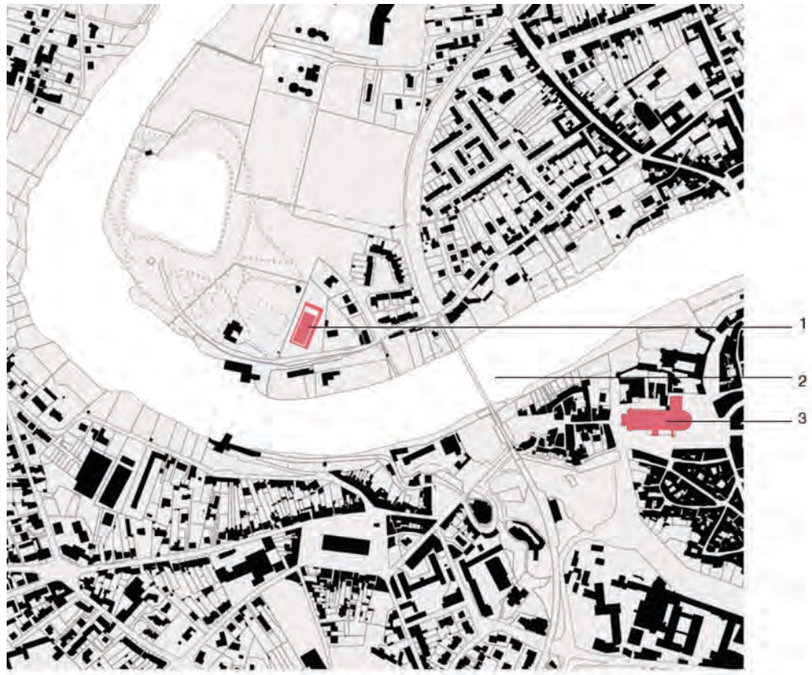
Coût travaux : 6.36 M€
Surface de plancher : 2400 m2
Livraison : Juillet 2018
Mission : complète
Spécificité : Géothermie

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Albi
Équipe moe : ppa●architectures (architecte mandataire)
Encore Heureux
ATP (paysage)
Execo (économie et direction de travaux)
Soconer (fluides et électricité)
3J Technologies (structure)
Terrel (structure bois)
Gamma conception (cuisiniste)
Gamba acoustique (acousticien)

Artiste : Bonnefrite (signalétique et fresque murale)
Photographies : Philippe Ruault, Cyrus Cornut

Récompenses :
Prix National de la Construction Bois 2019
Prix du public Architecture Occitanie 2019





1 — salle des fêtes
2 — Tarn
3 — cathédrale Sainte Cécile (Cité épiscopale - UNESCO patrimoine mondial)

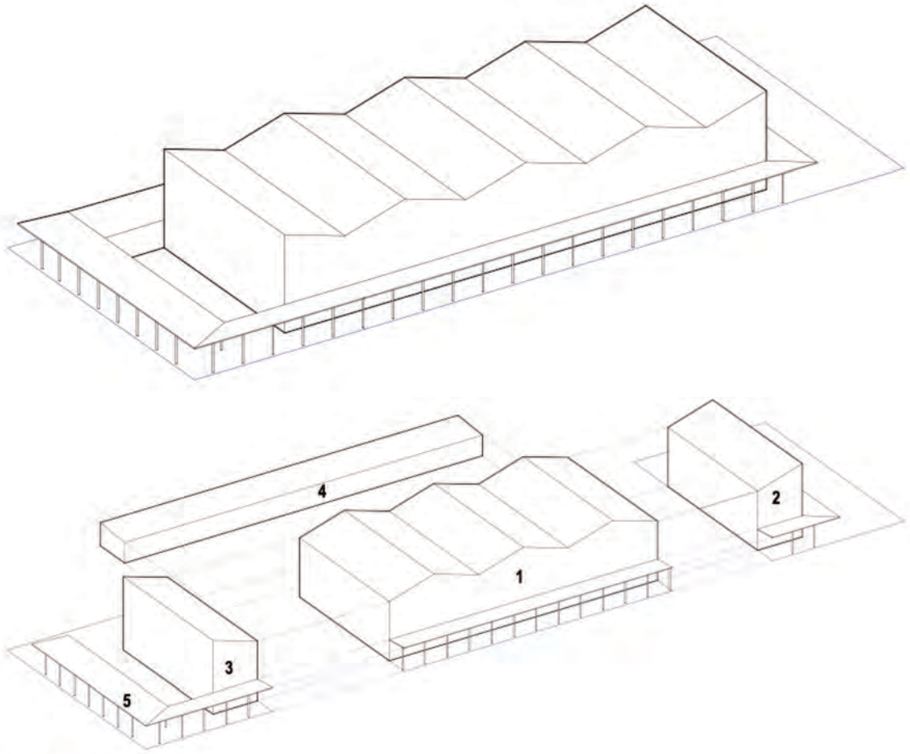


Installé sur la rive droite du Tarn à 400 mètres à vol d'oiseau de la célèbre cathédrale Sainte Cécile d'Albi, le site de Pratgraussals se déploie dans une boucle de la rivière sur le site d'une ancienne carrière devenu un espace de loisir et de nature.

Pour la nouvelle salle des fêtes, nous proposons un bâtiment qui réponde à la fois à ce paysage et qui porte dans sa morphologie les scénarios de ses usages à venir. La présence au loin de la flèche de la cathédrale Sainte Cécile appelle un bâtiment d'une grande simplicité, qui se déploie horizontalement et accentue par sa galerie sa relation aux cheminements. La présence forte du projet caractérise le site mais les dispositifs architecturaux peuvent laisser penser qu'il a toujours été là.

Les pentes de toitures indiquent à la fois la partie centrale qui correspond à la grande salle ainsi que les deux extrémités sud et nord qui sont respectivement l'entrée principale et l'entrée des artistes. La coursive périphérique devient un auvent suspendu pour indiquer l'entrée. La simplicité volumétrique dans les assemblages de matériaux permet de proposer une double échelle : l'échelle domestique en référence aux bâtiments agricoles notamment et l'échelle d'un bâtiment public ouvert à tous.





entités programmatiques
1 — grande salle
2 — hall sud
3 — hall nord et patio
4 — rue intérieure
5 — coursive extérieure

La salle des fêtes de Pratgraussals est un équipement structurant, intégré, invitant, envisagé pour pouvoir s'adapter à la diversité des manifestations et événements qu'il se doit d'accueillir. Le programme prévoit la construction d'une grande salle d'une capacité de 500 places assises et les services qui lui sont associés : accueil, loges, logistique technique, cuisine, gestion, ainsi que les aménagements extérieurs associés à la prairie située à l'ouest et à son plateau événementiel. Une salle positionnée à la fois comme un outil performant au service du festival Pause Guitare et comme un bâtiment accueillant et convivial aux usages multiples pour la ville d'Albi. Un programme simple pour un lieu collectif de fêtes, de rencontres, de jeux, de manifestations pour tous les âges et toutes les passions.

A ces enjeux, s'est ajoutée la contrainte de réussir de construire ce bâtiment en moins de 11 mois pour permettre la tenue des festivals 2017 et 2018.

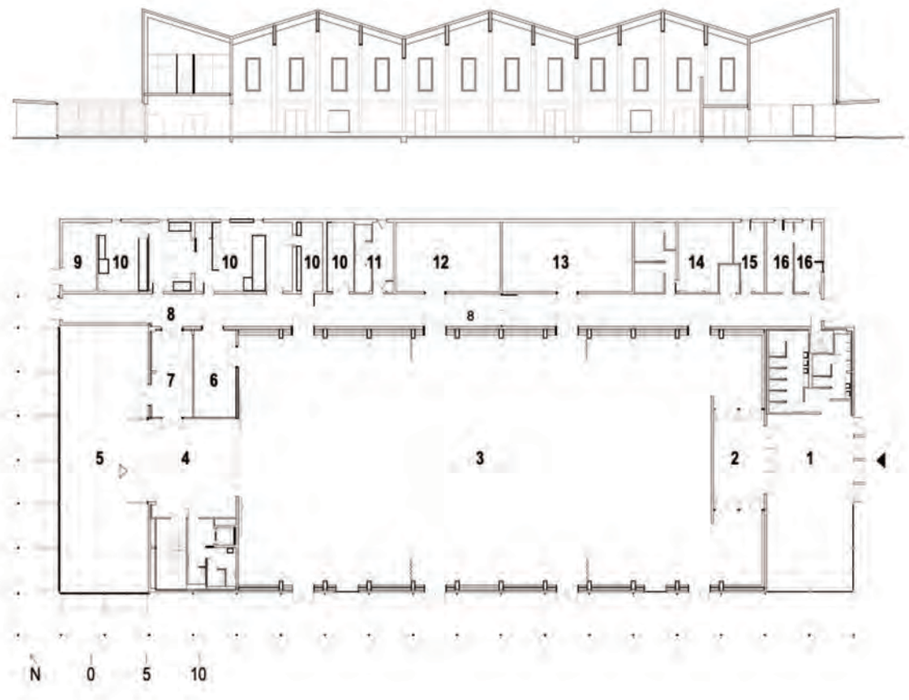










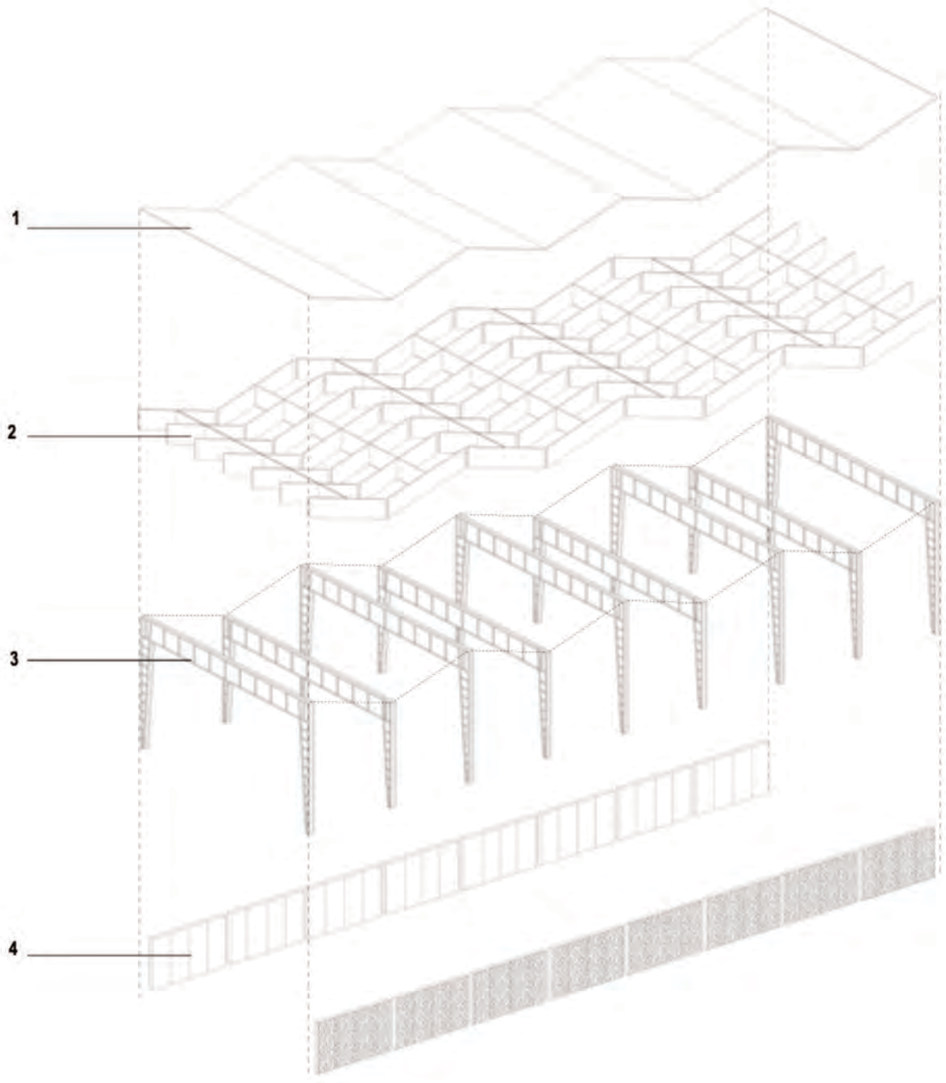


plan rez-de-chaussée

1 — hall sud
2 — sas d'entrée
3 — grande salle
4 — hall nord
5 — espace extérieur privatif
6 — régie
7 — stockage bar
8 — rue intérieure
9 — local poubelle
10 — cuisines
11 — vestiaires
12 — stockage son
13 — stockage mobilier
14 — local technique
15 — réparations
16 — bureaux

Le coeur du projet est la grande salle dont la toiture permet de moduler la surface d'accueil de la salle, en la réduisant en trois espaces distincts, permettant ainsi de répondre à une diversité de configurations. Un soin particulier a été porté pour pouvoir offrir à la fois des conditions de lumières naturelles pour les événements en journée et la possibilité de salle obscure pour les spectacles ou projections.

Les extrémités de ce volume accueillent au sud l'entrée principale du bâtiment et au nord une entrée secondaire permettant de prolonger les événements dans deux volumes additionnels et appropriables. Un large auvent offre au sud un masque solaire les jours d'été et une protection aux intempéries les jours de pluie. Au nord, cet auvent s'étire pour se détacher du volume et offre ainsi un espace extérieur privatisable comme un patio ouvert sur le parc. A l'est, une entité fonctionnelle permet de desservir l'ensemble du bâtiment par une rue intérieure de service.



principe structurel

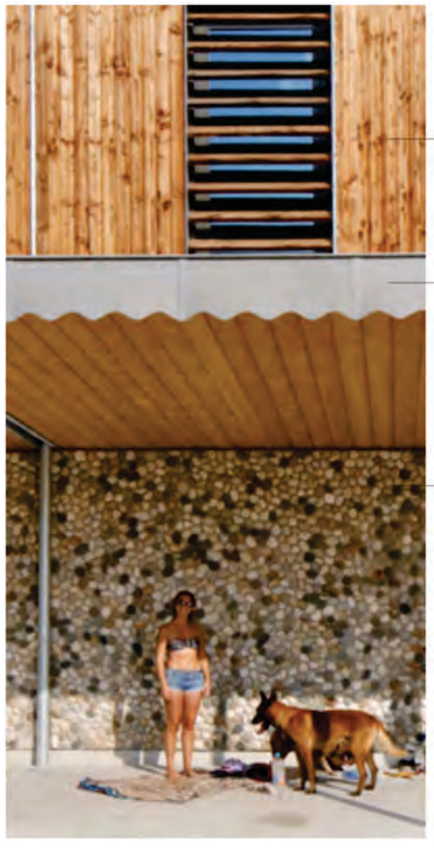
1 — couverture zinc
2 — structure caissons bois + complexe acoustique
3 — assemblage poteaux / poutres Kerto
4 — panneaux préfabriqués béton et galets + complexe acoustique

La méthodologie développée s'est appuyée sur les principes de base suivant : une simplicité formelle, une rationalité structurelle, une efficacité constructive. La trame, définie par les usages, est envisagée comme un élément préalable de conception. Elle est déclinée dans toutes les composantes du projet, elle rationalise la conception générale et valorise l'utilisation d'éléments sériels. Elle améliore ainsi la maîtrise de la qualité, renforce la cohérence économique et optimise les délais de construction.

La structure de la grande salle est constituée de portiques en bois permettant de franchir les 24 mètres de portée de la salle. Les composants principaux sont pré-montés en usine et mis en place sur site par des systèmes d'assemblage simples et lisibles.

Ce grand volume est recouvert d'une toiture en zinc qui se développe selon huit pans clairement identifiables qui participent au profil iconique de l'ensemble. Les façades sont en bardage bois du Limousin. Les soubassements des murs sont en béton préfabriqués avec une insertion de galets de rivière provenant du Tarn tout proche. Les matériaux sont simples et naturels comme autant de signes d'un confort commun et d'une véritable durabilité.

Le choix des dispositifs structurels est le résultat de la recherche combinée de la pertinence technique (dimension de la portée, délais d'exécution…) et de l'identité architecturale (qualité de l'espace, matérialité…).



matériaux

1 — bardage Douglas du Limousin
2 — Zinc
3 — Galets du Tarn



Chargée de projet salariée chez ppa architectures
Phases : CONCOURS - APS - APD - PC

BUREAUX DE LA GRANDE MÉTAIRIE ARAC - AREC

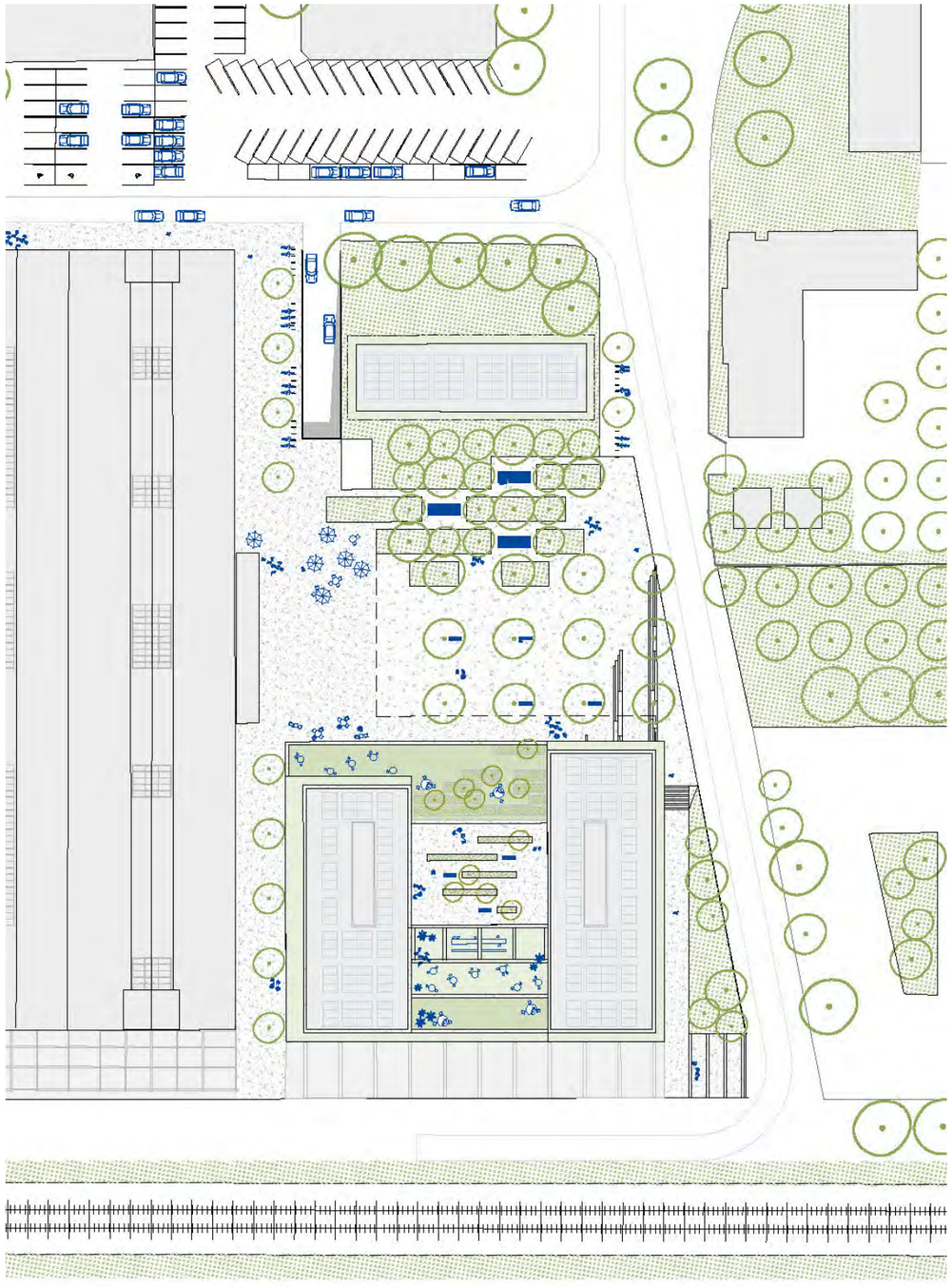
Lieu : La Grande Métairie - Ilôt A
55 avenue Louis Bréguet, 31400 Toulouse

Programme : Construction d'un bâtiment tertiaire, d'un espace public associé et d'un parking
Coût travaux : NC
Surface de plancher : 7300 m2 - Parvis de 4000m2
Concours : Mai 2021 (lauréat)
Mission : complète
Spécificité : Géothermie, RE 2020, HQE Bâtiment durable

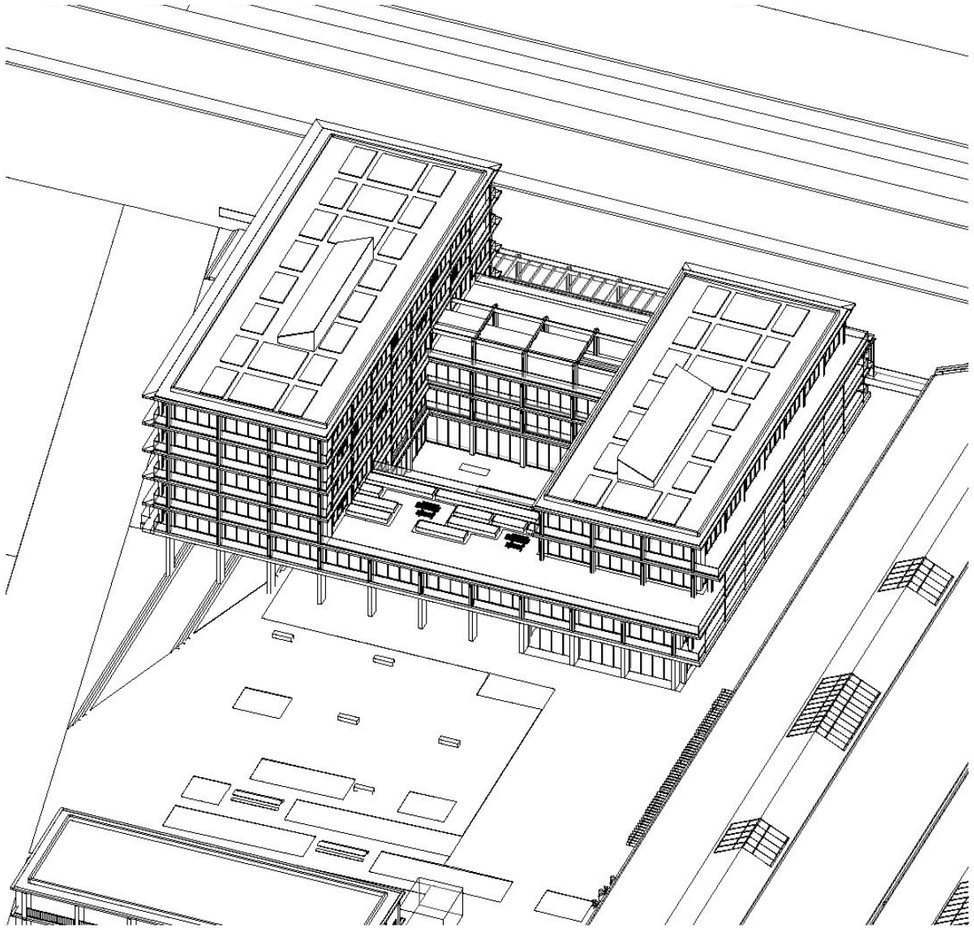
Maîtrise d'ouvrage : SEM ARAC Occitanie
Équipe moe : ppa●architectures (architecte mandataire)
NAS architectes (associés)
Emma Blanc (paysage)
Execo (économie et direction de travaux)
Alpha-BET (fluides et électricité)
Soconer (qualité environnementale)
3J Technologies (structure)
Arborescence (structure bois)
Techni-Cité (VRD)
Keyros Groupe (Expertise BIM)
Gamba acoustique (acousticien)
Feex management
Preventist

Images : RSI, NAS Architecture





plan de masse



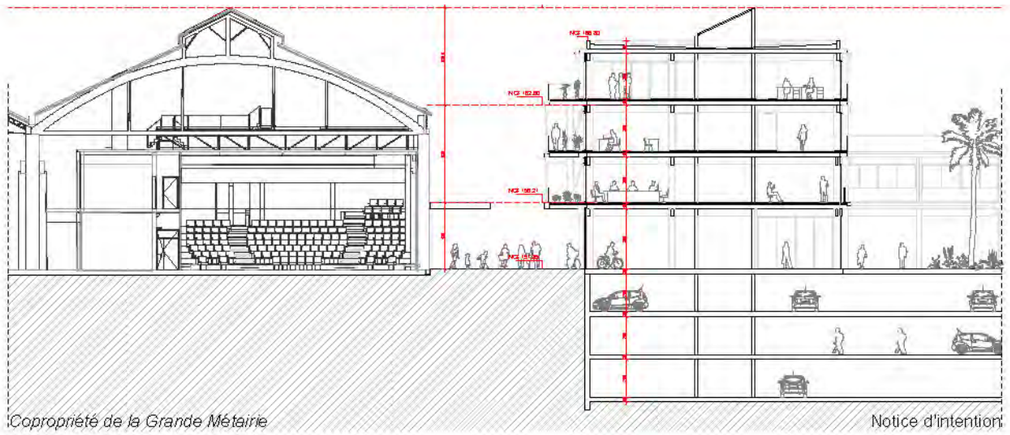
axonométrie

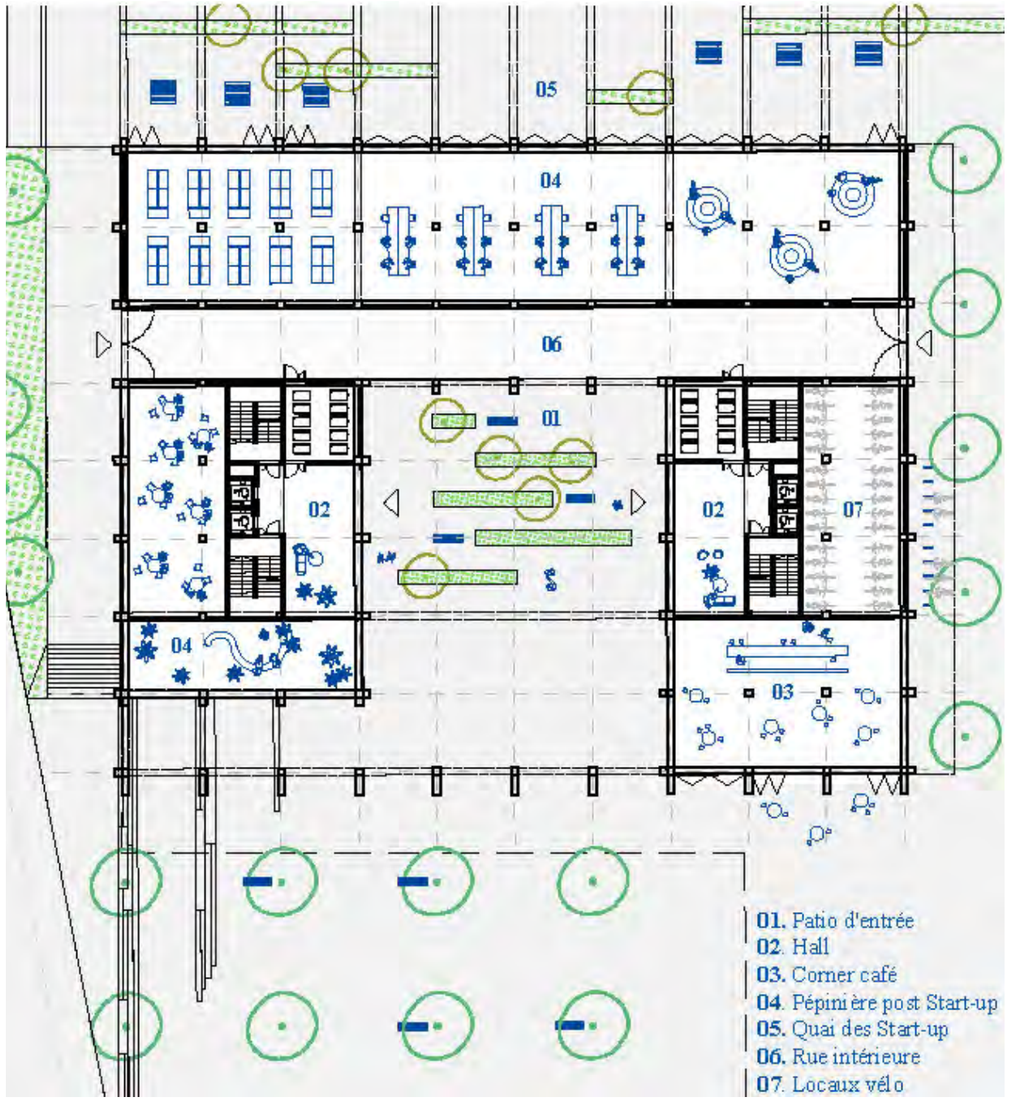
Ce projet consiste à utiliser et à valoriser au mieux le potentiel du site et les codes d'un programme de bureaux pour concevoir une architecture à la fois affirmée et accomodante avec son site. Il propose un niveau de performance élecé et offrira à ses utilisateurs des espaces d'accueil et de vie collective amples et valorisables, et des espaces de travail agréables, efficaces et flexibles

Trois nefs contigües de 120m linéaires par 25m composaient les halles originelles. C'est dans cet esprit, et dans un respect du contexte existant que s'inscrit le projet :

- Une figure de projet hybride, entre intériorité et ouverture
- Un volume «creusé» permettant de dégager des espaces extérieurs communs et appropriables
- Une hauteur plus conséquente au RDC et des alignements subtils. Le bâtiment contient tous les usages singuliers au RDC afin d'offrir un plan le plus rationnel possible dans les étages permettant une grande modularité des espaces.



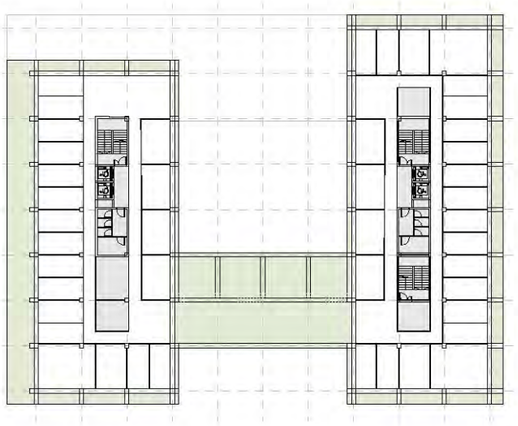




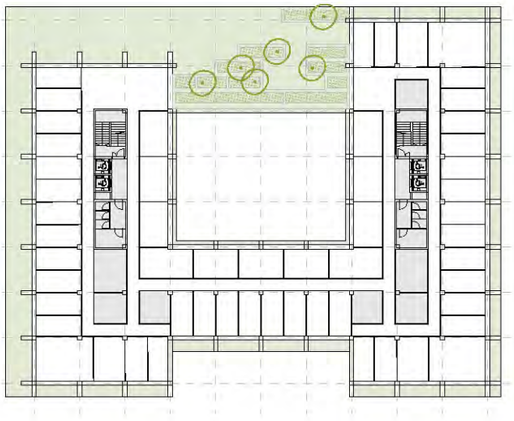
Le bâtiment contient tous les usages singuliers au RDC (classées ERP) afin d'offrir un plan le plus rationnel possible dans les étages permettant une grande modulairté des espaces (des locaux post incubation, un patio et un café de type corner)


Occitanie

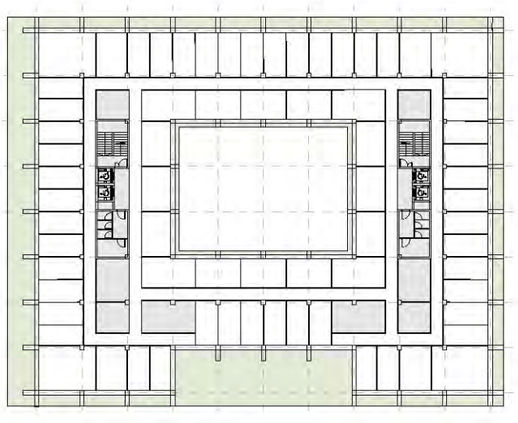
R+3



R+2



R+1





Des espaces extérieurs pour l'ensemble des collaborateurs



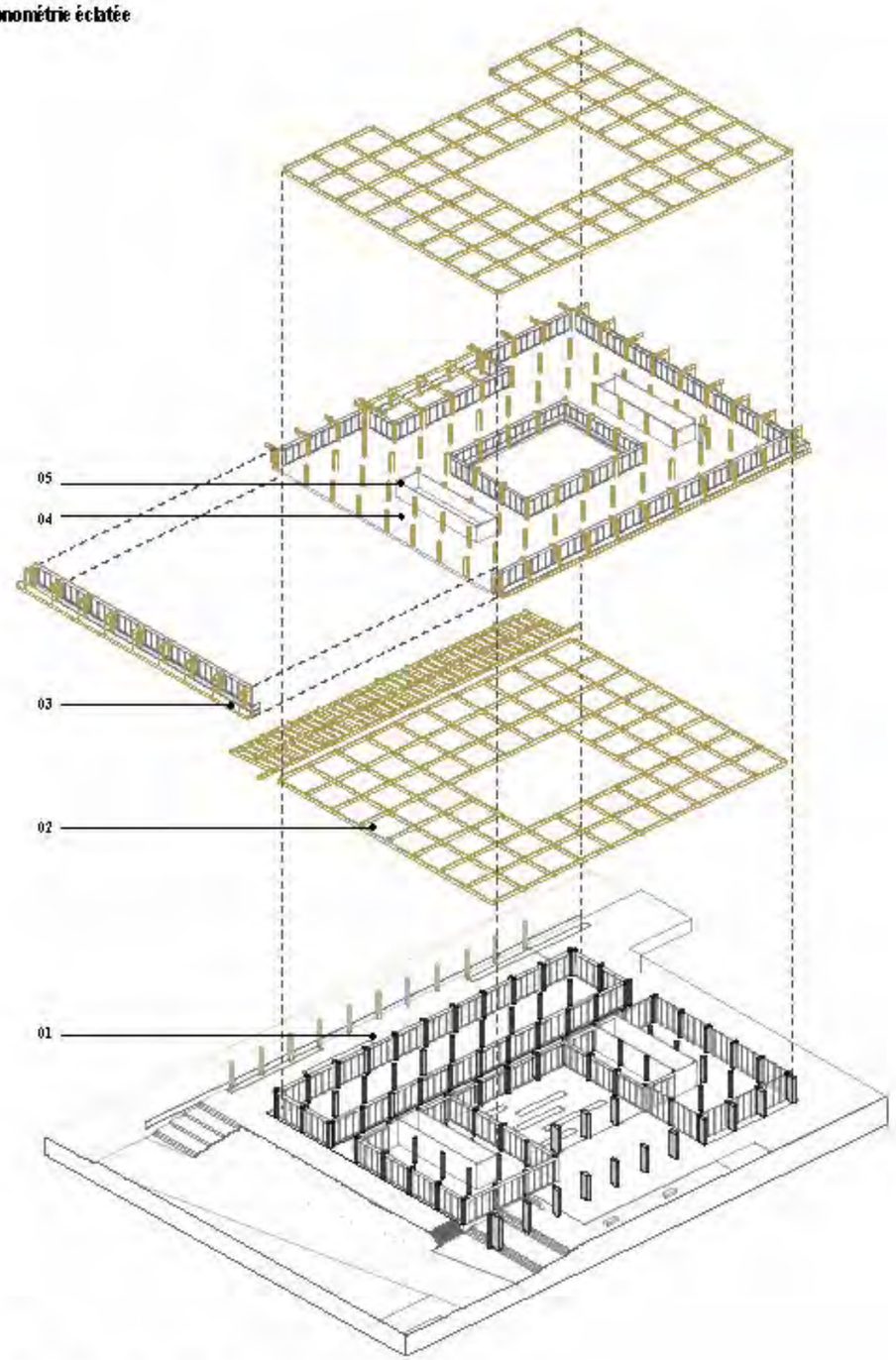
Une terrasse "rooftop" dédiée à l'ARAC





Le travail de conception s'élabore à partir d'une méthodologie spécifique à un programme de bureaux et à la recherche d'une trame adaptée à la flexibilité et au programme. Cette méthodologie s'appuie sur la rationalité constructive, la simplicité formelle, la valorisation de l'échelle et des éléments sériels.

axonométrie éclatée



01 — struture béton RDC
02 — struture poteau / poutre bois superstruture
03 — façade rapportée en structure bois
04 — plancher bois CLT + chape béton 6cm
05 — noyau technique béton



Chargée de projet salariée chez ppa architectures
Phases : CONCOURS EN CONCEPTION CONSTRUCTION (non lauréat)

CITÉ ADMINISTRATIVE DE TOULOUSE RÉHABILITATION DU SITE « LEMARESQUIER »

Lieu : École de la Juncasse - 23 rue Guillaumet, Toulouse (31)
Bâtiment labellisé « Patrimoine du XXème siècle »

Programme : Reconstruction / Réhabilitation du site domanial dit « Lemaresquier » en vue d'implanter la nouvelle cité administrative de Toulouse + Aménagement intérieurs du RIA et crèche de 30 berceaux
Coût travaux : NC
Surface de plancher : 28 000 m2
Concours : Juin 2021 (non lauréat)
Spécificité : RE 2020, E3C1, Label effinergie rénovation et Bepos

Maîtrise d'ouvrage : ETAT - Préfecture de la Haute Garonne
Ministère de l'économie, des finances et de la relance
AMO : A2MO

Mandataire : Eiffage Construction Midi-Pyrénées

Commissionnement : Greenflex

Construction : Eiffage Construction Midi-Pyrénées
Eiffage Energie Système
Crespy Construction rénovation

Intervenants : Expertinis (Conseil conformité réglementaire)
SCO (OPC)
Dfenco (SSI)

Images : RSI, L'atelier des Chimères

Équipe moe : Taillandier Architectes Associés (architecte)
ppa●architectures (architecte)
D'Une ville à l'autre (urbanisme et paysage)
Execo (économie et direction de travaux)
Barbanel (thermique et fluides)
IDE environnement (conception HQE)
Terrel (structure)
Ambiente (amiante)
SEBA 2AU (VRD)
Colliers (space planner)
Emacoustic (acousticien)
Bakélite (signalétique)
Emmanuelle Sans (communication)
8'18'' (éclairagiste)
AMSO Consulting (BIM Managment)
Gamma conception (cuisiniste)
PPS (conseil restauration collective)



Valorisation du Patrimoine

— Une restauration ciselée pour pérenniser et valoriser ce patrimoine remarquable du XXème siècle, réduire les risques sur les coûts, minimiser les interventions lourdes et rationaliser les délais de construction.
— Une recherche d'optimisation du bâtiment neuf par un travail en plan et en coupe pour atteindre les objectifs souhaités en terme de densité et de confort des usagers.
— Un dialogue alternant référence et révérence entre le bâtiment neuf etle bâtiment patrimonial par l'utilisation du vocabulaire du bâtiment dit «Lemaresquier» (rythmes, proportions, symétrie, verticales, alignements, galeries, colonnes).

Optimisation du programme

— Un accueil du public lisible et sécurisé. La cité est visuellement ouverte à tous et traversante par un cœur d'îlot végétalisé accessible uniquement par les collaborateurs de la cité.
— Un parcours collaborateur réduit grâce à la mise en place de deux connexions (passerelles-galeries) en continuité des galeries existantes, qui assurent des liaisons physiques entre l'accueil principal et le bâtiment neuf.
— Un schéma d'organisation agile et flexible regroupant par secteurs les espaces ayant les mêmes usages (pôle atelier, pôle laboratoire, pôle de salles de réunion, ...).
— Des plateaux «capables» de 12 et 18m de largeur, neutres et sécables conçus à partir d'un système générique rationnel et économique : une trame structurelle de 0.90m garantissant une granulométrie adéquate, des éléments servants invariants, des circulations communes innovantes et optimisées.
— Une cité évolutive permettant d'accompagner les évolutions dans le temps. Un bâtiment en «peigne» dimensionné pour une éventuelle densification future.

Qualité de vie collective et individuelle

— Un bâtiment inclusif : ouvert à tous les publics. Des espaces d'accueil et de vie collective (intérieurs et extérieurs) amples et valorisables.
— Une cour-jardin généreusement plantée en pleine terre, apaisée, appropriable par tous et destinée exclusivement aux agents. Un lieu de vie sociale en continuité des espaces intérieurs du RIA et des salles de réunion, favorisant les échanges entre les collaborateurs.
— Des espaces de travail agréables, efficaces et flexibles assurant l'équité entre les agents. Des propositions de lieux de vie pour travailler autrement, à la convenance des différentes directions (circulations innovantes, loggias,salles de réunion extérieures appropriables).
— Un bien-être au travail conforté par des services de qualité. Des prestations valorisant le confort visuel, les vues sur l'extérieur, l'acoustique et l'appropriation. Des aménagements extérieurs privilégiant les modes de travail alternatifs, la détente et le sport-santé.

Respect des performances

— Une modénature assurée par une structure porteuse extérieure, pour favoriser une architecture bioclimatique. Un système de façade passive, homogène et efficace, qui se décline suivant les orientations, qui assure le contrôle de l'ensoleillement des façades et permet d'assurer le confort d'été
— Une démarche volontariste, au delà des exigences, sur la réduction de l'empreinte carbone (Niveau C2 EGES PCE)
— Une conception intégrant la notion de «bon matériau au bon endroit». Des éléments biosourcés à vocation environnementale pour le confort des usagers.

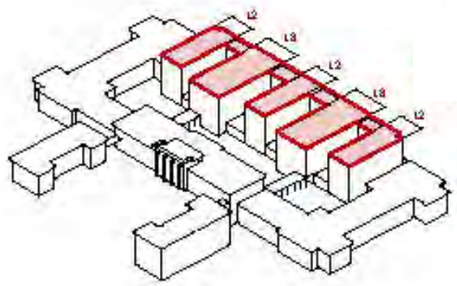
Identité

— Une image institutionnelle symbolisant les volontés de lisibilité et de qualité qui sont les piliers du bon fonctionnement de la cité administrative de Toulouse .
— Une architecture dynamique et contemporaine qui qualifie le projet urbain de la ZAC. Un bâtiment intégré à son contexte, à la fois affirmé et accommodant avec son site.
— Une architecture sculptée et bicéphale qui assure une articulation et un dialogue entre le bâtiment existant et le bâtiment neuf.

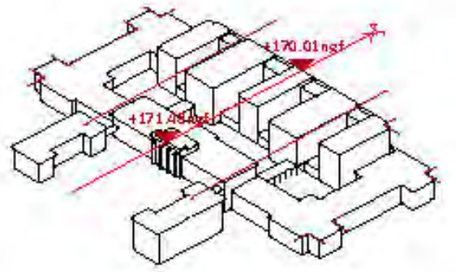




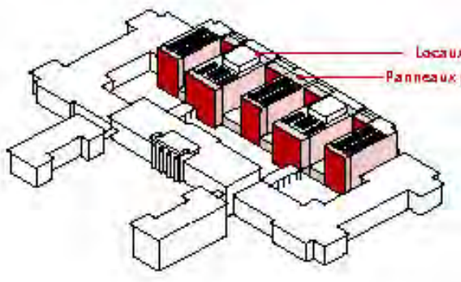
A



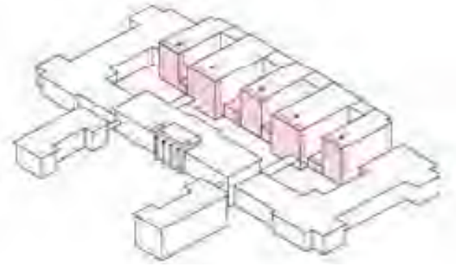
B



C



D



A - Une morphologie en peigne assurant 500 m linéaires de façade en 1er jour
B - Une architecture sculptée permettant de dialoguer avec le bâtiment dit Lemaresquier
C - Une volumétrie et une modénature de façade pour favori ser une architecture bioclimatique
D - Une architecture évolutive et flexible grâce à une rationa lité structurelle performante

E

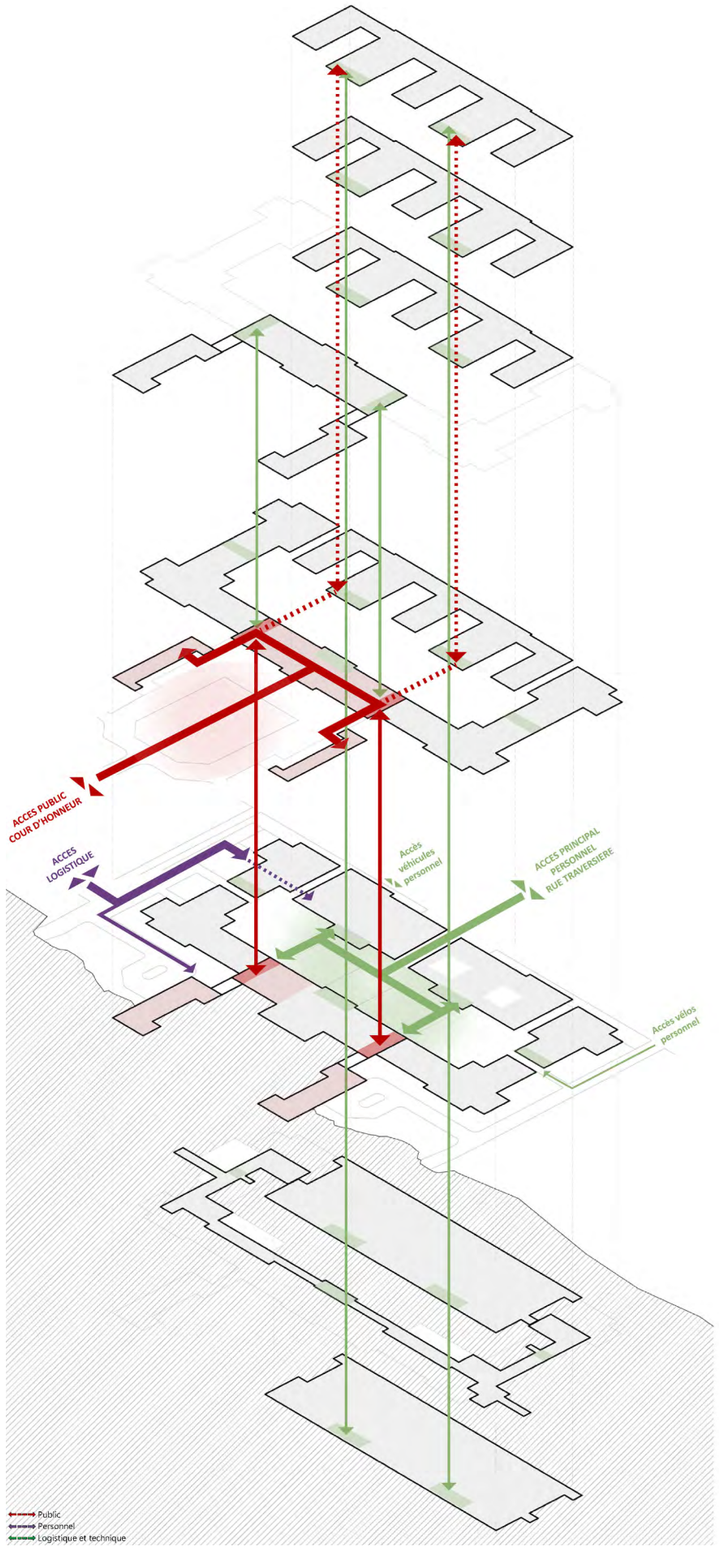


F



A - Bureau 6 personnes
B - Bureau 1 personne





Flux

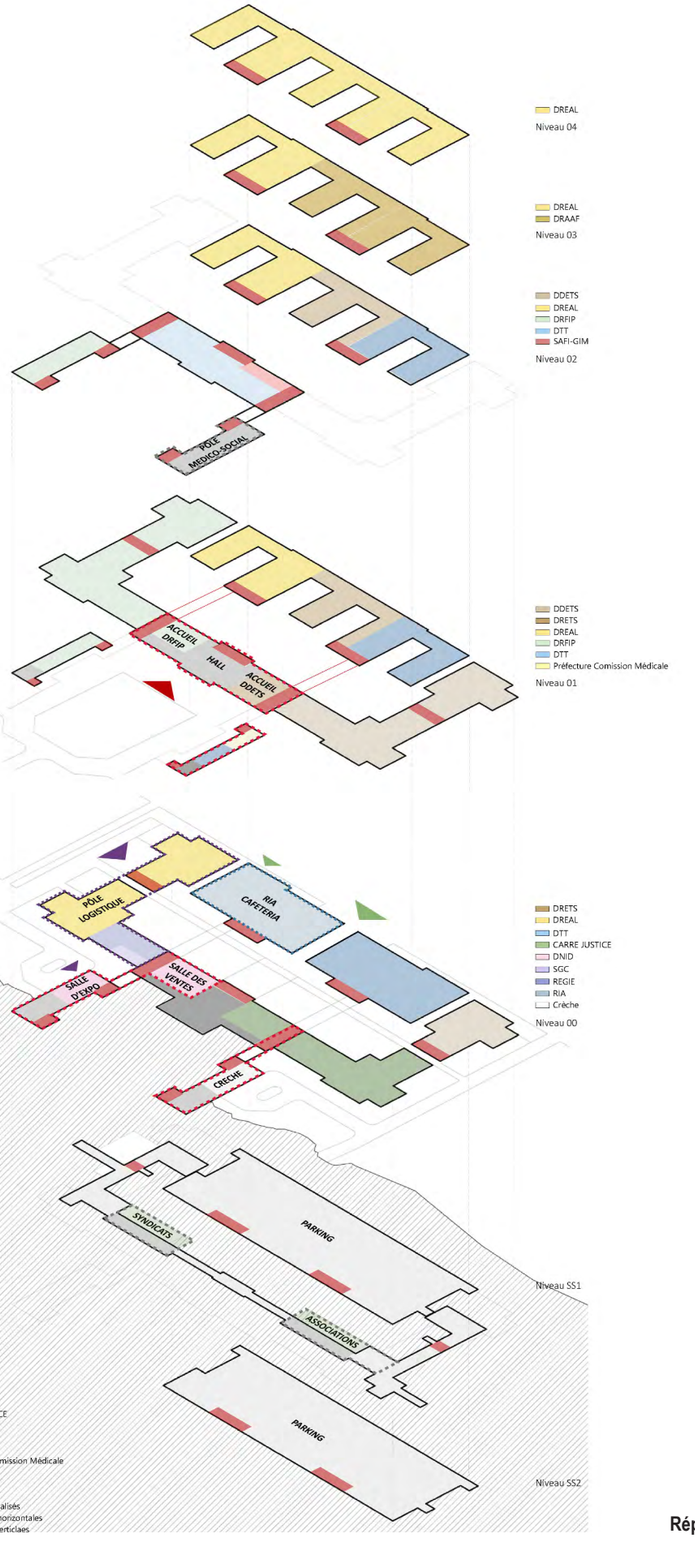


A



B

A - Accueil principal
B - Circulation innovante



Répartition des entités



A



B

A - Salle des ventes
B - RIA



Chargée de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : CONCOURS

CONCOURS EHPAD
ZAC DE LA CARTOUCHERIE

Lieu : Lot 3.3A2, Zac de la Cartoucherie, 31000 Toulouse

Programme : Construction d'un EHPAD de 89 chambres comprenant une unité spécialisée Alzheimer. Aménagement des espaces extérieurs associés

Coût travaux : 10.14 M€
Surface : 4790 m2
Concours : Juillet 2020
Spécificités : RT2012 E+C-
NF HQE par Certivéa
Label Effinature

Collectivité : Ville de Toulouse
Aménageur : SEM Oppidéa
Urbanistes : Atelier Alain Marguerit, Atelier Paris & Associés, Contrepoint, Pascal Amphoux, ETC mobilités, LEA, Dumons Ingéniérie, Soberco Environnement, BET Montagut, Bazar urbain, Clipperton Développement

Maîtrise d'ouvrage : Groupe Edenis
Équipe moe : ppa●architectures
Emma Blanc (paysagiste)
Execo (économie)
Ceercé (fluides)
1G2L (structure)
Emacoustic (acoustique)
Ginger Bugeap (bet certifié LNE)

Illustrations : Sylvain Mille
Gabrielle Vinson



Une qualité de vie privilégiée

La ZAC de la Cartoucherie est aujourd'hui le lieu d'un projet urbain ambitieux à l'échelle de la métropole. Le lot 3.3A2, de par sa situation dans la ZAC, bénéficie d'une accessibilité et d'une visibilité propice à la conception d'un EPHAD urbain.

Proche du centre ville, le quartier offre une qualité de vie privilégiée, permettant une facilité d'accessibilité aux familles des résidents. Constituer un ensemble, en cohérence et en continuité avec le contexte urbain, réaliser une résidence avec des qualités de vie et de travail, et proposer des hébergements agréables et fonctionnels.

En conciliant les trois échelles d'intervention : publique (la ZAC), collective (la résidence) et privée (l'hébergement) le projet tente de répondre aux ambitions paysagères, architecturales et sociales du programme.

Une volumétrie compacte et lisible

Le volume général articulé se décompose en 3 entités :

— Un socle actif percé constitué par les espaces communs
— qui assure une continuité urbaine
— Un bâtiment en R+1 dédié à l'unité Alzheimer
— Un bâtiment R+4 dédié à l'hébergement EHPAD

La simplicité formelle et la décomposition volumétrique franche complètent de façon harmonieuse les volumétries avoisinantes.

Une architecture simple et forte qui qualifie le projet urbain

Le volume architectural de l'hébergement (R+4) simple et lisible (forme pure et plissée) assure les continuités avec les bâtis environnants. La volumétrie «plissée» de la façade ainsi que l'alternance «plein-vide» exprime la verticalité du volume en liaison avec l'architecture des projets avoisinants. L'entité de l'hébergement Alzheimer (R+1) assure par sa faible hauteur relative (R+1), sa volumétrie allongée et ses ouvertures horizontales, une continuité avec le grand espace public de la Promenade Jardinée. La toiture jardin des résidents en R+1 se donne à lire comme une continuité privative des espaces paysagers du quartier

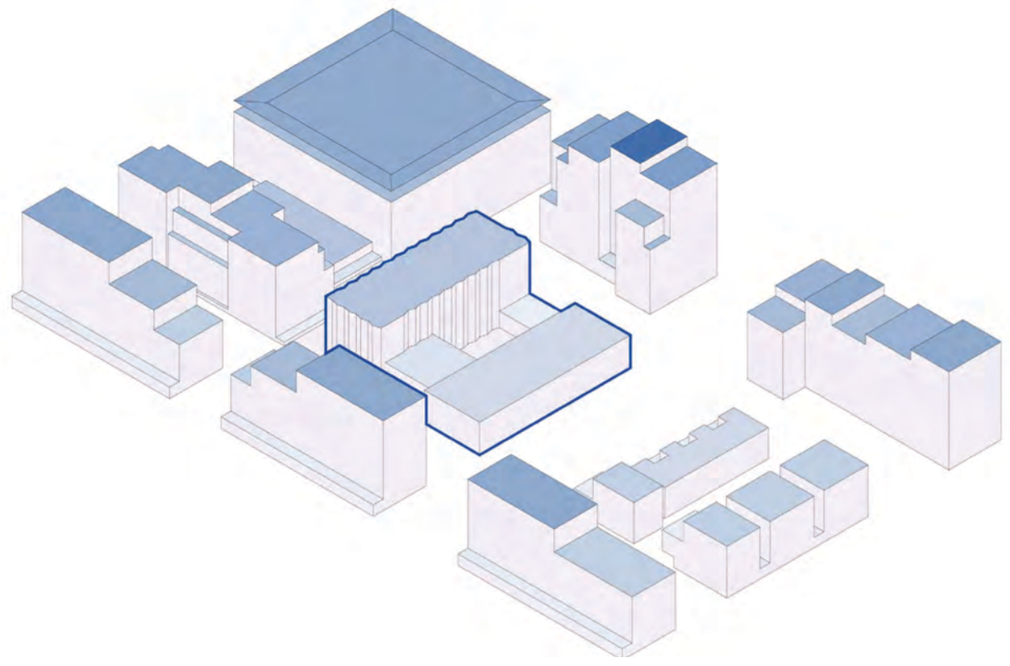
Un espace de représentation

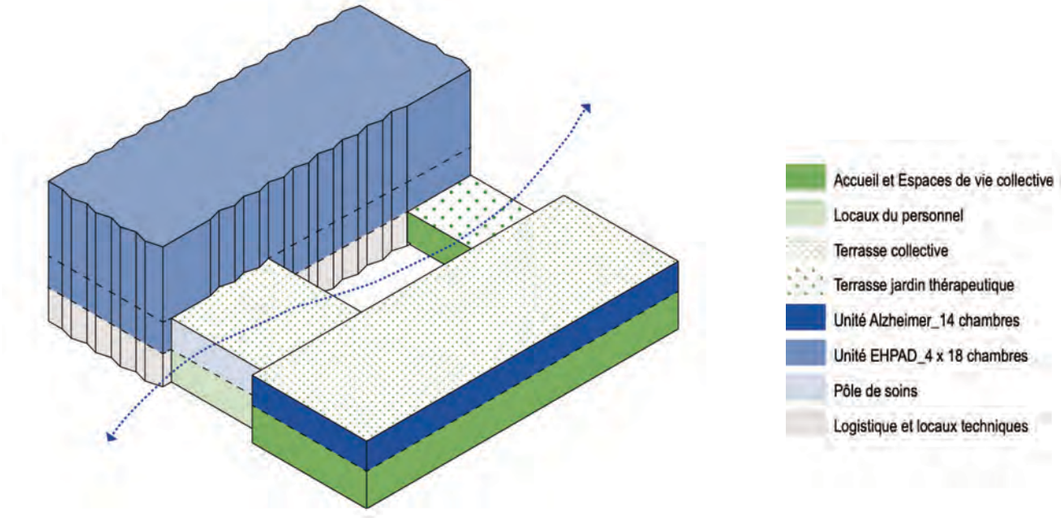
Faisant référence à l'architecture classique des Hôtels particuliers de la Renaissance à Toulouse, le bâtiment s'organise autour d'un vide central structurant. Prolongement de l'espace public du quartier à l'intérieur du bâtiment, il donne un statut intemporel et raffiné à la résidence.

Un espace d'aggréement

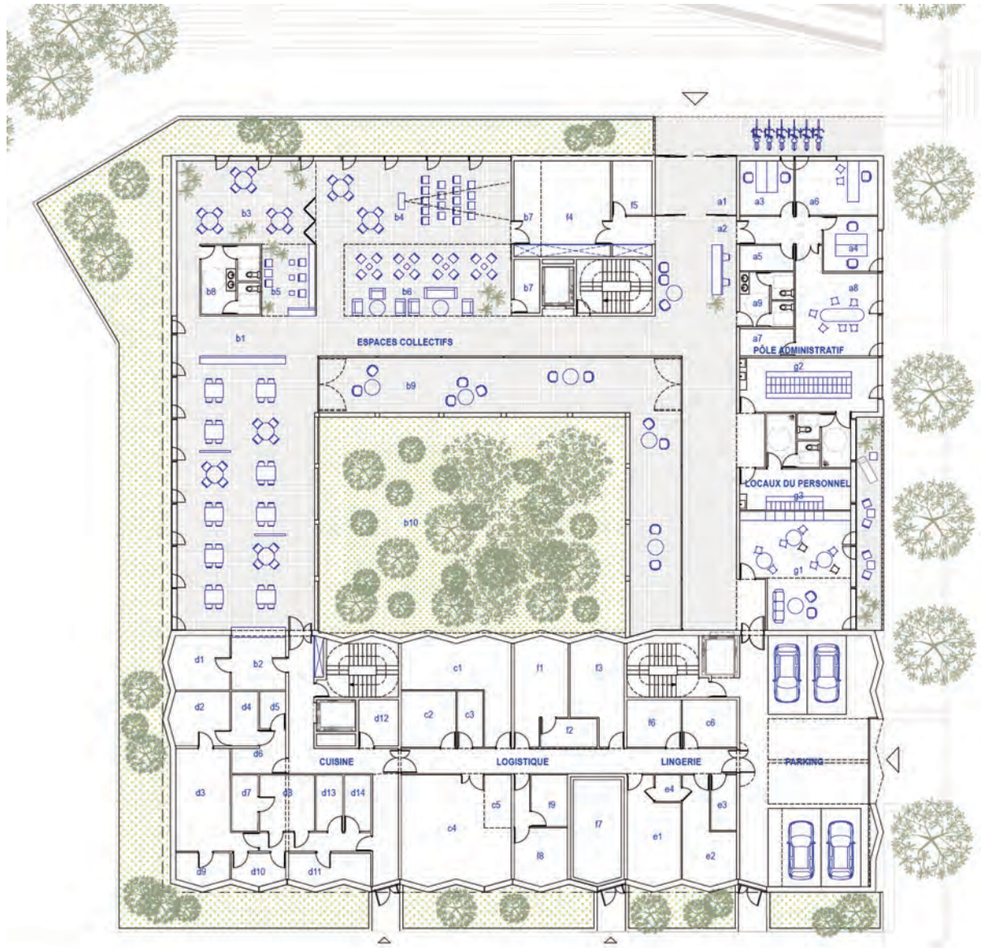
Les cloîtres des Couvents des Augustins ou des Jacobins du centre de Toulouse présentent aussi une typologie d'espace extérieur remarquable et offrent une qualité de vie intérieure apaisée et rassurante.

Ces espaces jardin reconstituent un paysage intérieur de grande qualité. Ils apportent une lumière naturelle abondante et contrôlée et offrent des espace de déambulation et de vie commune généreux et agréables. A travers l'analyse de ces références, nous recherchons avec humilité à identifier et à retranscrire les qualités de ces espaces dans notre projet architectural et paysagé pour offrir aux résidents, au personnel et aux familles un lieu de vie exigeant et ambitieux.





Plan rez-de-chaussée



A_PÔLE ADMINISTRATIF
a1 sas d'accès
a2 accueil & hall
a3 secrétariat
a4 responsable hébergement / animatrice
a5 local photocopieur / imprimante / fax / scan
a6 bureau de direction
a7 stockage / archives
a8 salle de réunion
a9 sanitaires public et personnel

B_ESPACES COLLECTIFS
b1 salle de restaurant principale
b2 office salle à manger
b3 salle à manger des familles
b4 salle d'animation
b5 salon de coiffure
b6 salon de vie
b7 stockage salle d'animation
b8 sanitaire résidents
b9 terrasse
b10 patio planté

C_LOGISTIQUE
c1 stockage produits d'incontinences
c2 local rangement chariots
c3 local auto-laveuse
c4 déchets
c5 déchets DASRI
c6 local informatique / VDI / onduleur

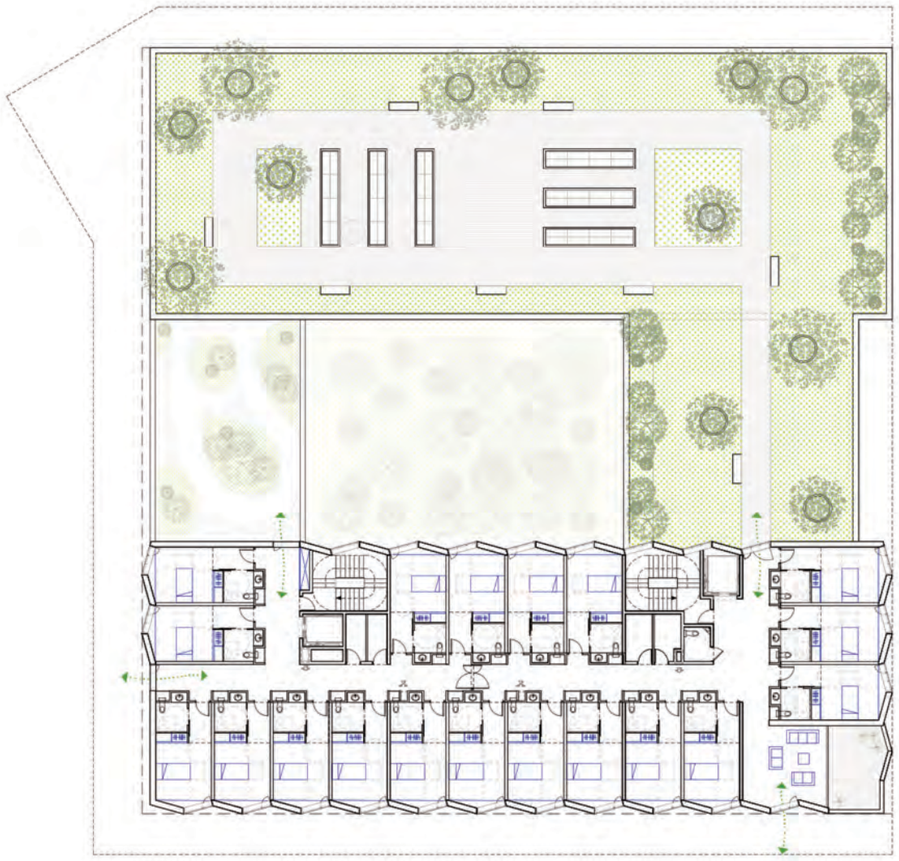
D_CUISINE
d1 laverie plonge
d2 cuisine - Préparations froides
d3 cuisine - Préparations chaudes
d4 chambre froide produits finis
d5 plonge batterie
d6 départ chariots
d7 chambre froide négative
d8 chambre froide positive
d9 bureau
d10 légumerie déboitage
d11 magasin produits secs
d12 magasin boissons
d13 vestiaire homme
d14 vestiaire femme

E_LINGERIE
e1 zone de lingerie propre
e2 zone linge sale
e3 départ linge
e4 sas

F_LOCAUX GÉNÉRAUX
f1 local agent de maintenance
f2 stockage agent de maintenance
f3 stockage produits d'entretien
f4 stockage mobilier résidents
f5 archives
f6 local TGBT / TGS
f7 local transfo
f8 sous station hydraulique / local réjection
f9 local groupe froid / sous station secondaire

G_LOCAUX DU PERSONNEL
g1 salle du personnel / salle de repos
g2 vestiaires femmes
g3 vestiaires hommes

Plan étage



Les espaces communs

— Une organisation rationnelle et répétitive permettant une optimisation des déplacements du personnel soignant
— Une circulation naturellement éclairée (confort des résidents et du personnel)
— Un salon en prolongement de l'espace de circulation
— En continuité du salon, une terrasse abritée largement dimensionnée et située dans une position privilégiée, angle ouvert sur le quartier

La chambre confortable et fonctionelle

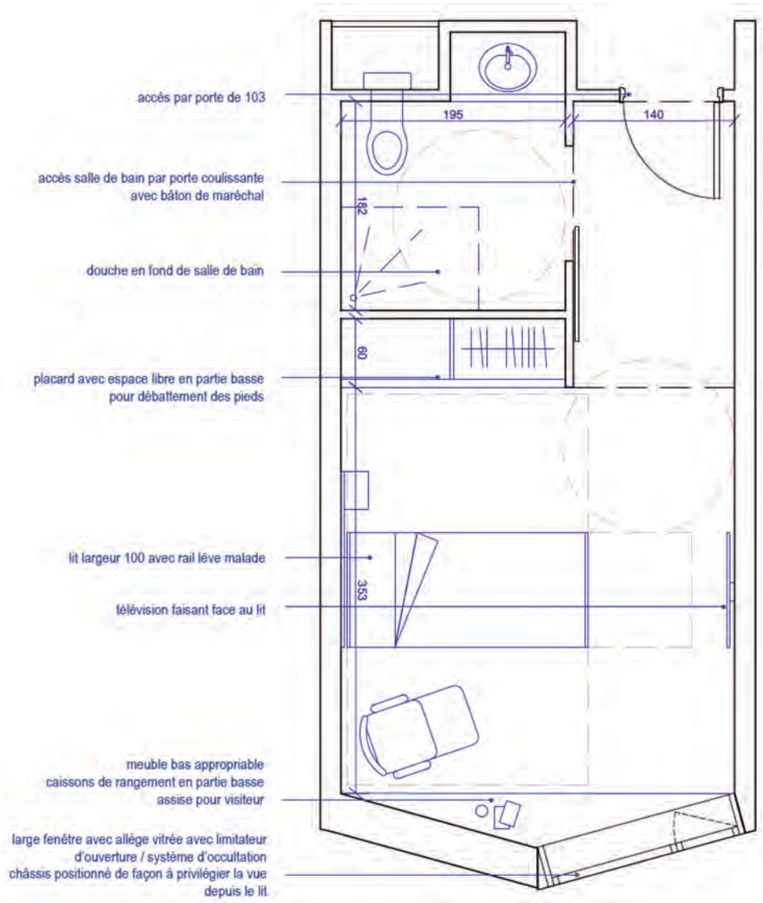
La chambre répond aux attentes en terme d'organisation et de confort d'un EHPAD. Elle dispose d'une large ouverture vitrée sur l'extérieur (dimensions : 1.80 x 2.20m). La baie, située dans l'axe de l'entrée, permet d'éclairer naturellement l'ensemble de l'espace. Sa position dans l'angle opposé à la tête de lit ainsi que son allège vitrée permettent des vues agréables depuis le lit.

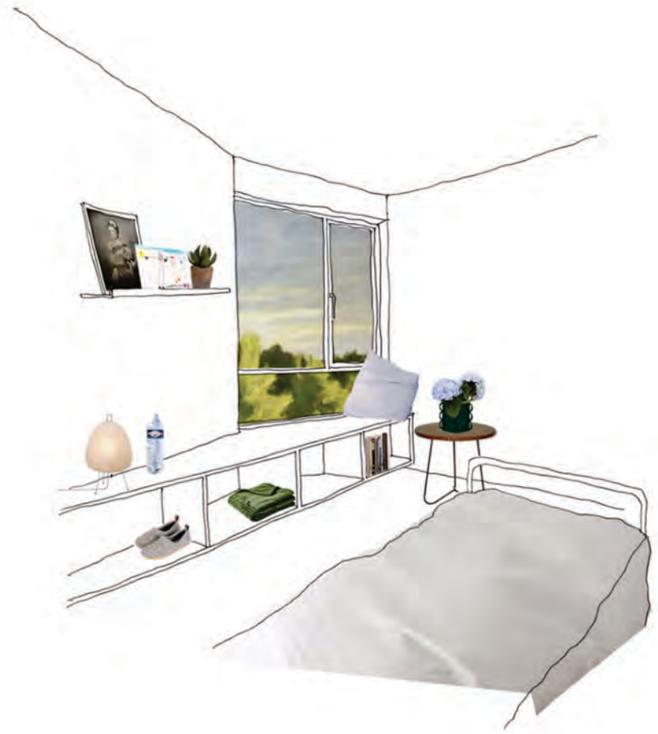
L'espace intime

La chambre, espace intime du résident, est pensée comme un domicile et pas comme un lieu de passage. Le travail de la façade pliée permet de dégager un «espace en plus», qui est le lieu de l'appropriation par le résident et sa famille. En effet, la façade intérieure est aménagée avec un mobilier simple, permettant d'accueillir les objets du quotidien et de la mémoire (présence de la famille, lien avec le passé, ...) mais aussi peut-être support d'usages :

— cimaise pour tableau, photos ou petits objets personnels
— rangement bas pour les objets du quotidien (poubelles, livres,...)
— assise complémentaire lors des visites de la famille.

L'appropriation facile de cet aménagement par le résident qualifie la chambre comme un domicile personnel et unique.









Chargée de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : CONCOURS

TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN SUD

Lieu : Toulouse

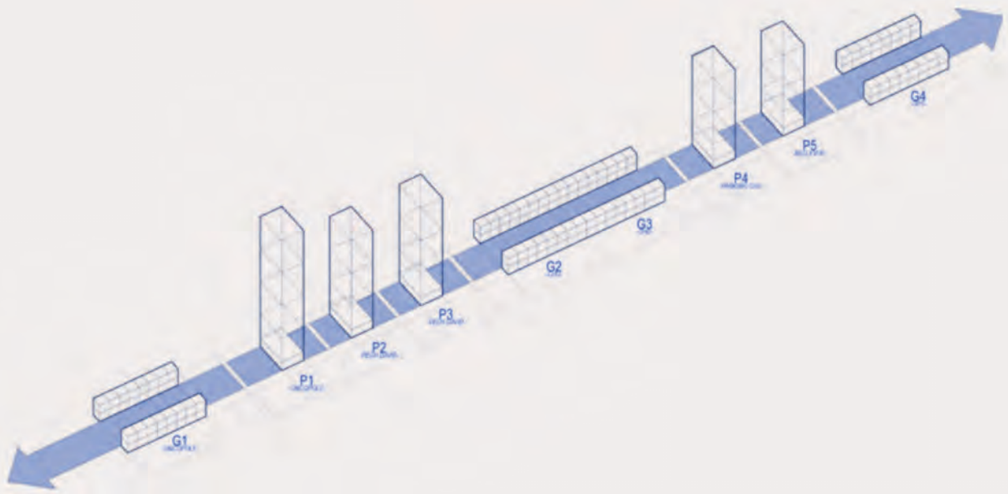
Programme : Conception-réalisation et maintenance pour la liaison en mode téléporté dénommée Téléphérique urbain Sud des trois sites Oncopole, Rangueil, Université Paul Sabatier. Projet technique,
fonctionnel et architectural sur le système de transports, les stations,
les pylônes, et l'ensemble des aménagements associés.

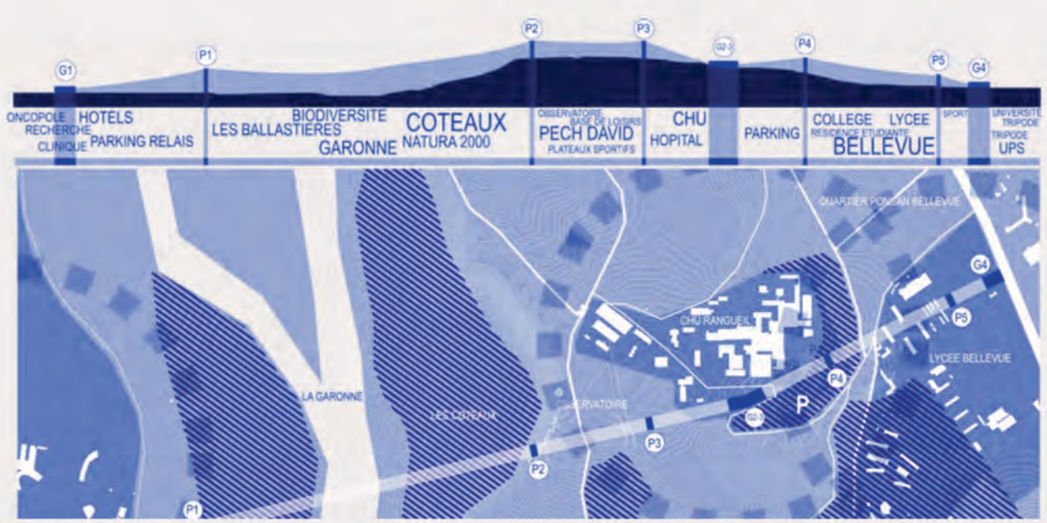
Coût travaux : 17.3 M€
Concours : 2016

Maîtrise d'ouvrage : SMAT / Ville de Toulouse
Équipe moe : Leinter (mandataire)
ppa●architecture
ATP (paysage)
Malet
Razel-Bec
Safège
A+B (designers)

Images : RSI Studio
Photographies : Philippe Ruault







la poétique de l'objet technique

Le métal affirme la signature industrielle de la ville, berceau de l'aéronautique. Des halles Latécoère de Montaudran qui rappellent le style Eiffel à l'usine de Dewoitine des Minimes, l'industrie a façonné l'histoire de Toulouse plus encore aujourd'hui avec Airbus et ses usines ultra-modernes comme celle de l'A380 ou de l'A350. À l'image de l'aéronautique, le téléphérique urbain Sud est envisagé comme un système industriel réfléchi. C'est un projet de construction «par l'industrie». Un imaginaire technique, des outils et des structures de production qui proviennent de collaborations étroites entre architectes, ingénieurs, designers et industriels. Le pylône et la station sont alors pensés comme des objets uniques issus d'un système structurel réfléchi. La lecture de la structure est assumée et mise en valeur. L'image technique du bâtiment est donnée à voir et à comprendre. L'esthétique de l'infrastructure pourtant présente rend l'édifice léger. Les architectures d'ouvrage d'art, utiles et performantes sont des outils de la vie quotidienne. En ce sens elles sont intemporelles, parce qu'assimilées et appréciées par le grand public.

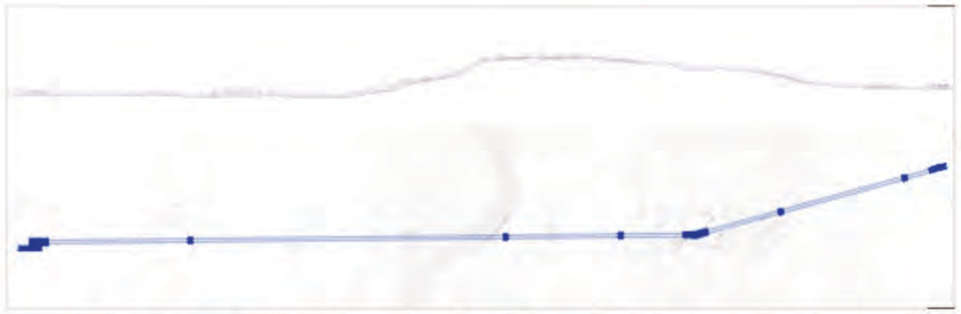
infrastructure

Le système de TUS est composé de stations et de pylônes. Concevoir la structure comme système permet de travailler la cohérence globale du projet, gage d'harmonie. Chaque pylône et chaque station constitue un élément d'un ensemble cohérent. De cette façon, la ligne du téléphérique forme un faisceau continu, véritable infrastructure que l'on traverse, telles des portes, esquissant des séquences au travers du paysage et ouvrant des fenêtres sur l'environnement ainsi respecté.

Système = Stations + Pylônes. Un ouvrage d'art est une construction de grande importance permettant de franchir un obstacle sur une voie de communication routière, ferroviaire ou fluviale (ponts, tunnels) mais également un dispositif de protection contre l'action de la terre ou de l'eau (murs, tranchée couverte,digue) et un dispositif de transition entre plusieurs modes de transports (quais et autres ouvrages portuaires). De tels ouvrages sont qualifiés « d'art » parce que leur conception et leur réalisation font intervenir des connaissances où l'expérience joue un rôle aussi important que la théorie.

système = efficacité

La logique industrielle correspond à des modes de production efficaces. La mise en place d'un système générique que l'on adapte ensuite aux besoins et au contexte est ici envisagée dans une optique de performance et d'efficacité (économie / délais). La répétition de modules calculés avec les ingénieurs permet la mise en place d'une ossature simple et efficace sur laquelle viennent ensuite se suspendre l'ensemble des éléments de planchers (hors Process de l'équipementier). Ce principe répond aux potentialités d'extension de la ligne. Un mode de construction, à l'image d'un meccano, qui permet d'ajouter des éléments à posteriori sans altérer l'image du projet. La station n'est pas conçue comme un objet-bâtiment mais comme un bâtiment-système qui peut être amené à évoluer.

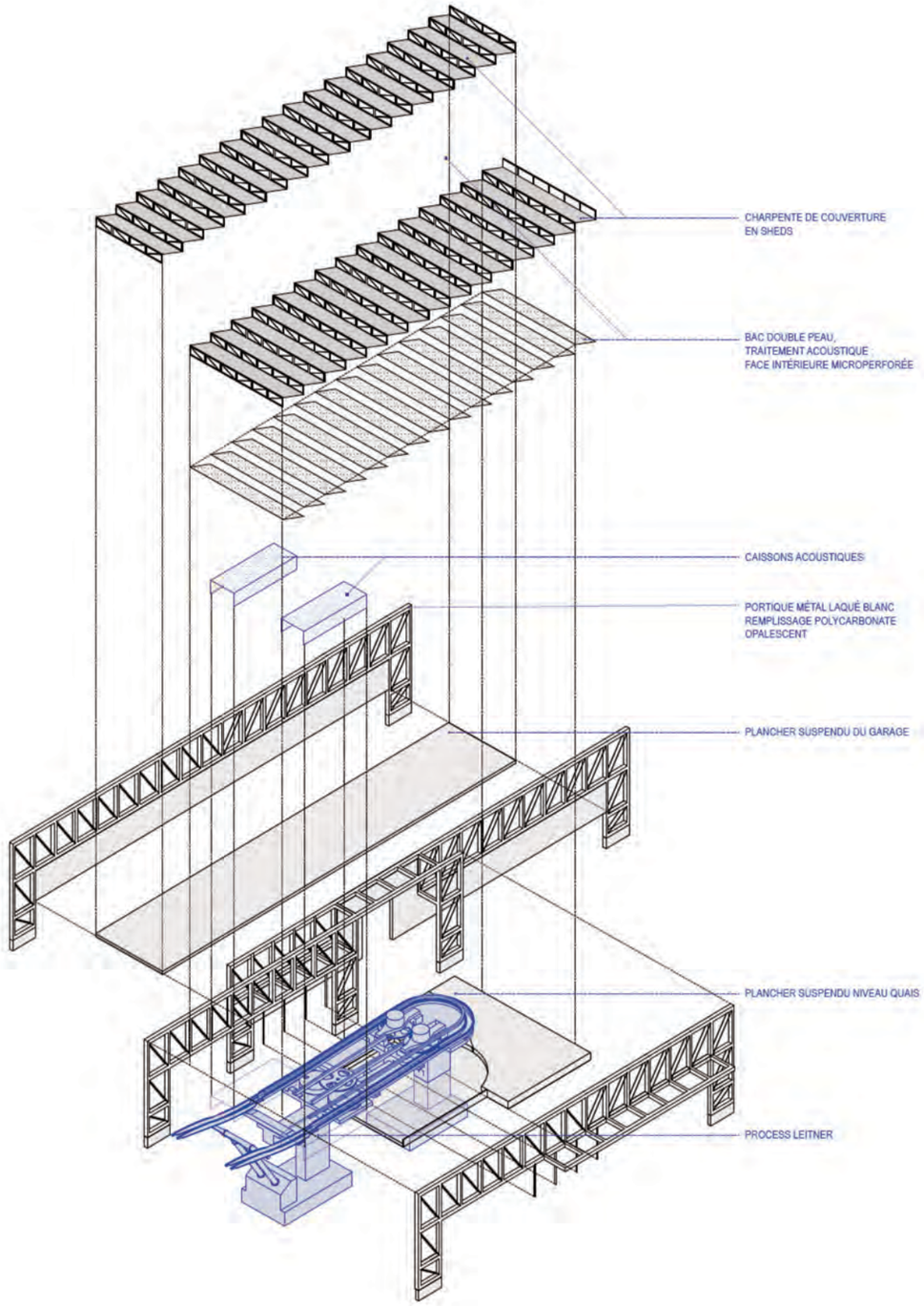




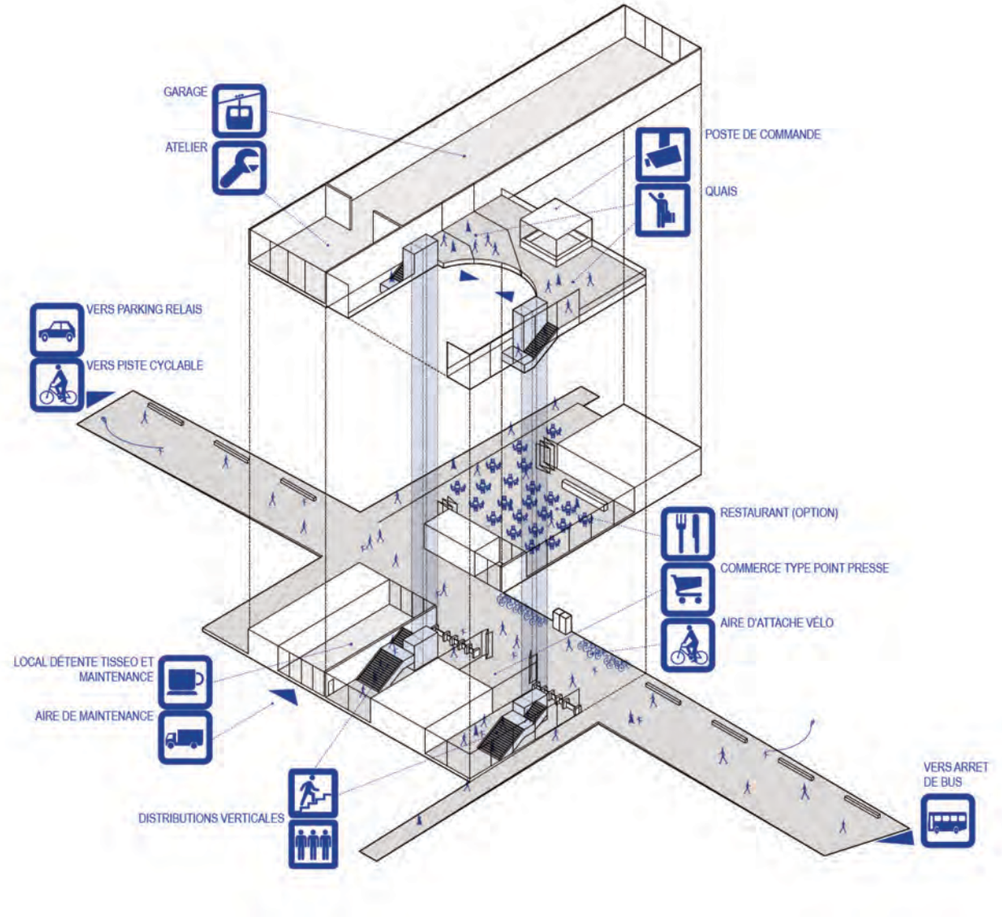








Structure



Usages



Assistante chef de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : CONCOURS

RESTRUCTURATION DU SIÈGE SOCIAL DU CRÉDIT AGRICOLE 31

Lieu : 6 Place Jeanne d'Arc, Toulouse

Programme : Restructuration du Siège social de la caisse régionale
du Crédit Agricole Toulouse 31

Coût travaux :nc
Concours : 2016
Livraison : 2019

Maîtrise d'ouvrage : Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31
Équipe moe : ppa●architecture (mandataire
ABC architecture
Scalene Architectes
Execo (économie et direction de travaux)
Soconer (fluides)
Barbanel (électricité)
Terrel (structure)
ID ingénierie (façades)
Gamba acoustique (acoustique)
A+B (designers)

Entreprise générale : GA

Images : RSI Studio



Un quartier en mutation

Le siège social du Crédit Agricole se positionne dans un quartier stratégique, situé entre le centre ville et le quartier de la gare Matabiau. Ce dernier, en pleine mutation, notamment avec le projet de Toulouse Euro Sud Ouest, permet de réfléchir à plus grande échelle sur la requalification des espaces publics, et notamment celui de la Place Jeanne d'arc.

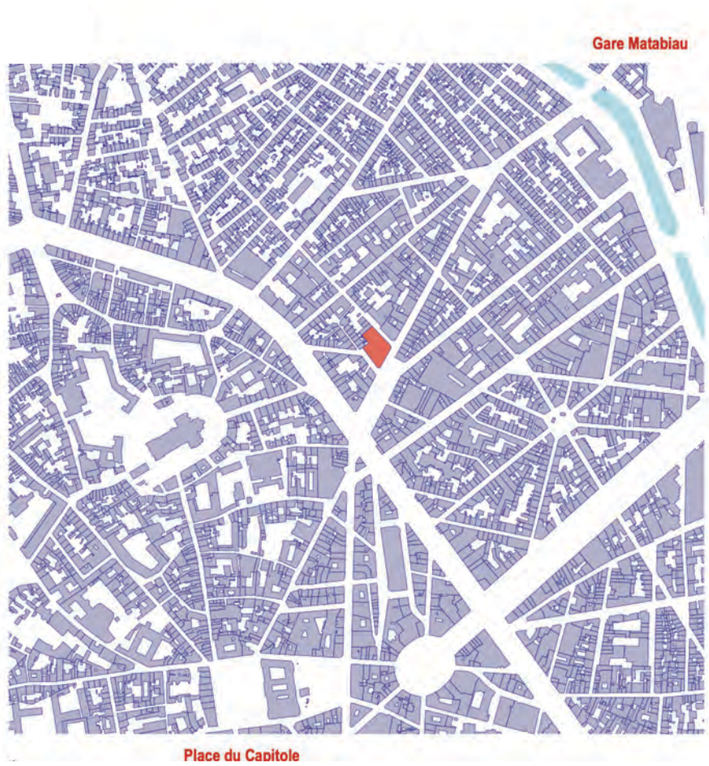
Un bâtiment institutionnel

L'ambition du projet est de moderniser le siège social en lui restituant un caractère institutionnel et intemporel. L'image très massive et découpée de l'édifice est repensée dans son ensemble afin de travailler une lecture unique, contemporaine et identifiable. Le siège présentait de nombreux dysfonctionnements et ne correspondait plus à son usage actuel ni à l'image développée par la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Une transformation de la volumétrie

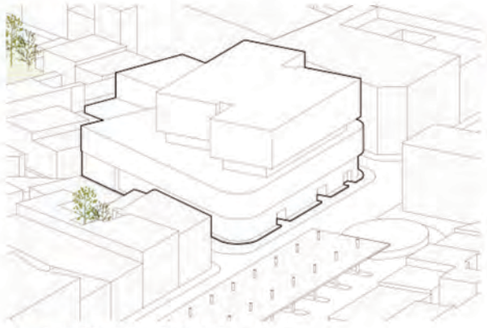
Le projet se construit autour de trois éléments majeurs qui illustrent la volonté forte d'améliorer l'espace de travail :

— Déplacer le noyau de distribution. Ce principe parvient à libérer un maximum de façades, à dégager des espaces de travail en premier jour et à redonner une cohérence globale à l'ensemble des flux ;
— Créer un patio central prolongeant le principe des cœurs d'îlots et des immeubles sur cours toulousains existants dans le contexte proche. Ce volume creusé est en lien direct avec le noyau de circulation reliant l'ensemble des niveaux. Il offre des conditions généreuses d'apport de lumière naturelle pour les espaces de travail. Au rez-de-chaussée, il constitue un lieu d'agrément qui prolonge les espaces de vie commune;
— Proposer un lieu de vie collective au rez-de-chaussée, à la croisée des flux: un plateau de convivialité et de travail collaboratif qui devient un passage obligé pour tous, lieu de rencontre et d'échanges, vitrine de la diversité et du développement du Crédit Agricole. Il est constitué d'une variété et une graduation d'espaces permettant le regroupement par petites entités et favorisant l'échange.
— Ce type d'espace se développe sur le même principe dans les étages de bureaux ; le «square» : lieu d'attente et d'échanges devant les ascenseurs, les «belvédères» : lieux de convivialité aux angles des plateaux de bureaux. Ces potentiels sont ainsi déclinés dans de petits espaces dédiés à des postes de travail pour encourager les nouveaux modes de travail







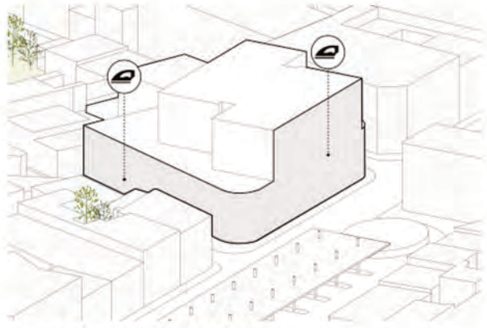


1 — état actuel A + B + C = 3

Un volume hétérogène scindé en trois parties.

Lecture d'un socle et d'une tour.

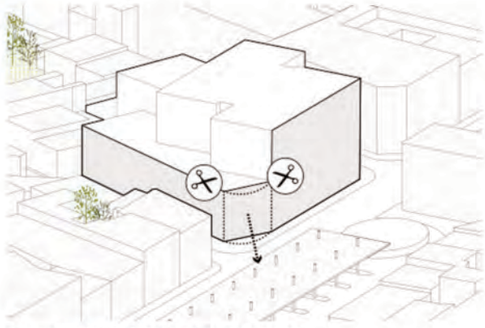
On passe de volumes horizontaux superposés à un siège vertical.



2 — un volume unique A1 + A2 = A

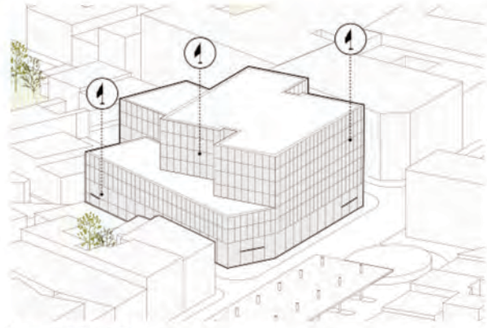
Gommer l'effet des différentes masses en alignant les façades au mêmes nus. Harmoniser l'ensemble.





3 — un volume à facettes : un prisme

Lier la partie basse du bâtiment au volume haut par une lecture continue des arrêtes. Créer des facettes, affirmer des fonctionnalités intérieures, et valoriser les entrées en s'adaptant au contexte local.



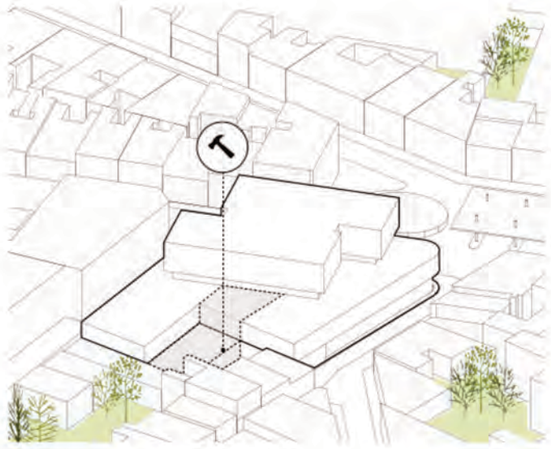
4 — une identité

Une façade ventilée compose l'enveloppe générale du siège social.

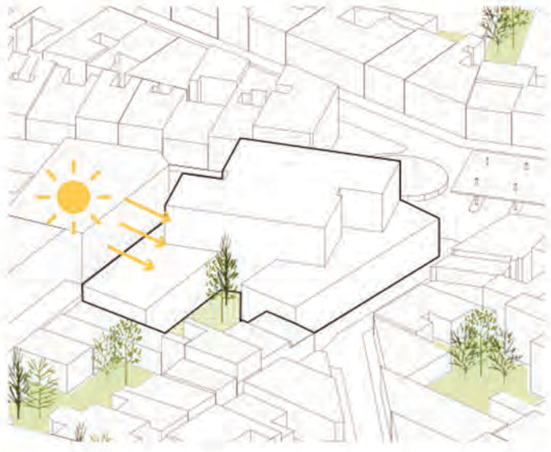
L'ensemble est homogène, et l'aspect immatériel donné par le mur rideau respirant change totalement l'image du bâtiment actuel.


CRÉDIT AGRICOLE TOULOUSE
AGENCE JEANNE D'ARC

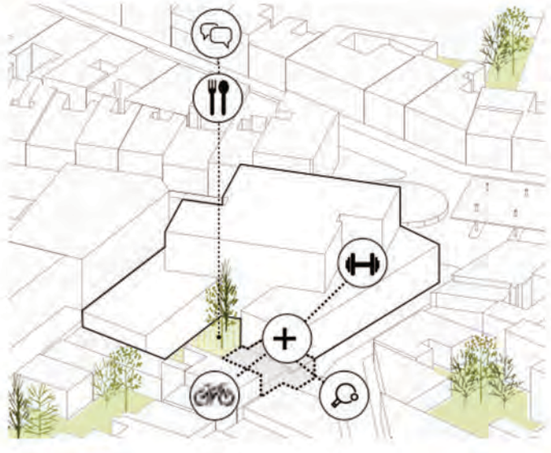




1 — volumétrie
Lien avec le tissu urbain avoisinant :
cour toulousaine type
Laisse la possibilité à des extensions futures
Ouverture du bâtiment pour apport de lumière sur les plateaux RDC et R+1



2 — confort
L'ensemble des paliers dans les étages donnent sur le patio. Apport de lumière naturelle considérable. Fraicheur donnée par l'orientation nord du patio. Rapport de vision d'espace et notion de sécurité. Espace extérieur partagé.



3 — usages
Traitement des limites intérieurs extérieurs.
Disposer de lieux de réception et de convivialité qui peuvent s'ouvrir sur l'extérieur: amphithéâtre, learning center, place du village, potentielles extension (comité d'entreprise, salle de sport, local vélo)













Chargée de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : ESQ - APS - APD - PC - PRO - DCE - ACT - DET - AOR

44 LOGEMENTS
SQUARE MAÏMAT

Lieu : Bd de l'Europe, Square Maïmat, Muret, 31600, France

Programme : Construction de 44 logements sociaux dans un parc destinés à de la location et à de l'accession sociale. Conception et mise en œuvre des aménagements extérieurs associés.

Coût travaux : 3.75 M€ (1316€ / m2)
Surface de plancher : 2826 m2
Livraison : Juin 2018
Mission : complète
Spécificité : RT 2010

Maîtrise d'ouvrage : Promologis / Zelidom
Le Muretain Agglo / Ville de Muret (voirie et sentier fleuri)
Équipe moe : ppa●architecture (architecte mandataire)
MOA (mo execution)
Emma blanc (paysage)
Execo (économie et direction de travaux)
Ceercé (fluides et électricité)
3J Technologies (structure)
MNS conseils (VRD)

Images : LouKat
Photographies : Philippe Ruault

Récompenses :
Échanges Urbains 2018
Lauréat Défis Urbain 2019
Prix «Habiter» du palmarès Architecture Aluminium Technal 2019
Sélection pour le prix Architecture Occitanie 2019
Mention spéciale «catégorie résidence» Landezine International Landscape Award LILA 2020

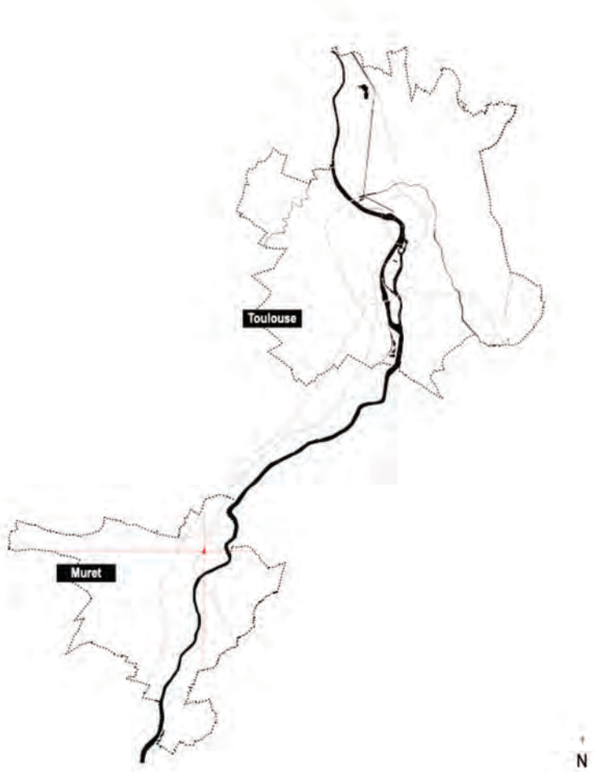


Le square Maïmat

Le square Maïmat, situé dans les quartiers nord de Muret (31), a été conçu sur le modèle des « Grands Ensembles » qui furent à l'honneur dans les années 1960. Le sol, imperméable, est le domaine réservé des parkings aériens et flux routiers permanents. Comme de grands rubans, les bâtiments sont placés en périphérie, renfermant le site sur lui-même. Au coeur de l'ensemble, un centre commercial se trouve rapidement à l'abandon dans ce quartier qui se paupérise.

Attaché à redynamiser le quartier, Promologis a initié un projet de renouvellement urbain global en étroite collaboration avec la ville de Muret et l'équipe de maîtrise d'oeuvre. Débuté en 2011, le chantier a fait l'objet d'une « opération tiroir », consistant en une démolition / reconstruction avec le relogement des habitants sur place. La phase 1« Maïmat sud » est livrée en 2014, tandis que les travaux de la phase 2 « Maïmat nord » prennent fin en 2018.

Le projet dans son ensemble s'articule aujourd'hui autour d'un vaste espace boisé dans lequel sont positionnés huit plots d'habitation. Une place publique accueille au sud un marché de plein vent et une extension des commerces au pied de l'immeuble en copropriété. Autrefois centré sur lui-même, totalement imperméabilisé, le site est désormais ouvert et poreux.



A



B



C



A — existant
B — phase 1 (148 logements)
C — phase 2 (44 logements)





prolonger le projet urbain et paysager

La phase 1 du projet a transformé positivement le quartier et la qualité de vie des résidents. Plus de 5000 arbres ont été plantés sur cette réserve foncière, constituant une pépinière au cœur de la ville. L'ambition de la seconde phase réside dans le prolongement du projet urbain et paysager. L'implantation de deux nouveaux bâtiments se doit de conserver ces espaces de nature dans le tissu urbain constitué. Ainsi renouvelé, le quartier a une « image vécue » valorisante qui permet de créer les conditions favorables à la mixité sociale.

«répondre au désir de maison» «l'immeuble-villa»

Le projet architectural cherche à répondre au « désir de maison » des potentiels acquéreurs en proposant un rapport à l'extérieur et un lien privilégié à la nature. L'image rêvée de la maison est principalement associée à la possession d'une terrasse, d'un jardin, d'une large ouverture au ciel et donc d'un lien fort avec la nature. La superposition de logements caractérisés par leur loggia en double hauteur ou terrasse plantée, donne un sentiment de « maison » et construit l'image d'un « immeuble-villa ». Le logement bénéficie des qualités d'un appartement (pratique, économe et confortable) et des qualités de la maison individuelle (continuité intérieur-extérieur, espace extérieur généreux et appropriable, lien privilégié avec la nature…).

la terrasse jardin

La terrasse-jardin est le prolongement de l'espace intérieur, un entre-deux, entre dedans et dehors, un moyen d'être au dehors dans un espace à soi avec un rapport filtré à l'espace public. La surface des logements étant compacte pour répondre à l'exigence d'un programme de logement social, la surface généreuse de la terrasse modifie positivement la perception de l'espace du logement. Largement dimensionnée (doublement de la surface des espaces séjour-cuisine) et protégée mais suffisamment ouverte (double hauteur), elle offre un fort potentiel d'appropriation par les habitants et une qualité d'usage proche de l'habitat individuel.

rapport au sol

Les rez-de-chaussée libérés des logements se posent dans des cours communes qui constituent l'interface ou le seuil entre l'espace public et le hall des immeubles. Fonctionnelles et appropriables, ces dernières créent du lien et offrent un environnement privilégié. La question importante de la résidentialisation et plus largement le rapport au sol des bâtiments sont formalisés par les dispositifs de cours communes et d'îlots boisés.

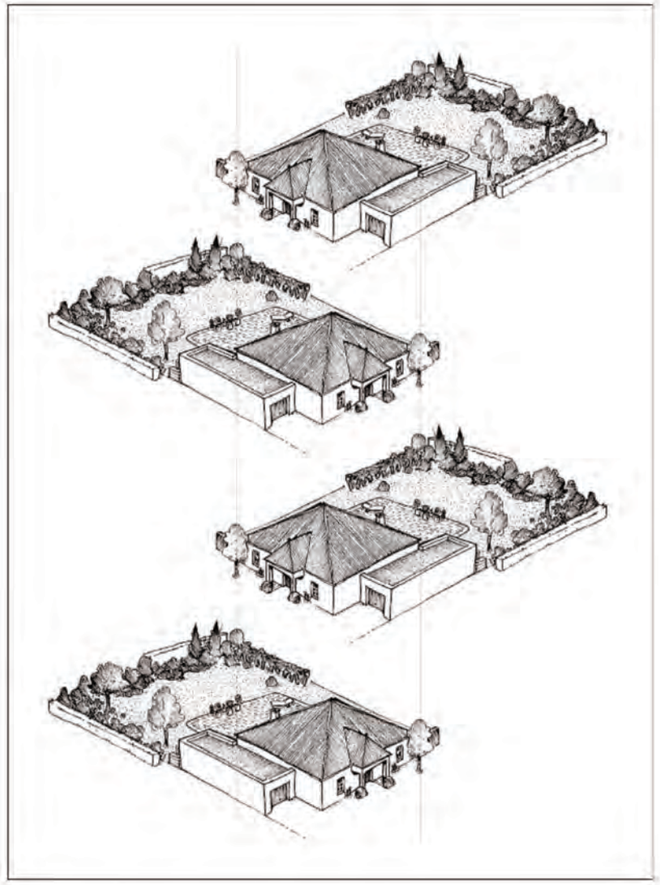
filiation formelle

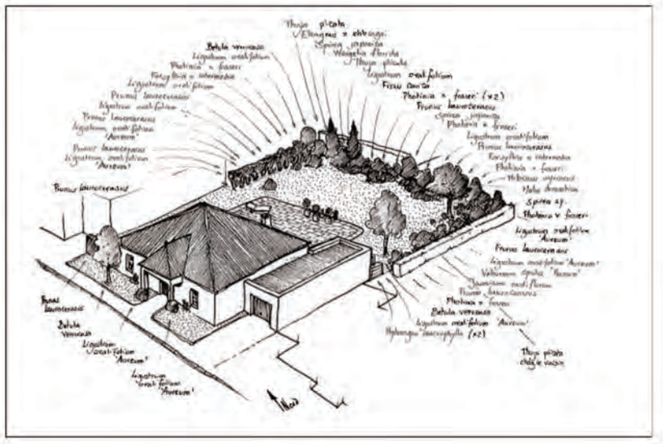
Le projet architectural, par sa radicalité « brutaliste », s'inscrit dans une filiation avec l'architecture moderne des années 60 qui constitue l'environnement proche. Il tente d'exprimer clairement ses intentions et d'affirmer la priorité donnée aux usages et à la qualité des logements, il marque le site par la force de sa présence.

rationalité constructive

Pour réaliser les ambitions énoncées, la conception du projet s'est élaborée à partir des principes de base : simplicité formelle, rationalité constructive et valorisation des éléments sériels. Les matériaux cohérents avec le projet architectural sont utilisés simplement avec une recherche d'une certaine évidence de la mise œuvre et une attention particulière à la pérennité dans le temps.







schémas de principe de superposition de l'habitat individuel
interprétation d'une illustration d'Alain Freytet
"le bocage pavillonnaire" de Pauline Frileux





étage courant





plan d'attique



Chargée de projet salariée chez ppa architectures
Phases : CONCOURS - APS - APD - PC - PRO - DCE

60 LOGEMENTS
ZAC DE L'ESCALETTE

Lieu : Zac de l'Escalette, Pibrac

Programme : Construction de 60 logements sociaux, collectifs et intermédiaires dans le quartier du parc de l'Escalette, ilot N

Coût travaux : 5.97 M€
Surface de plancher : 4098 m2
Livraison : En cours
Mission : complète
Spécificités : Certification Bepos E3C1 / NF Habitat HQE

Maîtrise d'ouvrage : Patrimoine SA Languedocienne
Aménageur : Oppidéa / Toulouse Métropole
Équipe moe : ppa●architecture (architecte mandataire)
MOA (mo execution)
Emma blanc (paysage)
Execo (économie et direction de travaux)
Soconer / ITUD (fluides et électricité)
1G2L (structure)
MNS conseils (VRD)

Images : LouKat





contexte

Pibrac est un village périurbain régi par le souhait d'un pavillonnaire rêvé et en relation étroite avec la nature. L'îlot de ZAC n'est pas pensé comme une résidence mais comme un hameau, confortable à vivre dans l'intimité et actif dans la vie sociale.

intentions urbaines et paysagères

- Prolonger les intentions de la Zac en proposant une organisation architecturale et paysagère nord-sud
- Offrir la double orientation est-ouest à l'ensemble des logements
- Profiter des lisières paysagères pour offrir un cadre de vie agréable et une intimité préservée
- Proposer un grand espace fédérateur, lieu des usages partagés et des distributions
- Proposer un lieu de vie collective (aire de jeux / potagers / pique-nique…)
- Proposer un lieu d'intensité de vie urbaine en interface et en continuité avec les espaces publics

l'îlot N

Reprenant les codes spatiaux du vocabulaire champêtre (densités et hauteurs des plantations, qualités des lumières…) ainsi que ses dynamiques (saisonnalité des floraisons, modes de gestion et croissance), le projet décline plusieurs typologies d'espaces offrant des ambiances variées en cœur d'îlot :

- La clairière ; espace ouvert, enherbé et lumineux, est un lieu de rassemblement, de détente et de rencontre central qui traverse l'ensemble du site.
- La haie comestible, plantées d'arbres et d'arbustes fruitiers, accompagne l'accès aux logements.
- Les traversées piétonnes permettent de parcourir le site d'est en ouest. Ponctuées de bancs, elles se transforment en espaces de repos et de rencontres entre les habitants.
- Les haies champêtres ceinturent les franges du site et permettent une mise à distance tout en assurant une continuité avec le contexte alentour.

les logements

Les logements bénéficient des qualités d'un appartement (pratique, économe, confortable) et des qualités d'une villa (individualisation des accès, continuité intérieur/extérieur, espace extérieur généreux et appropriable, stationnement à proximité). Deux types d'immeubles : «Immeuble sur jardin» et «Immeuble- villa» permettent une offre de logements diversifiée.

flexibilité typologique

L'ensemble des éléments du projet est tramé sur une trame constructive qui part d'un module générique de T2 et des contraintes du parking. Les éléments structurels positionnés sur les trames sont en continuité et assurent une rationalité à l'ensemble du projet tout en permettant une grande flexibilité.

principe de façade

Le principe de façade se développe suivant un système de grille rigoureusement dessinée à partir de la structure du bâtiment. Les trames peuvent être pleines ou vitrées suivant les usages : allèges basses pour les chambres et les bureaux, linteaux pour les portes et portes fenêtres des entrées, séjours, et cuisines.



— 100% des logements ont des continuités intérieur/ extérieur généreuses

— 100 % des logements sont traversants est-ouest

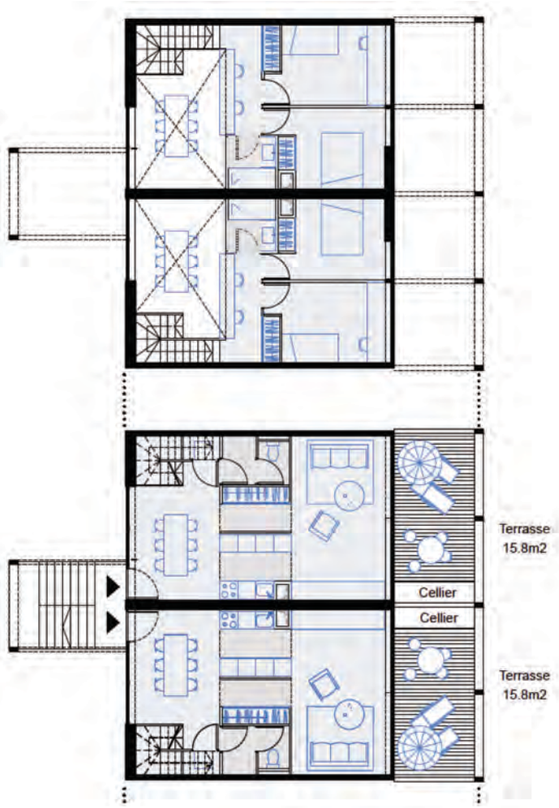
— 100% des logements ont des vues dans les arbres (protection de l'intimité)

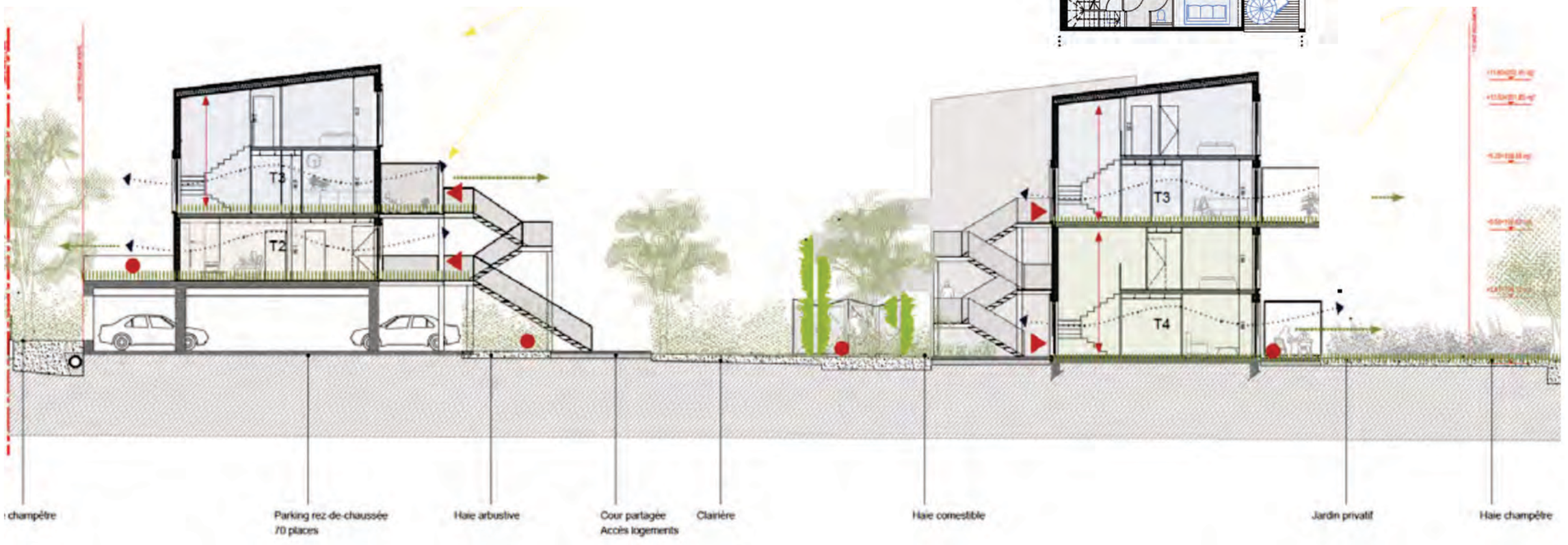
— 100% des logements sont orientés sud-est et disposent de protections solaires adaptées

— 100% des logements ont des accès individualisés

— 100% des T3 / T4 offrent des volumes généreux en double hauteur

— 100% des logements ont des celliers individuels







Chargée de projet salariée chez ppa architectures
Phases : CONCOURS - APS - APD - PC

205 LOGEMENTS
FAUBOURG MALEPERE

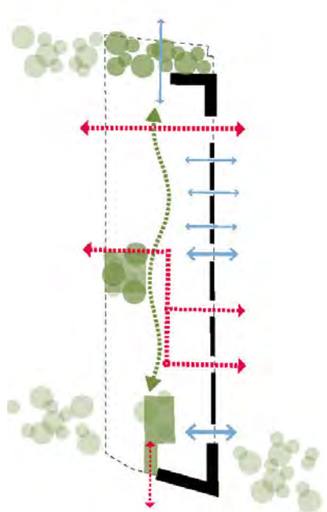
Lieu : Lots A12-A13, Faubourg Malepère, Toulouse

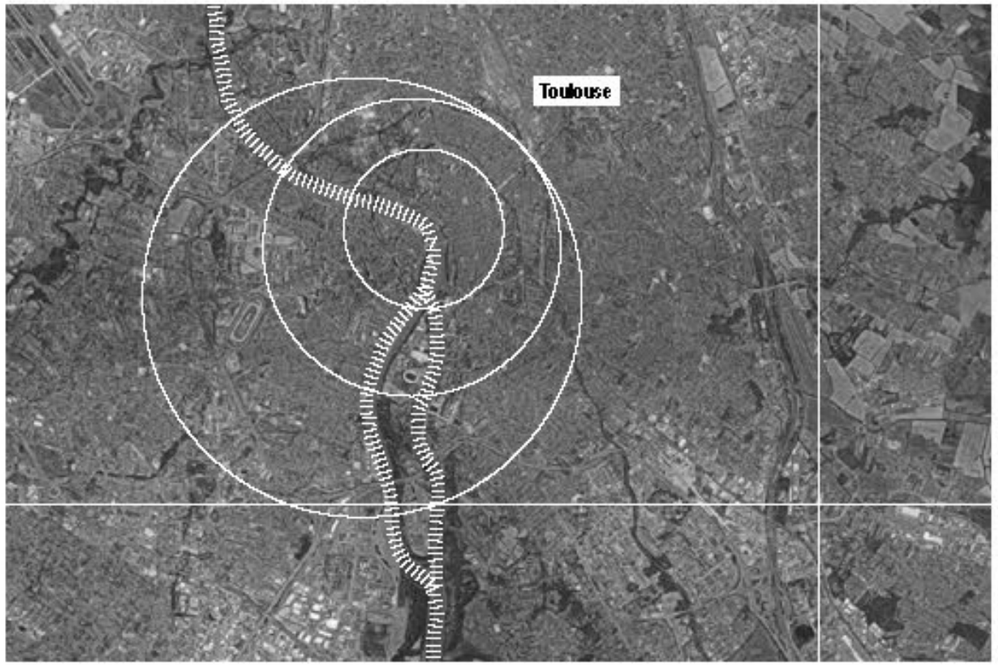
Programme : Construction de 205 logements collectifs, intermédiaires et individuels

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 13 360 m2 SP
Consultation : Septembre 2021
PC : Mai 2022
Mission : complète
Spécificités : RE 2020 / NF Habitat HQE / Cerqual profil biodiversité

Maîtrise d'ouvrage : Greencity + Promologis / Zelido
Aménageur : Oppidéa / Toulouse Métropole
Urbanistes : Ateliers Lion Associés
Équipe moe : ppa●architecture (architecte mandataire)
NAS Architectes (architecte associé)
Emma blanc (paysage)
Execo (économie)
Soconer (qualité environnementale, fluide et thermique)
1G2L (structure)
Techni-Cité (VRD et hydraulique)
Intervenants : Polyexpert (AMO HQE)

Images : Lotoarchilab + NAS Architectes







situation

N

habiter le faubourg

À l'image d'une Cité-jardin, le site permet d'accueillir un nombre conséquent d'habitations diversifiées tout en préservant des espaces plantés généreux et appropriables. Les échelles et les typologies de bâtiments sont diversifiées, mais reliées autour d'un paysage commun. Des continuités urbaines et paysagères sont assurées avec les avoisinants et avec les espaces publics de la ZAC. Tous les logements bénéficient d'espaces extérieurs largement dimensionnés et de qualités qui s'apparentent à celles de la maison individuelle. Le paysage privé s'additionne ainsi au paysage public et construit l'identité de ce nouveau quartier.

1 quartier
4 manières d'habiter

Le projet se décompose en 4 quartiers identifiés. Du sud au nord, on traverse une placette minérale constituée par un ensemble de 3 immeubles collectifs de petites échelles. On traverse ensuite un ensemble de logements intermédiaires denses puis un mail planté qui reçoit de part et d'autres des logements individuels groupés et des maisons dialoguant avec les habitations du lot voisin. Enfin l'îlot se conclu au nord par la présence de deux bâtiments «plot» reliés par un socle habité et donnant sur le boisement.

continuités urbaines et paysagères

Au sud, une placette minérale organise les accès aux halls des logements collectifs. Au nord, le boisement permet de se mettre en retrait de la route de Revel. Au cœur du projet, un jardin commun propose une large promenade plantée, élément fédérateur dédié au quartier. L'organisation des bâtiments sur la parcelle et l'optimisation du parking, situé exclusivement en sous-sol, génèrent des surfaces libres de toute construction permettant de planter généreusement en pleine terre. À l'image d'une cité jardin, le paysage planté devient l'élément fédérateur.

une intimité préservée

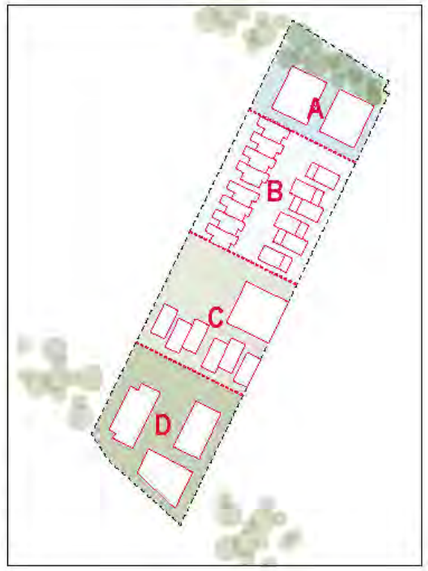
La progression de l'espace public, au collectif, à l'intime, est assuré par le travail des seuils. Les logements en rez-de-chaussée bénéficient de grands jardins qui occupent une part importante du plan de masse. Cette relation privilégiée entre les bâtiments et les espaces extérieurs vient qualifier les pieds d'immeubles. Des filtres végétaux assurent la limite entre les espaces privés et les espaces collectifs. Une strate arbustive dense accompagne les clôtures.

un plateau des usages partagés

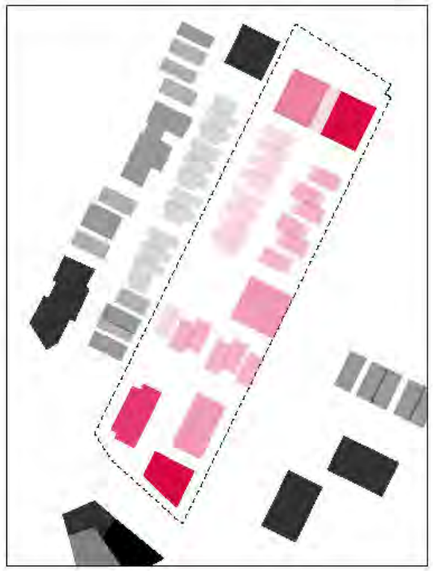
Des lieux domestiques, des lieux de détente, et des espaces d'activités intergénérationnelles permettent une qualité de vie douce et agréable. Au pied du bâtiment A, les logements sont aménagés en vue d'une potentielle mutation en locaux d'activités ou encore en salle commune dédiée à la copropriété.

des logements de qualité privilégiant confort et flexibilité

L'ambition du projet est de proposer des logements aux habitants qui bénéficient des qualités d'un appartement (pratique, économe, confortable) et des qualités de la maison individuelle (continuités intérieur-extérieur, espaces extérieurs généreux et appropriables). Les orientations multiples et la qualité des espaces extérieurs favorisent le dedans-dehors. Le projet propose des espaces extérieurs généreux privatifs qui prolongent l'espace de façon fluide et modifient positivement la perception d'espace. Dans le cadre d'un projet partagé et partenarial, la trame générique mise en place permet une flexibilité dans la répartition des typologies et dans l'occupation de la parcelle. A l'intérieur du logement, les aménagements sont conçus de façon à favoriser l'appropriation et la flexibilité selon les modes de vie et les changements d'occupation au quotidien. Tous les logements bénéficient d'un «espace en plus» pouvant être dédié à du télétravail.



A - Logements collectifs en plot
B - Maisons et logements individuels groupés
C - Logements intermédiaires
D - Logements collectifs



Gabarits











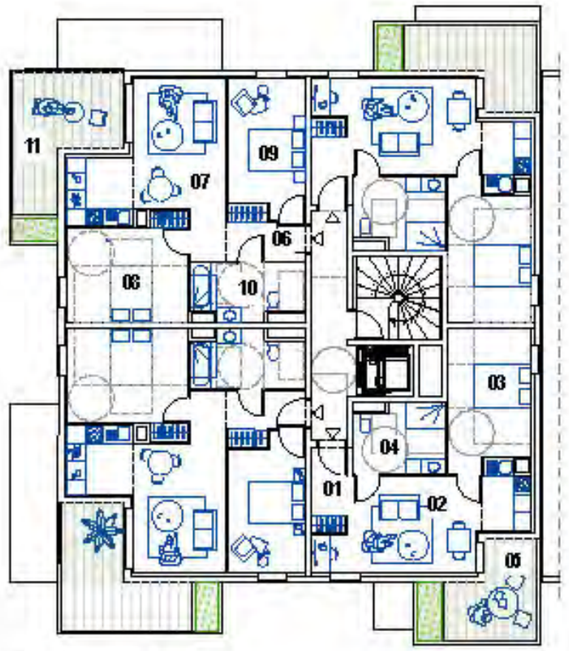


l'immeuble nord



L'immeuble nord est constitué de deux «bâtiments plots» s'élevant en R+5 et R+7, reliés par un socle habité. Le dispositif de composition centré permet de proposer des doubles ou triples orientation à l'ensemble des logements. Les séjours d'angle s'ouvrent généreusement sur l'extérieur et sur le boisement. Les cuisines séparées et éclairées naturellement donnent elles-aussi sur les terrasses-jardin. Une alternance de la position des balcons d'un étage sur l'autre permet d'assurer un ensoleillement maximum et d'assurer une protection des vis-à-vis.

Les logements sont desservis par des circulations communes optimisées disposées au centre des volumes bâtis pour libérer le maximum de façade pour les logements. Ces circulations communes optimisées desservent deux T2 et deux T4 par palier. L'espace de l'entrée est réduit à son minimum. L'ensemble des logements bénéficient d'un accès au parking sous-terrain et d'un cellier privatif en rez-de-chaussée. Tous les logements répondent aux normes PMR en vigueur.



plan étage courant

Appartement T2 38,8 m²
01 — Entrée 3,3 m²
02 — Séjour /Cuisine 19 m²
03 — Chambre 12,6 m²
04 — Salle de bain 6,9 m²
05 — Terrasse-jardin 10,3 m²

Appartement T3 56,2 m²
06 — Entrée 4,2 m²
07 — Séjour /Cuisine 20,7 m²
08 — Chambre 13,4 m²
09 — Chambre 11,2 m²
10 — Salle de bain 6,7 m²
11 — Terrasse-jardin 13,8 m²



axonométrie du T3

les immeubles sud



La petite échelle des trois immeubles sud permet de desservir uniquement 4 logements par paliers. Ces trois bâtiments ont chacun des spécificités mais bénéficient de caractéristiques communes : des accès facilités depuis la placette, des paliers d'étage éclairés naturellement, des terrasses-loggias généreuses, des appartements avec des triples orientations. Ces orientations multiples favorisent le «dedans-dehors». Des séjours d'angle et des cuisines séparées s'ouvrent généreusement sur l'extérieur.

Les plans d'étage type offrent de potentielles variations typologiques selon les étages (ex : 2 T2 peuvent devenir 1T4) permettant ainsi de potentielle évolutions de la granulométrie au cours de la conception et de la commercialisation.

Dans les typologies des attiques, les logements jouissent de grandes terrasses privatives, végétalisées, qui assurent l'intimité et l'agrément. Ces grandes typologies des derniers niveaux bénéficient des qualités d'une villa en centre-ville, des terrasses de plein pied avec une continuité intérieur extérieur bénéficiant de vues exceptionnelles sur le coeur d'îlot.

De par sa situation dans le plan de masse, le collectif A, s'élevant en R+7, pourra accueillir des locaux d'activité en rez-de-chaussée. Le collectif B, en R+5, profite d'une grande terrasse commune collective dédiée à la biodiversité et aux usages partagés. Enfin, la morphologie du collectif C, en R+6 partiel, s'adapte à



plan étage courant

Appartement T4 87 m²
01 — Entrée 2,8 m²
02 — Séjour / Cuisine 40 m²
03 — Chambre 14 m²
04 — Chambre 9,6 m²
05 — Chambre 9 m²
06 — Salle de bain 7 m²
07 — Dégagement 4,6 m²
08 — Terrasse-jardin 24,7 m²

Appartement T2 46 m²
09 — Séjour / Cuisine 28,3 m²
10 — Chambre 13,6 m²
11 — Salle de bain 6,1 m²
12 — Terrasse-jardin 17,8 m²

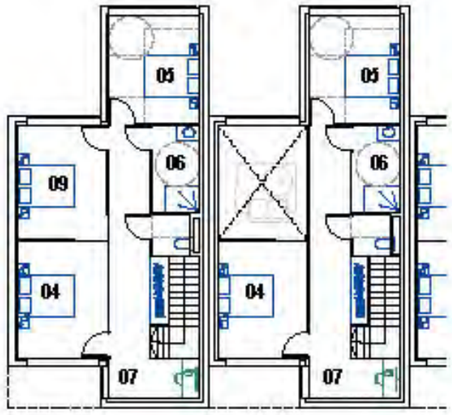


axonométrie du T4 « attique »

les maisons individuelles

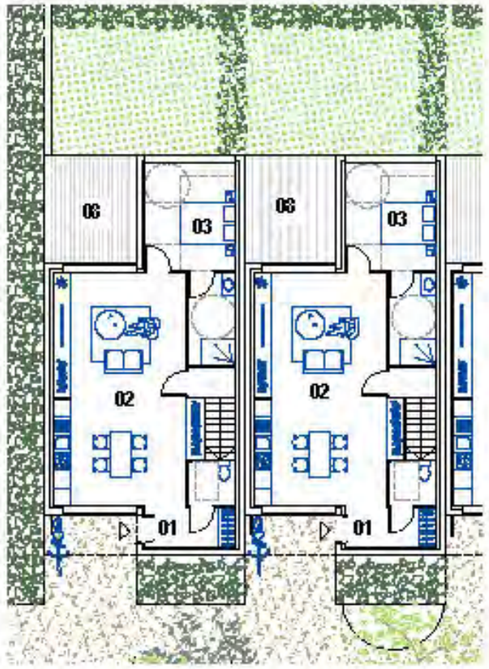






Maison T4 108 m²
01 — Entrée 4,1 m²
02 — Séjour / Cuisine 42,3 m²
03 — Pièce 01 + SDB 16,5 m²
04 — Pièce 02 11,8 m²
05 — Pièce 03 11,2 m²
06 — Salle de bain 7,1 m²
07 — Dgt et Bureau 15 m²
08 — Terrasse-jardin 46 m²

Maison T5 119 m²
01 — Entrée 4,1 m²
02 — Séjour / Cuisine 42,3 m²
03 — Pièce 01 + SDB 16,5 m²
04 — Pièce 02 11,8 m²
05 — Pièce 04 11m²
06 — Salle de bain 7,1 m²
07 — Dgt et Bureau 15 m²
08 — Terrasse-jardin 46 m²
09 — Pièce 03 11,2 m²



7 maisons individuelles, dialoguant avec les maisons du lot 09, se situent au centre de la parcelle. Ces maisons en bande sont toutes traversantes sur un jardin privatif, dont l'intimité est assuré par la morphologie de la maison.

Les rez-de-chaussée des maisons sont génériques, les R+1 sont évolutifs, permettant ainsi une potentielle adaptation du programme. La maison est conçue comme une collection de pièces, favorisant ainsi l'appropriation et la flexibilité selon les modes de vie.

Une attention portée sur l'aménagement de la séquence d'entrée, permet d'assurer un seuil entre l'espace collectif et l'espace intime tout en offrant des potentiels d'appropriation par les habitants.

À l'étage, le palier est largement dimensionné pour offrir un espace appropriable en bureau, en salle de jeu ou en bibliothèque. Cet «espace plus» répondra éventuellement à un usage en télétravail.



Assistant chef de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : ESQ - APS - APD - PC

LOGEMENTS GUILHEMERY

Lieu : 28 rue du Pont Guilhemery, 31500 Toulouse

Programme : Construction de 67 logements et de 30 places de stationnement

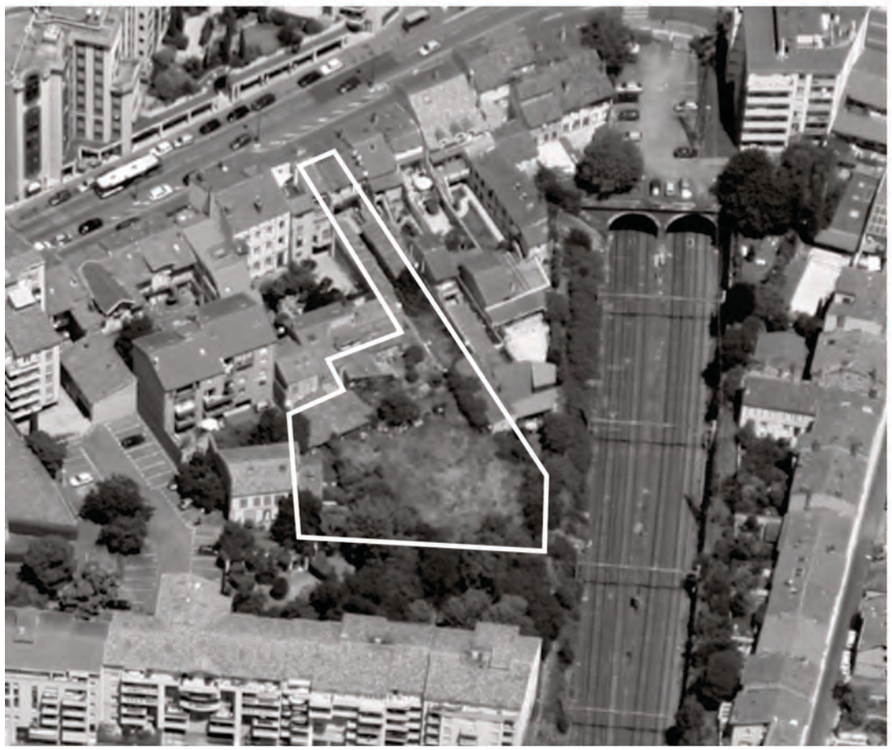
Coût travaux : 5.1 M€
Surface de plancher : 3320 m2
Livraison : Mars 2019
Mission : complète
Spécificité : RT2012

Maîtrise d'ouvrage : Sporting Promotion
Équipe moe : ppa●architectures (architecte mandataire)
ATP (paysage)
EEC (moe exécution)
Ceercé (fluides et électricité)
EMO (structure)
Emacoustic (acoustique)

Photographies : Philippe Ruault







Situé entre la voie ferrée, le canal du midi, et la rue du Pont Guilheméry, le projet s'inscrit dans un contexte urbain contraint et chahuté. Avec une façade sur rue très étroite, la parcelle se dilate à l'arrière pour s'ouvrir sur un cœur d'îlot, bordé à l'est par le talus de la voie ferrée et au sud par un espace boisé classé.

L'implantation des bâtiments sur la parcelle répond aux préalables et constantes suivantes:

- l'intégration des volumes bâtis et leur mise en résonance avec l'existant
- la qualification et la mise en correspondance des vides générés
- la mise en valeur et la continuité de l'espace boisé classé

Le plan de masse définit cinq bâtiments-plots implantés dans la continuité du bâti existant générant ainsi une continuité des vides. L'orientation des bâtiments ainsi définie permet de réduire au maximum les vis-à-vis, notamment avec les parcelles avoisinantes. Les logements, traversants dans leur grande majorité, s'ouvrent au sud, profitant des vues sur le cœur d'îlot planté.

En cœur îlot, la volumétrie générale des plots est simple et compacte, animée par le simple calepinage des ouvertures. Au sud et sur les espaces verts dégagés, des baies de plain-pieds prolongent les pièces de vie, elles sont associées à des sorties extérieures du type balcons, loggias ou terrasses. À l'inverse, au nord, les chambres disposent de fenêtres sur allèges assurant leur intimité.

Les deux façades sur voies sortent du principe donné en cœur d'îlot. La façade sur rue est plus urbaine, avec une proportion de percements plus généreuse au nord. Sur voie ferrée, les dimensions des ouvertures sont minimisées pour diminuer l'impact acoustique de la voie ferrée.

Trois toitures sont habitées par des terrasses accessibles en bois, offrant une respiration complémentaire aux logements.

Les façades et les ouvrages de serrurerie sont de teinte claire pour favoriser la luminosité et minimiser le réchauffement estival. Le bâtiment sur rue reçoit un parement de brique faisant écho aux bâtiments environnants.

Le rez-de-chaussée des bâtiments est partiellement libéré de logement, dégageant sur rue des porches d'entrée successifs. Il accueille les services de la résidence (boîtes aux lettres, espace 2 roues, salle de sport, local ordures ménagères...) et organise les transitions entre espaces publics, collectifs et privés.

Le projet paysagé réintroduit l'image de la cour toulousaine, proposant une alternance de couverts et de petits espaces végétalisés, d'héberges plantées de grimpantes, et de murs bâtis. La matérialité du sol est donnée par un assemblage de pavés de granit. La cour végétale mixe des massifs plantés en deux strates : haute et basse, pour minimiser les vis-à-vis et gérer les mises à distance. L'espace boisé classé sur la parcelle mitoyenne est prolongé par des plantations d'arbres de hautes tiges.







Chargée de projet salariée chez ppa architectures
Phases : CONCOURS

193 LOGEMENTS ET COMMERCES FAUBOURG MALEPÈRE

Lieu : Lot A20, Faubourg Malepère, Toulouse

Programme : Construction de 193 logements collectifs et intermédiaires, d'un centre commercial sur 2 niveaux, commerces, et activités libérales. Construction de 2 parking et des aménagements extérieurs associés

Coût travaux : 23,7 M€
Surface de plancher : 16000 m2 SP
Consultation : Novembre 2020
Mission : complète
Spécificités : Bepos E3C2 / NF Habitat HQE / Effinature

Maîtrise d'ouvrage : Icade Promotion + Engie Solution Aire Nouvelle
Aménageur : Oppidéa / Toulouse Métropole
Urbanistes : Ateliers Lion Associés
Équipe moe : ppa●architecture (architecte mandataire)
NAS Architectes (architecte associé)
Emma blanc (paysage)
Intervenants : Palanca (Urbanisme transitoire)
Muséum national d'histoire naturelle (Biodiversité)
Citoy'EnR (Enervies renouvelables)

Images : Illulissa





Toulouse Ville Verte

La ville de Toulouse fait face à plusieurs challenges environnementaux, auxquels ce projet répond en cohérence avec les politiques locales. Ainsi, la Ville rose devient verte dans un objectif de résilience au changement climatique et de diminution d'impact environnemental. Le bas carbone sera le fil conducteur de ce projet influençant notamment les choix sur l'architecture, les matériaux, les systèmes énergétiques et la mobilité

un village entre ville et campagne

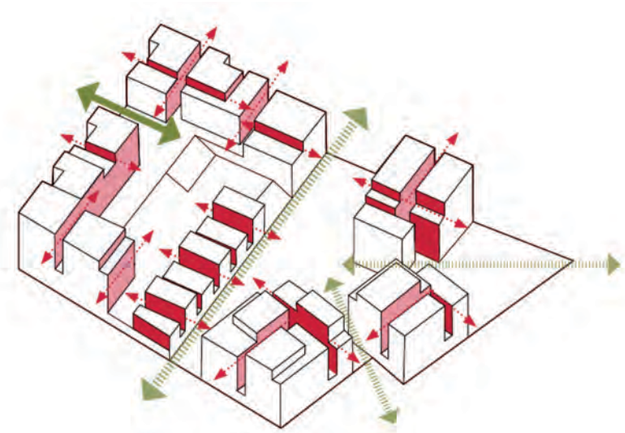
Le faubourg Malepère exprime le paradoxe urbain de la métropole toulousaine, en offrant la qualité d'une vie en ville et le luxe d'une vie à la campagne.

La programmation du lot A20 reflète les particularités d'un petit village situé entre ville et campagne. Cette image, exprimée par la diversité des habitations et des volumes bâtis, prône un rapport intime à la nature, au paysage, et une réflexion poussée sur les cellules de vie.

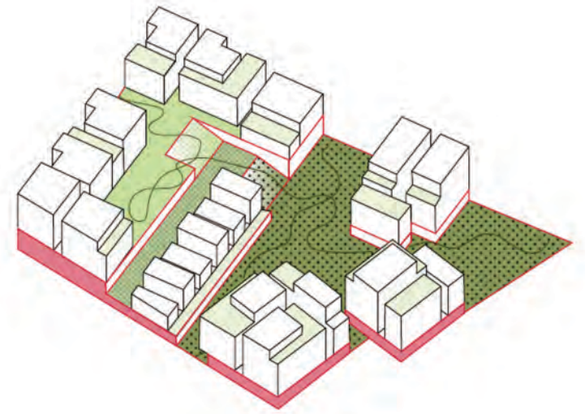
renforcer un paysage commun

Vivre à la campagne fait rêve, la vue sur une végétation omniprésente et englobante apaise... Comment retrouver un tel confort dans un contexte urbain de faubourg ?

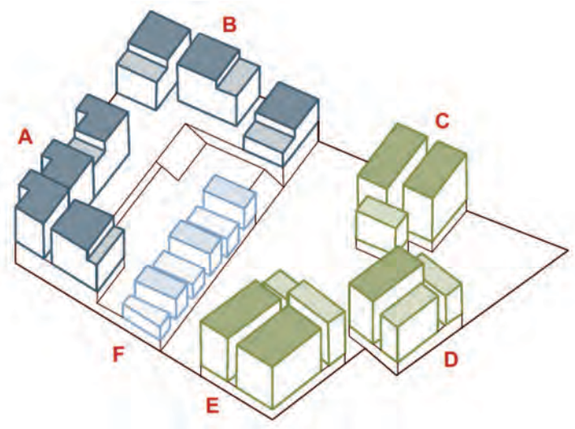
La campagne toulousaine se caractérise par une grande variété de milieux : bois, clairières, bocages, champs, prairies, marais, friches, vergers, cours d'eau, étangs... Afin de retrouver cette diversité, chaque strate végétale est symbolisée par un milieu emblématique, et est associée à un étage du projet. Ainsi, la décomposition des trois strates végétales est mise en scène : elles traversent le projet, et gravissent les étages. La strate arborée est associée à la forêt (RDC), la strate arbustive à la structure du verger (R+1), et la strate herbacée à la prairie (R+2)



Transparence urbaine / Porosités / Fragmentartion

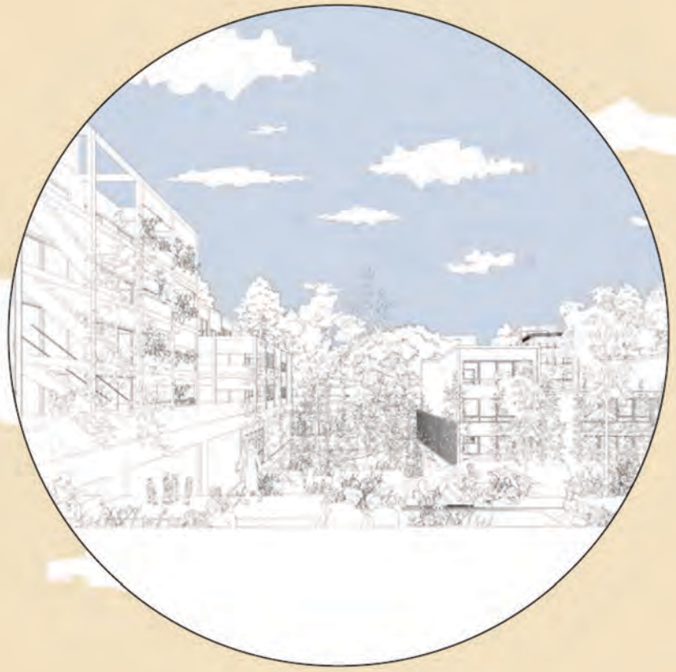


Socle-lisières actives / Topographie habitée

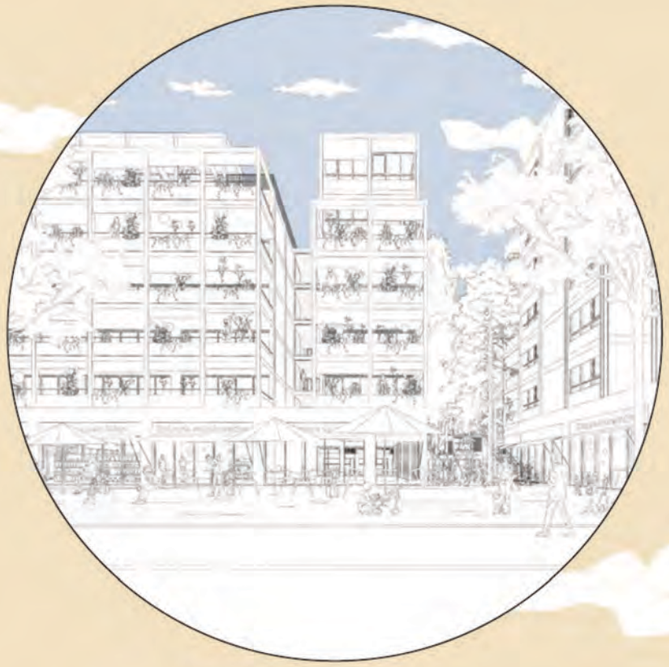


Habitations diversifiées / Hétérogénéité des volumes

Plateau des usages partagés



Animations urbaines



Respect de l'héritage





Polarité commerciale
Une attractivité assurée par des vitrines, en transparence sur la locomotive commerciale : un coffee shop au R+1 et une salle de sport au RDC animent cette façade urbaine au droit de la faille.

Un îlot accessible et inclusif
Grâce à l'invention de la strat-up toulousaine Virtuoz avec son plan tactile, vocal et interactif en relief, nous emportons le défi d'intégrer les personnes malvoyantes et non-voyantes qui peuvent désormais se déplacer en autonomie au sein de notre projet et les espaces publics attenants.

Un pôle de mobilités décarbonées
Un îlot qui centralise les mobilités douces du quartier au travers de plusieurs services : auto partage, place covoiturage, bornes de recharges électriques, stations de vélos électriques, vélos cargo, équipement autonome pour réparation vélos

Continuité urbaine et paysagère
Une percée nord-sud, support d'usages partagés et d'un gradient de paysage du RDC au R+2, de la forêt à la prairie.

Un îlot de fraîcheur largement planté
Une traversée est-ouest en pleine terre, densément boisée, et donnant accès aux différentes entités du cœur d'îlot : halls d'entrée, grand escalier, parkings... Infiltration des eaux pluviales, espaces refuges de biodiversité, valorisation des rémanents et déchets verts.

Lisière urbaine
Créer une intensité urbaine par un programme de type « épicerie collaborative » et des locaux d'activités

Bien vivre ensemble, au quotidien



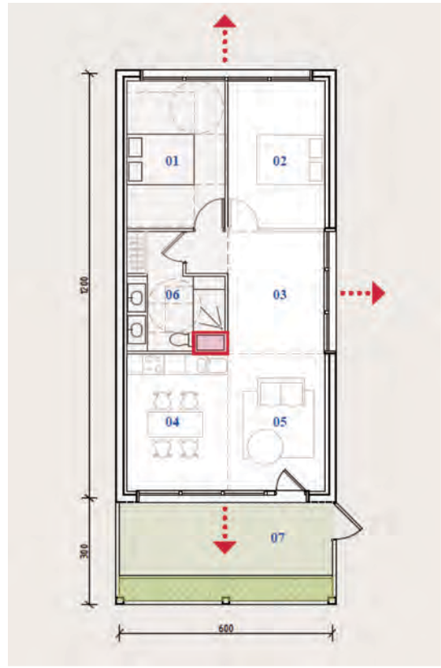


La répartition typologique proposée répond à la demande du programme. La trame générique mise en place permet une flexibilité dans la répartition des typologies. Ce système, assuré par les trames, permet d'offrir une flexibilité dans les gabarits et l'occupation de la parcelle. Les appartements sont conçus comme une collection de pièces. Ce principe, sans différenciation des espaces, favorise l'appropriation et la flexibilité selon les modes de vie, les changements d'occupation au quotidien, les différentes temporalités.

L'ambition du projet est de proposer des logements aux habitants qui bénéficient des qualités d'un appartement (pratique, économe, confortable) et des qualités de la maison individuelle (continuité intérieur-extérieur, espace extérieur généreux et appropriable). Les orientations multiples favorisent le dedans-dehors. La terrasse-jardin privative largement dimensionnée dédouble la surface de la pièce à vivre.

« Naturellement chez soi » répond aux demandes de nos clients :
—— Télétravail (plusieurs usages dans une pièce)
—— Personnalisation de son logement
—— Inclusion des mobilités douces
—— Espaces communs adaptés
—— Espaces extérieurs pour chacun

Cette démarche s'appuie sur 2 axes forts de notre Raison d'Être :
—— La nature qui fait du bien
—— Le logement pour tous



Un module générique appropriable



OPTION A
J'emménage dans mon premier logement

OPTION B
Je bénéficie d'un séjour traversant

OPTION C
Je télétravaille à la maison

OPTION D
La famille s'agrandit



Un repère urbain actif, généreux et intemporel

Assistante chef de projet salariée chez ppa●architectures
Phase : CONCOURS

MONTAUDRAN AEROSPACE

Lieu : Ilot 7A, Montaudran Aerospace, Toulouse

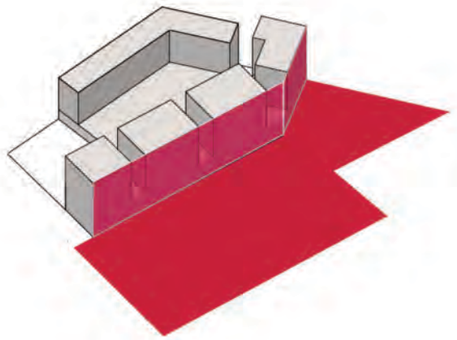
Programme : Construction de bâtiments mixtes avec 122 logements, commerces et parking, lot 7A

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 7960 m2
Concours : 2015
Spécificité : Habitat et Environnement

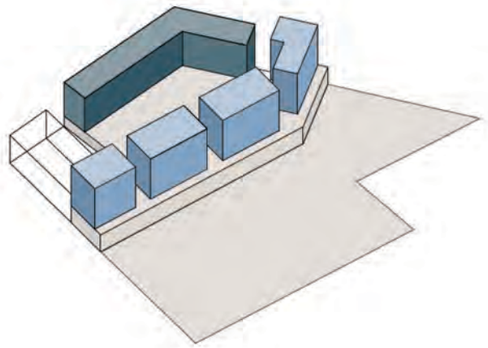
Maîtrise d'ouvrage : Altarea Cogedim
Collectivité : Toulouse Métropole
Équipe moe : ppa●architecture (architecte mandatiaire)
Execo (économie et direction de travaux)

Images : Sylvain Mille

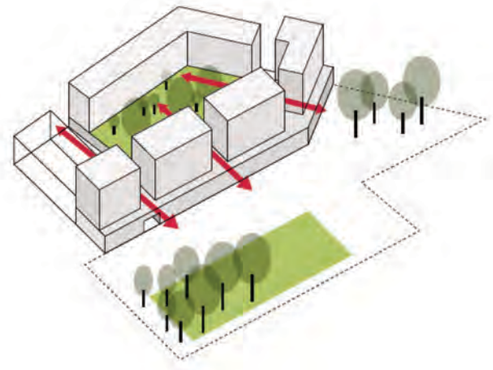




Frontalité
Une frontalité en rapport avec l'espace public majeur.



Morphologie
Une morphologie qui assure la continuité de l'espace public avec un socle identifié et les variations du front bâti par des immeubles d'habitation.



Porosité
Césures sur toute la hauteur du bâtiment qui assurent la transparence vers le coeur d'îlot.

Toulouse Montaudran Aérospace est un projet urbain ambitieux pour le développement métropolitain.

Au Nord, autour de la Place centrale, le quartier résidentiel rassemble les programmes et fonctions participant à la vie urbaine. En conciliant les 3 échelles d'intervention: publique (le quartier), collective (la résidence) et privée (le logement), le projet tente de répondre, à l'ambition urbaine, architecturale et paysagère du programme. Constituer un ensemble en cohérence et en continuité avec le contexte urbain, réaliser une résidence de commerces et d'habitations avec une qualité de vie douce et animée et proposer des logements confortables et généreux.

Le cœur d'îlot se décompose en 2 espaces différenciés: la Cour intérieure et le Jardin. En prolongement de l'espace public, la Cour intérieure est un espace passant qui distribue l'ensemble des halls des bâtiments, les locaux vélos, les accès au parking et aux services. La Cour intérieure est un espace directionnel traité dans l'esprit des cours parisiennes.

Le Jardin se situe au centre du cœur d'îlot dans une position ouverte et surélevée qui valorise son statut privilégié de lieu de vie partagé. Cet espace est un jardin public fortement végétalisé qui encourage l'occupation et l'appropriation par les habitants avec la large pelouse ou les assises à l'ombre des grands arbres. Associé aux jardins privatifs des logements (arbres en cépée), le Jardin partagé constitue un espace d'agrément visuel qualitatif depuis les logements et les circulations extérieures. A partir de cette centralité paysagère, la présence du végétal se développe horizontalement et verticalement dans l'îlot pour donner à l'ensemble du cœur d'îlot une ambiance résidentielle douce et apaisée.

L'ambition du projet est de proposer des logements aux habitants qui bénéficient des qualités d'un appartement (pratique, économe, confortable) et des qualités de la maison individuelle (individualisation de l'accès, continuité intérieur-extérieur, espace extérieur généreux et appropriable).

La surface des logements est compacte pour répondre à l'exigence d'un programme de « logement intermédiaire ». Les espaces extérieurs représentent donc un enjeu particulièrement important pour la qualité de vie des habitants.

Le projet propose des espaces extérieurs généreux qui prolongent de façon fluide l'espace intérieur vers l'extérieur et modifient positivement la perception d'espace. La surface des terrasses « dédouble » la surface des pièces à vivre et offre une qualité d'usage aux appartements proche de l'habitat individuel.


N
LOT 7C
Passerelle
BAT. E
BAT. F
BAT. D
BAT. A
BAT. B
BAT. C
Tout les accès se font depuis le coeur d'îlot
Toutes les orientations sont qualitatives
Tout les logements ont des sorties extérieures


ALIMENTATION
STREET SHOP
PHARMACIE
H2O

Assistante chef de projet salariée chez ppa●architectures
Phases : ESQ - APS - APD - PC - PRO - DCE - ACT - DET - AOR

RESTAURANT LE PYR

Lieu : 10 Descente de la halle aux poissons, 31000 Toulouse

Programme : Aménagement du restaurant étoilé le PyR

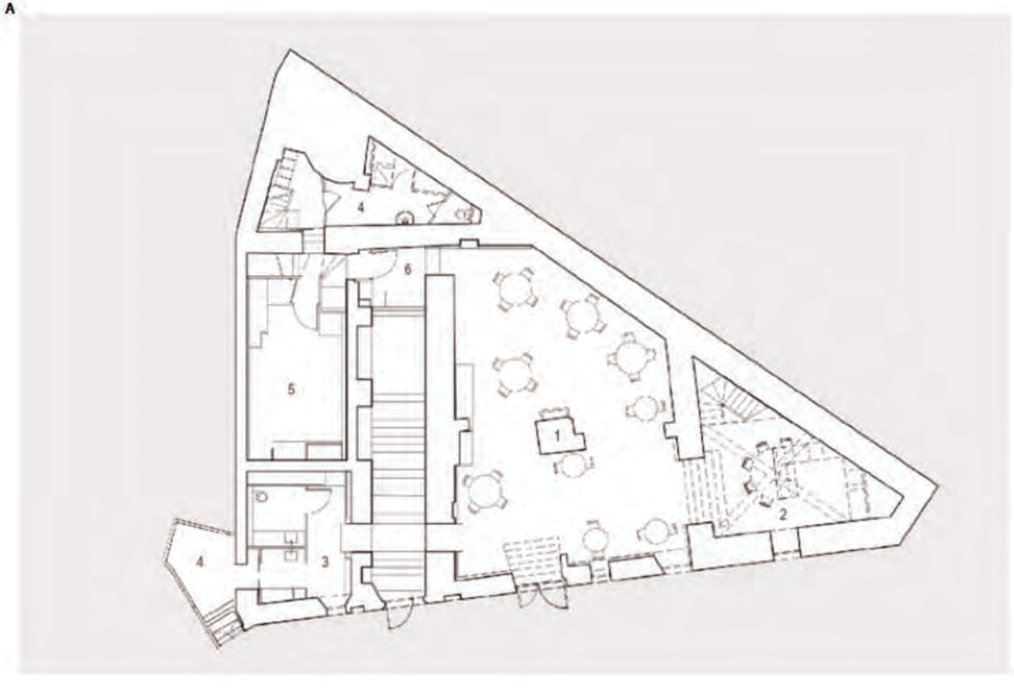
Coût travaux : 600 000 €
Surface de plancher : 300 m2
Livraison : Avril 2013

Maîtrise d'ouvrage : SARL P&C collection représenté par Pierre Lambinon
Équipe moe : ppa●architecture (architecte mandataire)
Ceercé (fluides)

Photographe : Sylvain Mille



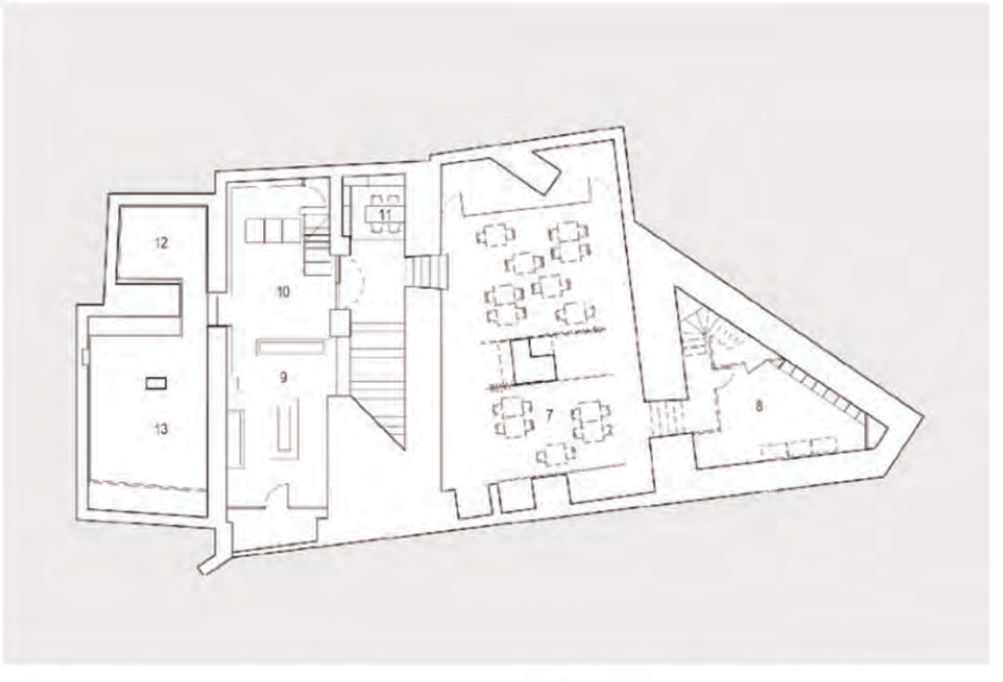
A



Situé dans le cœur historique de Toulouse à proximité de la Garonne, le local à aménager est constitué de caves voûtées en briques construites sur les vestiges du Pont-Vieux.

Sublimer le caractère traditionnel du lieu caractéristique du patrimoine architectural toulousain et retourner le caractère oppressant de la descente en sous-sol en travaillant avec la lumière et avec la matière. Valoriser la qualité et l'unicité des « cavités » pour constituer une communauté d'espace et aménager des parcours multiples. Créer pour une jeune équipe ambitieuse un outil de travail exigeant qui leur ressemble tout en proposant un lieu de plaisir doux, calme et déconnecté du quotidien.

B



A - plan RDC
B - plan Sous Sol

1. salon 1
2. salon 2
3. sanitaires
4. vestiaires
5. laverie/vaiselle
6. desserte facturation
7. salon 3
8. cave à vin
9. cuisson & envoi chaud
10. envoi zone froide
11. bureau
12. plonge/batterie
13. zone de préparation











Architecte Associée Osco Architecture
Phases : ESQ - APS - APD - PC - PRO - DCE - ACT - DET - AOR

APPARTEMENT
RUE PIERRE D'ARAGON

Lieu : Quartier des Minimes, 31200 Toulouse

Programme : Réhabilitation d'un appartement à Toulouse

Coût travaux : 60 000 € HT
Surface : 60 m2
Livraison : 2018

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : Clément Prévôt Architecte + Osco Architecture
Photographies : Clément Prévôt







potentiel

ouverture

Situé au premier étage d'une ancienne bâtisse toulousaine, l'appartement s'ouvre sur une rue calme au sud. Par ses cinq fenêtres, très hautes avec leurs persiennes en bois, il profite du soleil tout au long de la journée. C'est autour de ce potentiel que nous avons travaillé, afin de valoriser au maximum ce rapport à la rue et à la lumière.

L'aménagement initial ne profitait que peu de ces qualités. Le cloisonnement des pièces, la partition biaise du plan, la cuisine sans vue sur l'extérieur, cela nous a amené à revoir la composition et à envisager une réhabilitation lourde.

Le projet a consisté à ouvrir entre-elles les pièces de vies, c'est à dire le séjour, la chambre et le bureau, de les décloisonner et de leur donner à toutes la perception des cinq fenêtres. A l'image de l'enfilade classique, nous souhaitions souligner la grande longueur de l'appartement, ses séquences au travers des pièces, et agrandir la perception du volume.

Le cloisonnement est permis par de grandes portes en bois coulissantes, toute hauteur, qui permettent au besoin d'isoler chaque pièce.

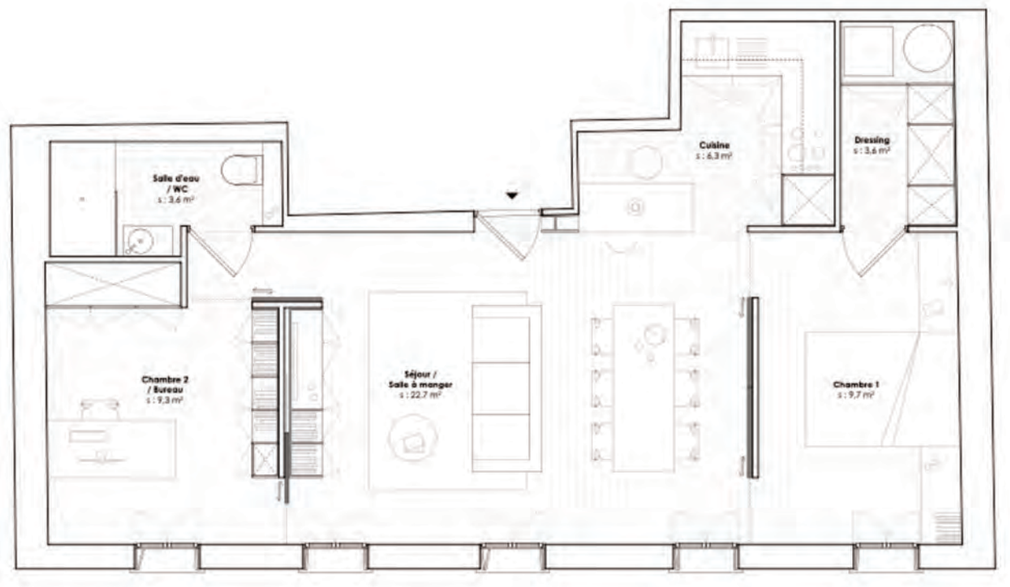
partition

L'autre préoccupation majeure a été l'optimisation de cette petite surface. Les pièces de service sont tenues dans une épaisseur en second jour qui occupe le moins d'emprise possible.

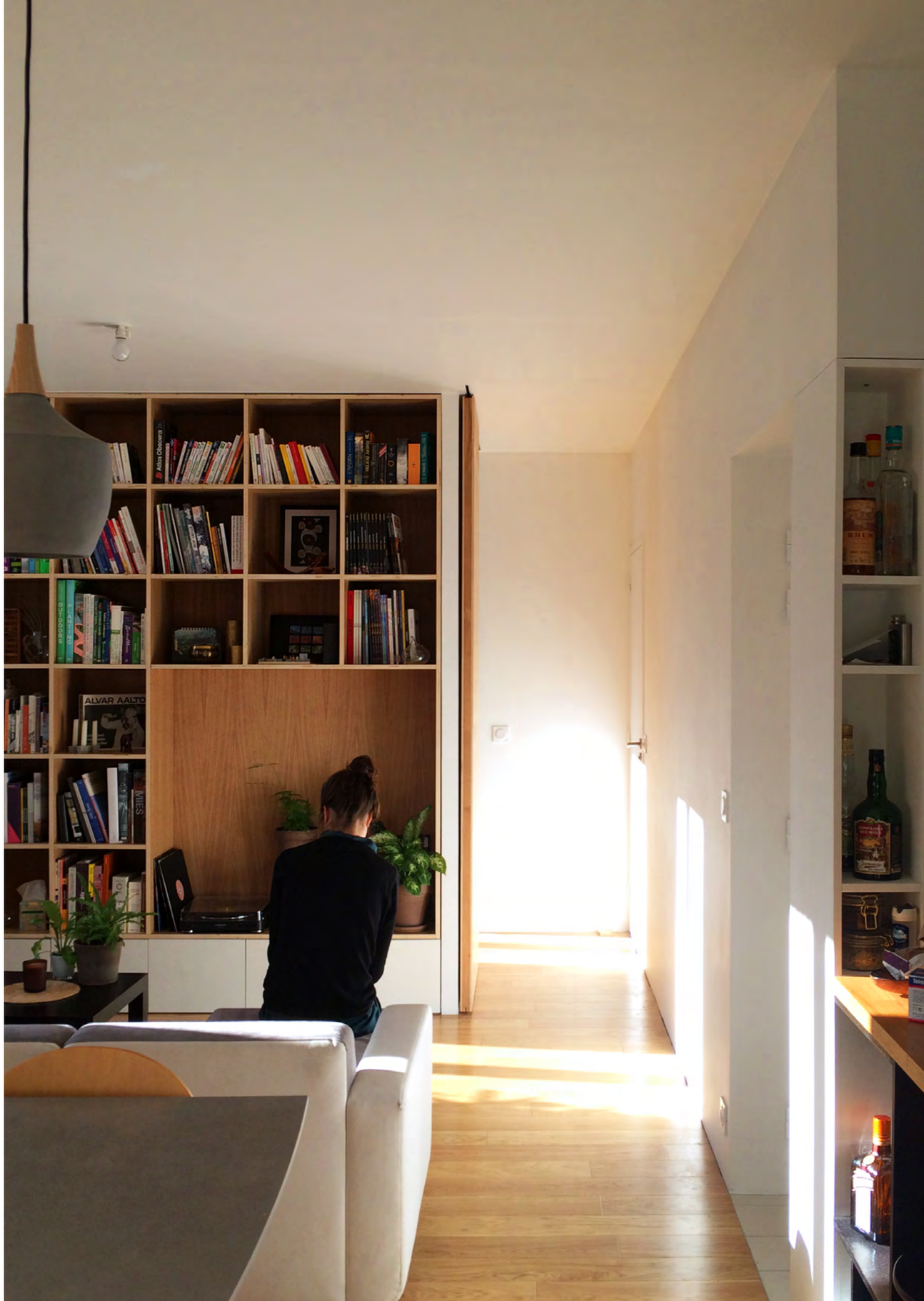
Le dessin du mobilier a été un élément clé pour permettre de ne pas saturer l'appartement. Les rangements sont entièrement intégrés et participent à la composition, que ce soit la bibliothèque, le meuble d'entrée, le bar, la cuisine. Le volume a été libéré au maximum afin de gagner en fluidité et en générosité.

materialité

Au vu de sa très belle présence en façade, nous avons souhaité faire apparaître la brique dans cet appartement. Sur les deux murs opposés, en fond de perspective, la brique a été mise à nue et badigeonnée à la chaux afin d'en conserver la texture et les aspérités tout en la fixant et la blanchissant pour l'intégrer à l'unité recherchée.






ALVAR AALTO
MILES





Architecte Associée Osco Architecture
Phases : ESQ - APS - APD - PC - PRO - DCE - ACT - DET - AOR

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Lieu : Quint-Fonsegrives, 31130 France

Programme : Construction d'un abri de voiture extérieur et de stockage bois associés

Coût travaux : 7000 € HT
Surface : 19 m2
Livraison : 2018

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Équipe moe : Clément Prévôt Architecte + Osco Architecture
Photographies : Clément Prévôt



abriter, stocker, sécher

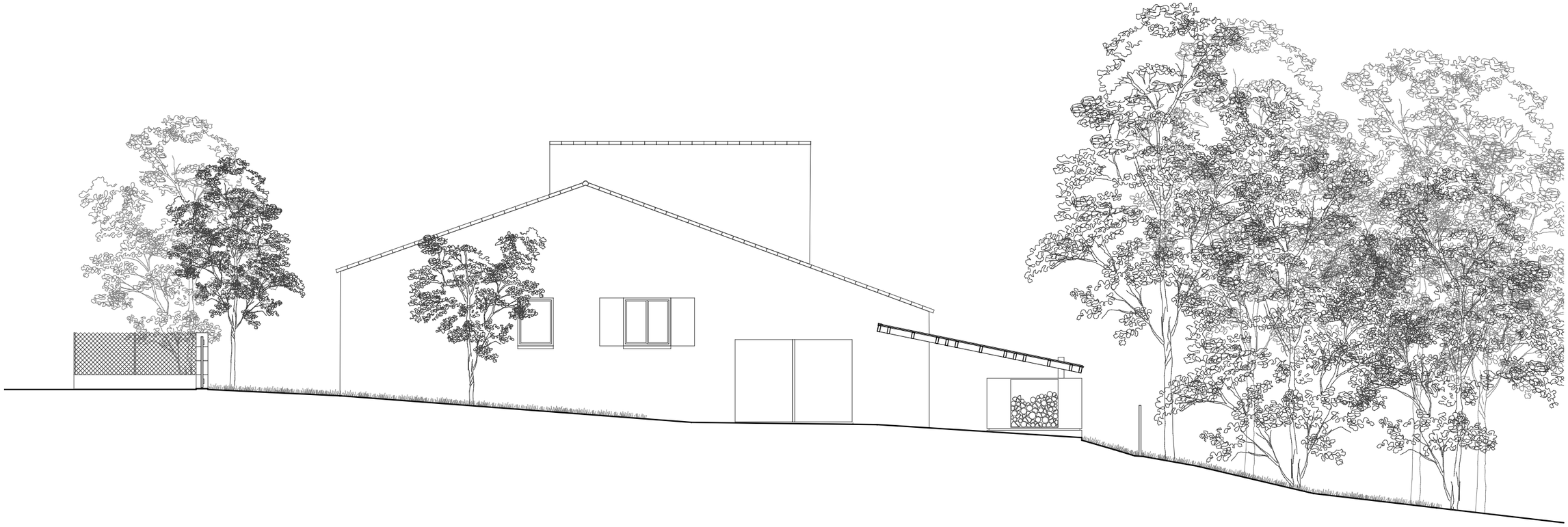
La demande à l'origine de ce petit projet est très simple : créer une couverture pour abriter des intempéries. Tout d'abord prévu pour une voiture, nous avons proposé de donner un autre usage à cet abri et d'optimiser cette intervention. Un caisson permettant de faire sécher du bois de chauffage a été ajouté sous ce couvert.

composer avec l'existant

Le car-port s'insère entre les volumes existants de la maison et de son annexe. Nous souhaitions intervenir avec le moins possible. La couverture épouse la pente de l'annexe et vient se fixer latéralement à la maçonnerie. Les caissons servant à entreposer le bois permettent de créer un filtre sur le jardin arrière.

motif structurel

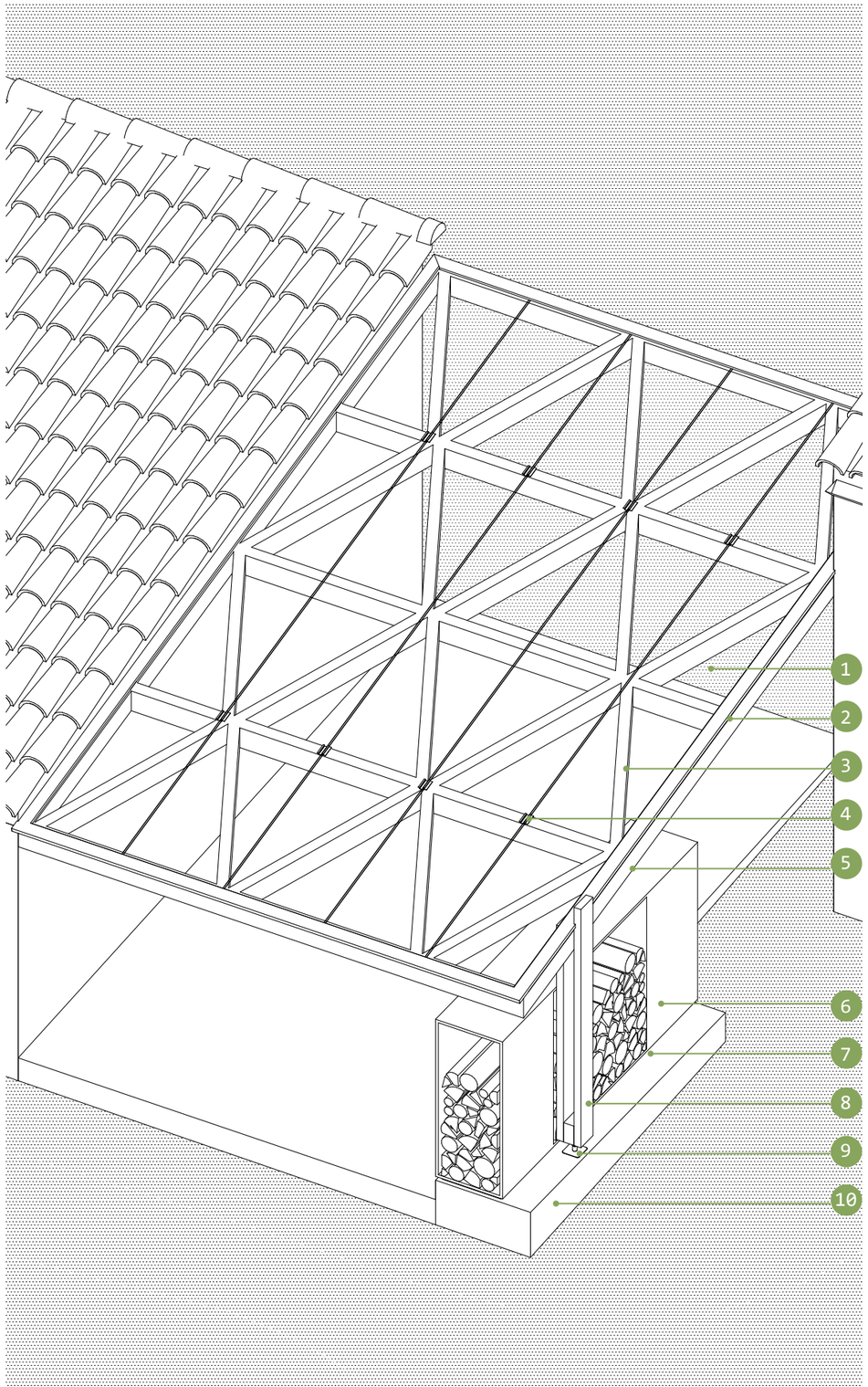
La charpente bois a été travaillée à partir d'un motif triangulaire. La triangulation, tout en assurant la rigidité de la toiture, nervure et dessine sa sous-face. Une couverture translucide en polycarbonate protège des intempéries et filtre une lumière douce qui joue avec cette structure au fil de la journée.











1. Panneaux de polycarbonate transparent à joints cachés. ep. 2cm.
2. Profils en zinc fabricant rives, et solins au contact de la maçonnerie existante.
3. Charpente bois composée de pannes et contrevents en douglas autoclave Cl.3.
4. Pattes de fixation métalliques supports panneaux de polycarbonate.
5. Lambourde de rive en douglas autoclave Cl.3 fixée sur maçonnerie et poteau bois.
6. Caissons de rangement pour le bois de chauffage en trois plis douglas I.3.
7. Joint creux en pied de caisson fabricant garde à l'eau.
8. Poteau moisé en douglas traité autoclave Cl.3 en deux pièces.
9. Platine métallique réglable support poteau bois.
10. Semelle en béton armé support poteau bois et caissons de rangement.


EA-917-FB

Sélection de projets

Expériences pédagogiques

PÉDAGOGIE
Mémoires, enseignement et formations



Patrimoine(s) en projet
Enseignement MCFA TPCAU S10

ENSA Toulouse - S10 - 2020 / 2026
Équipe enseignante Nathalie Prat - Rémi Papillault



La représentation comme outil de conception
La schème de projet, la représentation du végétal, la maquette

ENSA Toulouse - S10 - 2020 / 2026
Équipe enseignante Nathalie Prat - Rémi Papillault
Intervention sur le schème de projet comme outil de conception, de manipulation et support de présentation / Sélection de références



Voyages et visites
Accompagnement pédagogiques

ENSA Toulouse - S7 et S9
Une pensée constructive



Le logement collectif au travers de la relation avec la maîtrise d'ouvrage
Mémoire HMONP

ENSA Toulouse - S10 - 2014 / 2015
Encadrant - Laurent Gaudu
Quels outils pour parvenir à une adéquation qualité / prix / usages via le partenariat maîtrise d'oeuvre / maîtrise d'ouvrage ?



Utopies ferroviaires
PFE / Sélection Prix de l'Académie d'Architecture

ENSAT - S10 - 2013 / 2014
Encadrant : Uli Seher
Le centre commercial constitue un univers introverti, peu considéré par les architectes, et qui ne fait souvent peu cas de son environnement.



La matière comme essence du projet
Séminaire de Master

ENSAT - S7 - 2012 / 2013
Encadrant : Rémi Papillault
Si la matière est omniprésente dans l'architecture en étant sa peau, sa partie visible, elle n'est pas toujours évidente dans le processus de conception.



Penser pour construire
Projet académique

Coût travaux : nc
Surface de plancher : 50 m2

Maîtrise d'ouvrage : L'Usine, Tournefeuille
Équipe moe : ENSA Toulouse



Construire en terre allégée
Formation terre crue

École Européenne de l'Art et des Matières - Albi - 2022
Module de 70 heures

Savoir préparer, mettre en œuvre des terres allégées en montage humide et montage à sec pour construire un habitat sain

Enseignement TPCAU 2020 - 2026
ENSAT - S10 - Atelier Nathalie Prat et Rémi Papillault

PATRIMOINE(S) EN PROJET

Au sein de l'atelier de projet « Patrimoine(s) en projet » en master, mon enseignement s'inscrit dans une approche qui considère le patrimoine comme une ressource pour la conception architecturale contemporaine. L'objectif pédagogique est d'amener les étudiants à dépasser l'opposition entre conservation et création pour construire une démarche de projet capable d'articuler connaissance de l'existant, compréhension des dynamiques territoriales et innovation architecturale.

Mon accompagnement porte sur l'analyse du bâti existant et des contextes urbains dans lesquels il s'inscrit. J'encourage les étudiants à développer une lecture critique des édifices et des sites patrimoniaux à travers l'observation, le relevé, le diagnostic constructif et l'identification des valeurs historiques, d'usage et d'ambiance qui fondent leur singularité. Cette phase de connaissance constitue, selon moi, le socle indispensable à l'élaboration d'un projet pertinent et argumenté.

La pédagogie mise en œuvre repose sur un dialogue permanent entre différentes échelles spatiales et temporelles : du territoire au détail constructif, de l'histoire des lieux à leurs usages futurs. Les étudiants sont ainsi amenés à construire des projets de réhabilitation, de reconversion ou d'extension qui interrogent les modalités d'intervention sur l'existant tout en intégrant les enjeux contemporains de transition écologique, d'évolution des modes d'habiter et de transformation des villes et des territoires.

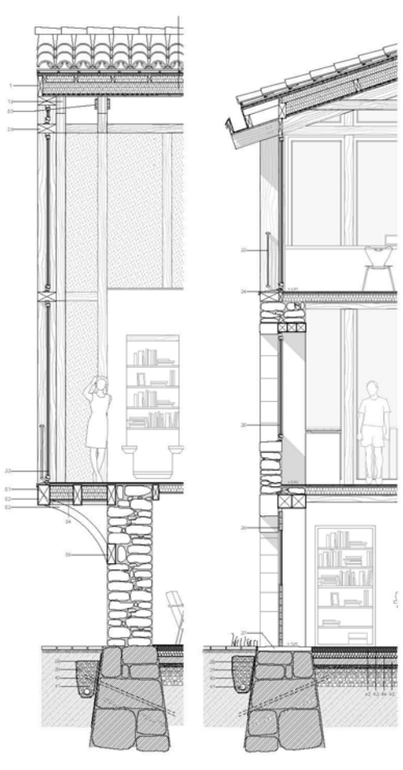
Mon enseignement vise également à développer une posture de réflexion sur les doctrines patrimoniales et sur les choix de projet qu'elles impliquent. Les références théoriques, l'analyse de réalisations exemplaires, les visites de terrain et les échanges avec les acteurs concernés nourrissent une réflexion critique permettant aux étudiants de justifier leurs prises de position. Cette articulation entre savoirs théoriques, connaissances constructives et pratique du projet participe à la formation d'architectes capables d'intervenir avec discernement sur des situations complexes où le patrimoine constitue à la fois une contrainte, un héritage et un potentiel de transformation.

Une attention particulière est portée au dessin à la main comme outil de compréhension, d'analyse et de conception. Face à des situations patrimoniales complexes, le dessin constitue un instrument de connaissance irremplaçable : il oblige à observer, sélectionner, interpréter et hiérarchiser les informations. Croquis d'observation, relevés, schémas analytiques ou dessins de projet participent à la construction progressive d'une pensée architecturale. Dans cette perspective, les étudiants élaborent tout au long du semestre un carnet de suivi personnel qui rassemble leurs observations de terrain, références, analyses, esquisses et réflexions critiques. Ce document témoigne de l'évolution de leur démarche, de la maturation de leur projet et de leur capacité à articuler savoirs théoriques, expériences de terrain et processus de conception. Le carnet constitue ainsi à la fois un outil pédagogique, un support de dialogue avec l'enseignant et un moyen d'évaluer la progression de la réflexion architecturale.

La maquette occupe également une place centrale dans l'enseignement du projet. En complément du dessin, elle permet d'appréhender concrètement les relations d'échelle, les qualités spatiales, les questions d'insertion urbaine et les modalités d'intervention sur l'existant. Outil d'exploration autant que de représentation, la maquette accompagne les différentes étapes du processus de conception, depuis les premières hypothèses jusqu'à la définition du projet. Dans le cadre de projets inscrits dans des contextes patrimoniaux, elle favorise une compréhension sensible de la matérialité des lieux et des rapports entre ancien et nouveau. Sa manipulation et son évolution au cours du semestre contribuent à développer chez les étudiants une capacité à tester, comparer et argumenter leurs choix architecturaux, tout en maintenant un lien constant entre réflexion conceptuelle et réalité construite.



Vue de la ville de Caylus depuis le chemin de Marquisat, Pauline PLANCHON, 2023



Coupe détail de la surélévation en pan de bois sur la maison atelier, Pauline PLANCHON, 2023



Plan projet du deuxième étage, Pauline PLANCHON, 2023

Enseignement TPCAU 2020 - 2026
ENSAT - S10 - Atelier Nathalie Prat et Rémi Papillault

LE SCHÈME COMME OUTIL DE CONCEPTION

Mon enseignement du projet repose sur la conviction que les outils de représentation ne sont pas de simples moyens de communication d'un projet déjà conçu, mais constituent des instruments de pensée participant pleinement à son élaboration. Dans cette perspective, le dessin, le schème, le carnet de projet et la maquette sont mobilisés comme des outils de connaissance, d'exploration et de formulation progressive de la démarche de conception.

Face à la complexité des situations architecturales et patrimoniales étudiées, j'encourage les étudiants à développer une pratique réflexive du projet à travers une production régulière de représentations intermédiaires. Ces supports permettent de rendre visibles les questionnements, les hypothèses et les choix qui jalonnent le processus de conception. Ils contribuent à déplacer l'attention du seul résultat final vers la construction progressive d'une pensée architecturale critique et argumentée.

Le dessin à la main favorise l'observation attentive des lieux et la compréhension de leurs qualités spatiales et constructives. Le schème permet d'abstraire la réalité pour en révéler les structures essentielles et les intentions de projet. Le carnet de suivi conserve la mémoire du cheminement intellectuel et constitue un support de dialogue pédagogique. La maquette, enfin, engage une compréhension sensible et tridimensionnelle de l'espace, des échelles et des relations entre l'existant et les interventions projetées.

À travers ces outils, l'objectif est de former des étudiants capables d'articuler analyse et conception, intuition et démonstration, tout en développant une autonomie critique face au projet architectural. Cette approche pédagogique vise à faire de la représentation un véritable espace de recherche, où se construisent simultanément les connaissances sur le contexte, les hypothèses d'intervention et les modalités de leur mise en œuvre.

Dans ce premier diaporama, j'explicite la place du schème comme instrument de conception et de réflexion. Distinct du dessin de représentation, le schème constitue un outil d'abstraction permettant de mettre en évidence les logiques fondamentales d'un projet : relations spatiales, hiérarchies, parcours, structures, interactions avec le contexte ou processus de transformation. En simplifiant la réalité pour en faire apparaître les principes essentiels, il favorise la construction progressive d'une pensée architecturale argumentée.

L'apprentissage du schème est particulièrement pertinent dans les situations patrimoniales où la complexité historique, urbaine et constructive peut rendre difficile l'identification des enjeux de projet. À travers la production de schémas analytiques et projectifs, les étudiants sont amenés à formuler des hypothèses, à expliciter leurs intentions et à développer une capacité de synthèse indispensable à la conception architecturale. Le schème devient ainsi un outil de dialogue, de vérification et de communication des idées au sein du processus de projet.

Cette démarche s'appuie sur l'étude de références architecturales pour lesquelles le schéma joue un rôle déterminant dans la genèse du projet. Les étudiants découvrent comment les architectes mobilisent l'abstraction graphique pour révéler une idée directrice, structurer une stratégie d'intervention ou rendre lisible une relation complexe entre architecture, paysage et patrimoine. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une méthode de travail où la représentation n'est pas seulement un moyen de montrer un projet abouti, mais un véritable outil de recherche, d'exploration et de conception.



Enseignement TPCAU 2020 - 2026

ENSAT - S10 - Atelier Nathalie Prat et Rémi Papillault

LA REPRÉSENTATION DU VÉGÉTAL COMME OUTIL DE CONCEPTION

Dans le cadre de mon activité d'enseignante j'ai également conçu une intervention consacrée à la représentation du végétal dans le projet architectural. Cette séance s'inscrit dans une réflexion plus large sur la représentation du projet comme outil de conception, de lecture du site et de transmission des intentions architecturales. L'objectif de cette intervention est de déplacer le regard porté sur le végétal. Trop souvent utilisé comme élément d'habillage graphique ou comme simple indicateur d'ambiance, il est ici abordé comme une matière de projet à part entière. Le végétal structure l'espace, qualifie les limites, révèle les continuités paysagères, organise les usages, filtre la lumière, modifie les perceptions et inscrit le projet dans une temporalité longue.

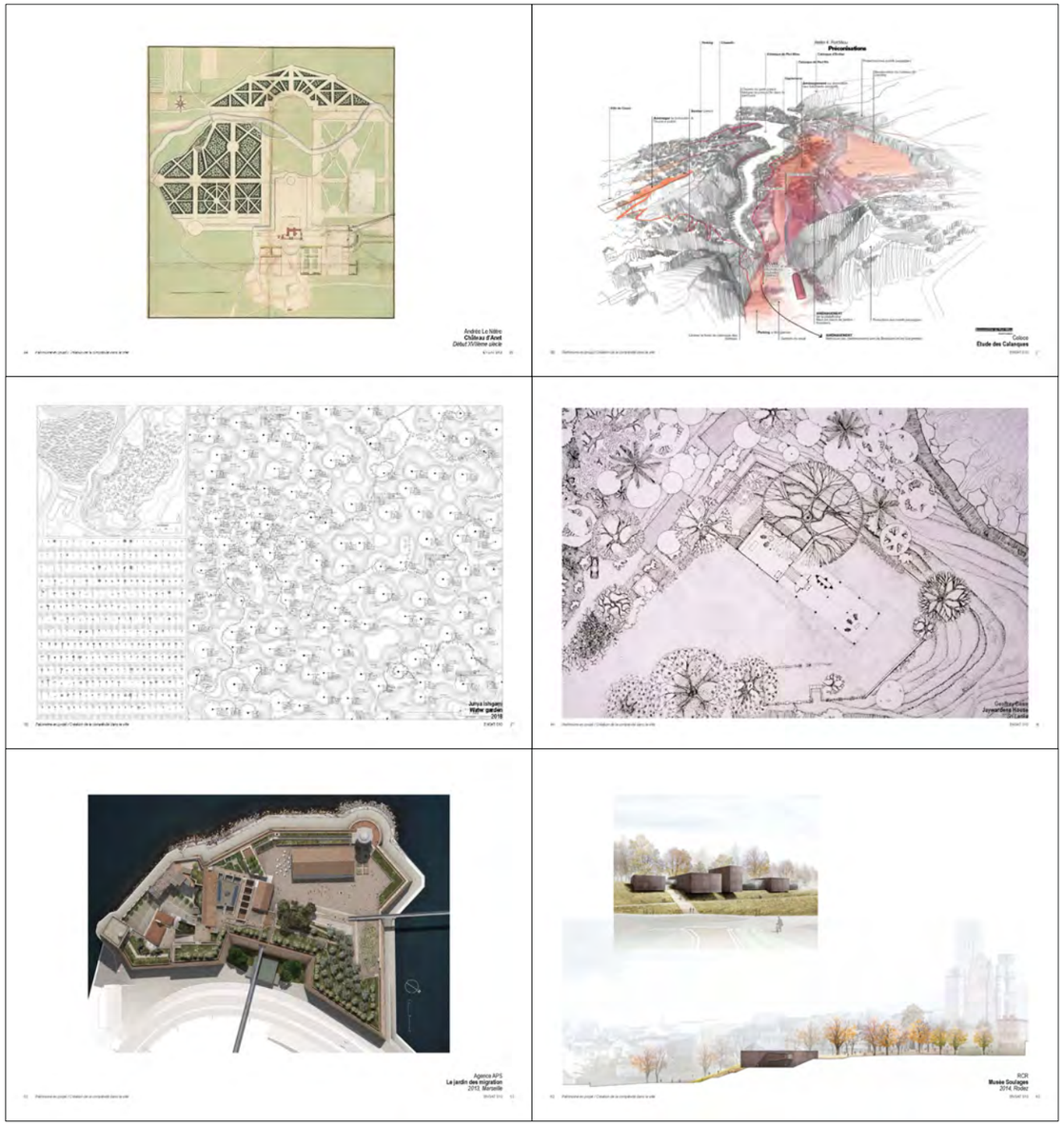
À travers une sélection de références historiques et contemporaines, l'intervention met en évidence la diversité des modes de représentation du végétal : plans de jardins, systèmes de parcs, cartographies territoriales, coupes paysagères, croquis d'ambiance, dessins botaniques, représentations d'ombres, de densités, de transparences ou de saisons. Ces documents permettent d'interroger la manière dont le végétal participe à la composition architecturale, depuis l'échelle du territoire jusqu'au détail de l'arbre.

Cette approche est particulièrement importante dans le cadre de projets situés en contexte patrimonial. Le végétal y est rarement neutre : il peut être porteur de mémoire, d'usages, de structures anciennes, de continuités écologiques ou de qualités spatiales préexistantes. Le représenter avec justesse permet donc de mieux comprendre ce qui est déjà là, d'identifier ce qui doit être conservé, transformé ou révélé, et de construire une relation plus attentive entre architecture, sol, climat et vivant.

L'intervention insiste également sur la nécessité d'adapter le niveau de représentation à l'échelle du projet. À l'échelle urbaine ou territoriale, le végétal peut être lu comme système, armature ou continuité. À l'échelle du plan masse, il devient élément de composition, de limite, d'ombrage ou d'usage. À l'échelle de la coupe et du détail, il engage des questions de proportion, de hauteur, de port, de transparence, de système racinaire et de saisonnalité. Cette progression permet aux étudiants de comprendre que le dessin du végétal exige autant de rigueur que celui du bâti, tout en relevant d'une matière vivante, évolutive et changeante.

En tant qu'architecte praticienne, cette intervention prolonge directement mes préoccupations professionnelles : lire finement les sites, prendre en compte les existants, intégrer les qualités paysagères dans le processus de conception et produire des documents capables de rendre lisible la complexité d'un projet. Elle affirme une posture de projet dans laquelle le végétal n'est pas ajouté après coup, mais considéré dès l'origine comme un élément actif de la composition architecturale.

Cette séance pédagogique vise ainsi à transmettre aux étudiants une méthode autant qu'une culture visuelle : apprendre à observer, hiérarchiser, qualifier et représenter le vivant pour mieux concevoir. Elle défend une représentation exigeante, sensible et opératoire, capable de faire du dessin non seulement un outil de communication, mais un véritable instrument de pensée architecturale.



Enseignement TPCAU 2020 - 2026
ENSAT - S10 - Atelier Nathalie Prat et Rémi Papillault

LA MAQUETTE COMME OUTIL DE CONCEPTION

L'objectif de cette intervention est de repositionner la maquette comme un instrument actif du processus de projet. Elle n'est pas abordée comme un simple objet de présentation ou de valorisation formelle, mais comme un outil de recherche, de vérification et de compréhension spatiale. Par le passage au volume, la maquette permet de tester des hypothèses, de mesurer des rapports d'échelle, de comprendre des continuités, d'évaluer des pleins et des vides, de confronter une intention à une réalité matérielle.

La maquette engage une pensée spécifique : elle oblige à choisir, simplifier, hiérarchiser. Construire une maquette, c'est décider ce qui doit être montré et ce qui peut être laissé en retrait. C'est produire une abstraction construite du projet, capable de rendre lisible une idée spatiale, une implantation, une structure, une topographie, une relation au site ou une logique d'assemblage. À ce titre, elle constitue un véritable outil critique : elle révèle rapidement les incohérences d'un projet, mais aussi ses qualités latentes.

L'intervention insiste sur la diversité des fonctions de la maquette dans le travail architectural. Elle peut être maquette de site, maquette de recherche, maquette de principe, maquette structurelle, maquette d'ambiance, maquette de détail ou maquette de présentation. Chacune possède ses propres objectifs, ses propres niveaux de précision et ses propres modes d'expression. La question centrale n'est donc pas seulement de savoir "faire une belle maquette", mais de comprendre pourquoi on la produit, ce qu'elle doit démontrer et à quel moment du processus elle intervient.

Cette approche est particulièrement importante dans les contextes patrimoniaux ou situés. La maquette permet d'appréhender les épaisseurs du réel : topographie, bâti existant, limites, seuils, volumes conservés, ajouts contemporains, rapports entre ancien et nouveau. Elle aide à rendre visibles les transformations projetées sans effacer ce qui préexiste. Elle devient alors un outil de lecture du site autant qu'un outil de projection, capable de clarifier les choix d'intervention et les relations entre conservation, transformation et création.

La séance accorde également une place importante à la matérialité. Le choix des matériaux, des textures, des couleurs, du niveau de finition ou du degré d'abstraction n'est jamais neutre. Une maquette en carton, en bois, en plâtre, en papier, en impression 3D ou en matériaux mixtes ne produit pas le même discours. Chaque choix engage une manière de représenter l'architecture : sa masse, sa fragilité, sa précision, sa temporalité, son caractère constructif ou son inscription dans un paysage.

L'enjeu pédagogique est double : transmettre une culture de la représentation et développer une exigence de conception. À travers la maquette, les étudiants apprennent à observer, tester, corriger, argumenter et construire une pensée spatiale. Ils comprennent que la représentation n'est pas une étape secondaire du projet, mais un véritable lieu de décision.

Cette intervention défend ainsi une pédagogie du faire, attentive à la rigueur, à l'expérimentation et à la précision des intentions. Elle affirme la maquette comme un outil essentiel de la formation architecturale : un outil pour penser avec les mains, éprouver les échelles, rendre visibles les relations spatiales et construire une architecture plus lisible, plus située et plus consciente de ses moyens.



Enseignement TPCAU 2020 - 2026
ENSAT - S10 - Atelier Nathalie Prat et Rémi Papillault

COMPOSITION DES PLANCHES ET CONSTRUCTION DU RÉCIT DE PROJET

L'objectif de cette intervention est d'accompagner les étudiants dans la construction d'un discours graphique cohérent. Une planche de projet ne doit pas être comprise comme une simple accumulation de documents — plans, coupes, façades, perspectives, schémas ou détails — mais comme un support argumentatif. Elle doit rendre lisible une intention, organiser une progression, guider le regard et permettre au lecteur de comprendre rapidement les enjeux du projet.

La séance insiste d'abord sur la hiérarchisation des informations. Composer une planche, c'est faire des choix : déterminer ce qui est principal, ce qui est secondaire, ce qui doit être lu en premier et ce qui vient en appui. Les documents doivent être articulés entre eux selon une logique claire, souvent du général au particulier : lecture du site, compréhension du contexte, intentions de projet, dispositifs spatiaux, usages, matérialité, détails constructifs. Cette progression permet d'éviter l'effet de dispersion et de construire un récit architectural maîtrisé.

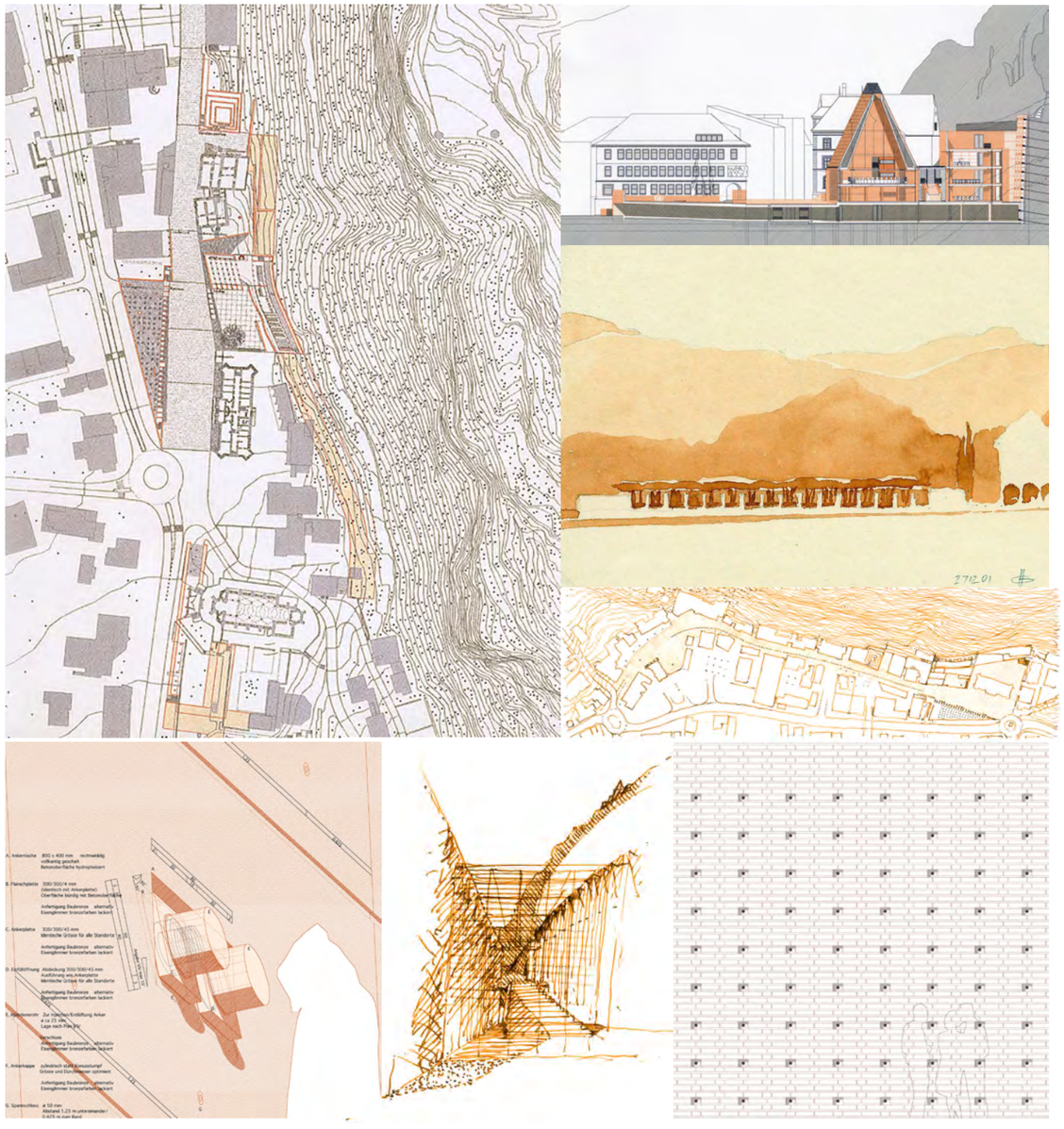
L'intervention aborde également la cohérence graphique entre les planches. Dans un rendu de projet, chaque panneau doit fonctionner seul, mais aussi appartenir à un ensemble. Les titres, légendes, échelles, couleurs, fonds de plans, cadrages, épaisseurs de traits et modes de représentation doivent participer à une lecture commune. Cette cohérence ne relève pas d'un simple enjeu esthétique : elle conditionne la compréhension du projet et la capacité du jury ou du lecteur à suivre le raisonnement architectural.

Une attention particulière est portée au choix des vues et des perspectives. Le cadrage ne doit pas être choisi pour produire une image séduisante, mais pour révéler une intention de projet. Une vue doit montrer ce qui est déterminant : le rapport au site, l'entrée, la place publique, le seuil, le patio, la relation intérieur / extérieur, la matérialité, la lumière, les usages ou la transformation d'un existant. Le choix du point de vue, de la hauteur du regard, de la profondeur de champ et de la présence humaine engage directement la manière dont le projet est perçu.

Cette intervention défend aussi l'importance de la narration spatiale. Les planches doivent pouvoir construire un parcours : entrer dans le site, comprendre les limites, traverser les espaces, passer du public à l'intime, du territoire au détail, de l'existant au projet. Les dispositifs de type avant / après, les séquences de vues, les collages, les axonométries ou les coupes associées aux plans peuvent devenir des outils efficaces pour expliciter les transformations proposées. Dans les contextes patrimoniaux ou situés, cette exigence est d'autant plus importante. Il ne s'agit pas seulement de montrer un objet architectural, mais de rendre lisible une intervention dans un tissu existant, un paysage, une topographie, une histoire ou une matérialité préexistante. La composition des planches doit permettre de comprendre ce qui est conservé, ce qui est transformé, ce qui est ajouté et ce que le projet révèle du site.

L'enjeu pédagogique est donc de transmettre aux étudiants une exigence de lisibilité et de précision. Il s'agit de leur apprendre à construire un propos, à sélectionner les documents nécessaires, à supprimer les redondances, à renforcer les liens entre les images, à clarifier les intentions et à faire de la représentation un véritable outil critique.

Cette séance affirme ainsi que la composition des planches n'est pas une étape finale ou décorative du projet. Elle fait partie intégrante du processus architectural. Elle oblige à reformuler, hiérarchiser, vérifier et argumenter. Elle transforme le rendu en un espace de pensée, où le projet devient plus clair, plus cohérent et plus convaincant.



Mémoire de HMONP
ENSAT - HMONP Promotion 2014-2015 - Tuteur : Laurent Gaudu

LE LOGEMENT AU TRAVERS DE LA RELATION AVEC LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Quels outils pour parvenir à une adéquation qualité/prix/usages via le partenariat maîtrise d'oeuvre/ maîtrise d'ouvrage ?

Aujourd'hui, la question du logement se trouve être réduite à des questions quantitatives. La réalité de sa production montre que dans ce qui détermine la forme, l'architecture n'est plus prioritaire. La question foncière, les modes de production ou de vente, l'intervention du politique et des réglementations font du logement une machine que l'on semble ne maîtriser qu'à moitié.

L'architecte est alors un coût négligeable, au milieu de paramètres tels que le foncier, les travaux, les rémunérations des promoteurs et les taxes. Le cadre de sa production ne cesse cependant d'évoluer, vers des montages complexes. Une pratique de mise en concurrence régie par des contraintes qui semble avoir conduit à un systématisme et à un épuisement des réponses. Avec le contexte légal, et notamment la loi SRU, le gouvernement vise à augmenter le nombre de logements sociaux, ce qui devient un manque à gagner énorme pour les promoteurs. Leur prise de risques est grande, et la nécessité nouvelle d'une collaboration apparaît car l'architecte s'adapte aux styles et aux exigences de chacun. La maîtrise d'ouvrage privée côtoie donc la maîtrise d'ouvrage publique sur le marché du logement, et depuis les années 1990 on assiste à des débuts de collaborations enrichissantes avec les architectes, mais aussi à des montages publics/privés qui ne cessent de se complexifier. La transformation du rôle du maître d'ouvrage tend effectivement vers un format d'échanges coopératifs dont il faut se saisir, notamment quand l'on sait que le marché est conséquent, et que l'objectif du gouvernement est d'en construire 500 000 par an.

construire un partenariat de qualité
— Le montage opérationnel, reflet d'implications réciproques
— Stratégies d'agence dédiées à la collaboration

les enjeux d'une fidélisation
— S'enrichir mutuellement de la conception à la construction
— Au-delà du projet d'architecture

dérives et limites
— Limites d'une implication réciproque moe / moa
— Un projet de qualité malgré un climat conflictuel



Perspective du projet Maimat Nord - PPA Architectures / Emma Blanc Paysage / LouKat

LA MATIÈRE COMME ESSENCE DU PROJET

Si la matière est omniprésente dans l'architecture en étant sa peau, sa partie visible, elle n'est pas toujours évidente dans le processus de conception. A quel moment apparaît t'elle ? Est elle un artifice final ? Un fil rouge ? Une contrainte intégrée à un moment X car justifiable par l'idée ? Je n'ai pas ces réponses et me questionne beaucoup sur la façon de travailler un projet autour de cet élément qui est, à tout moment, un outil majeur pour la conception. L'expérience de la matière peut se faire en amont, avec l'idée d'une rencontre, in situ, sur son lieu d'extraction, déchirée et modelée par son concepteur. Mais elle se travaille aussi en aval, avec le geste de l'ouvrier, qui, pour finir, met en scène le dessin.

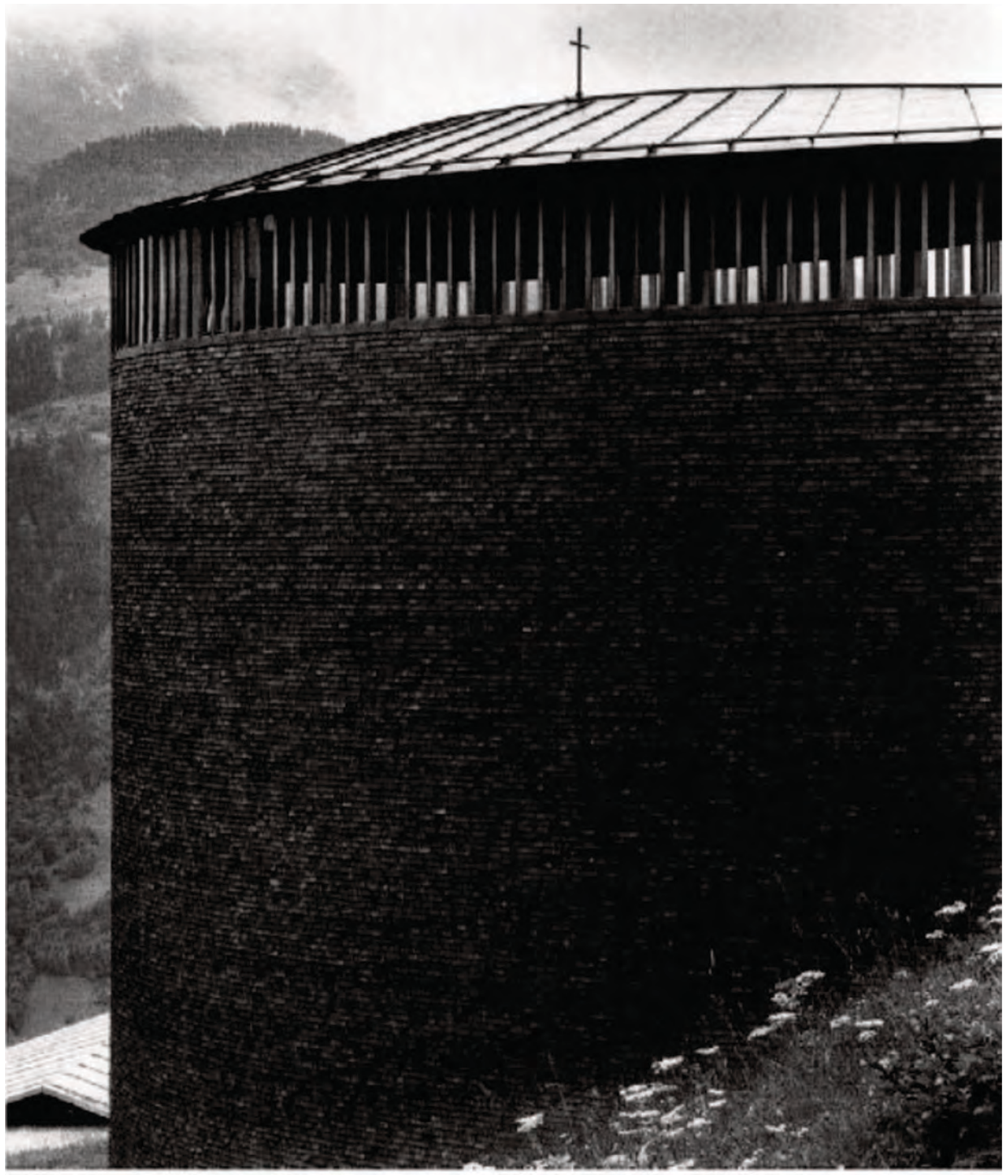
L'architecture est un art du choix. Un choix, des choix, que l'on s'impose en tant qu'architecte, au travers du dessin, mais aussi au travers de souhait plus personnels. L'utilisation de tel ou tel matériau en est un majeur, que j'appréhende aujourd'hui difficilement et qui me semble pourtant incontournable. Peter Zumthor fabrique son architecture autour de cet élément, appuyé su une sensibilité et une démarche qui le distingue de ses confrères. Son utilisation de tel ou tel matériau, est toujours justifiée, sensible, propice à l'étude et surtout intemporelle. Le plan semble presque parfois émerger de la terre, comme un héritage enfoui qui serait dévoilé. L'équilibre des matériaux contribue à la cohérence globale de ses projets. Et leurs particularités physiques créent des émotions propres au lieu. La diversité des matériaux qu'il utilise est déroutante, mais toujours traitée avec précision. Il travaille ses projets comme des poésies : la matérialité sonore, tactile, odorante, les images qu'il convoque, les ambiances sont inhérentes au matériau. Il s'intéresse au registre de la signification des formes, que Martin Steinmann appelle « les images » où il cherche des images dans sa mémoire, dans son histoire, pour en tirer toutes les propriétés. La matière est alors en quelque sorte fossilisée, comme un piégeage du souvenir par le matériau. Il nous parle conjointement de « l'harmonie des matériaux », une composition matérielle qui fait parler la matière, et donne naissance à quelque chose d'unique. Plus loin que ce travail personnel, de sensation de mémoire, Peter Zumthor cherche des liens avec son site, au travers du matériau, de son histoire, de son ancrage, de ses qualités, sans doute fortement lié avec son passé d'ébéniste.

introduction
— La matière absente
— Questions de conception
— Atmosphères
— Logique de démonstration

une vision globale, les concepts
— Indétermination formelle de la matière
— Le matériau comme médium de l'architecture
— la matérialité à l'état de concept

une vision ordonnée, les démarches
— Vals, la pierre vectrice de conception
— Cologne, le matériau, une pièce au service d'un tout
— Wachendorf, la mise en œuvre comme créatrice d'une nouvelle matière

une vision incarnée, l'atelier
— La place de Peter Zumthor : Matière d'art et manières d'artisan
— La place de la matière : le fonctionnement dans l'atelier
— La place de la maquette : la problématique du modèle réduit



La Chapelle de Sogn Benedegt, forme, site, qualité de la matière et de sa mise en oeuvre.
Photographie extraite de la monographie de Zumthor.

Formation maçon de terre crue
Cours théoriques et formation pratique

LA TERRE CRUE
« CONSTRUIRE EN TERRE ALLÉGÉE »

Lieu : École Européenne des Arts et des Matière - Albi*
Module : 70 heures de formation

Programme : Comment allier les qualités de la terre, matériau sain, régulateur hygrométrique et thermique, avec des isolants végétaux et minéraux, naturels et légers comme la paille, les copeaux, la vermiculite, la perlite, etc ... pour un intérieur sain et confortable

- Identification du matériau terre, propriétés physico-chimique, reconnaissance sensorielle
- Études des caractéristiques des matériaux
- Présentation des différents systèmes constructifs, des types de terre et de l'outillage

- Préparation des argiles en barbotine, mesures de densité
- Préparation des mélanges pour torchis
- Préparation de mélanges, tests et essais

- Préparation du chantier
- Calcul des besoins en matériaux et en main d'oeuvre
- Organisation du chantier (implantation, outils, espace)
- Visite d'un atelier de production

- Fabrication et mise en place de structures bois
- Moulage de blocs terre / paille
- Mise en œuvre d'un torchis
- Mise en œuvre de terre paille sur palançons
- Mise en œuvre de terre paille banchée
- Briquetage de blocs isolants terre paille
- Étude et pratique des angles et des raccords
- Essais d'enduits terre






TERRE
CEMEX
CEMEX
TAMIS 6
Double
Complexion
½ terre Etrume
+
½ terre Cemex tamis 4











ADL LIN
SL BARBOTINE D4.2
COMPRESSION 2.7L















Projet réalisé dans le cadre de l'ENSAT
Phases : ESQ - MONTAGE

PENSER POUR CONSTRUIRE
CONSTRUIRE POUR COMPRENDRE

Lieu : L'Usine, 31170 Tournefeuille

Programme : Construction d'une scène de spectacle polyvalente , modulable et itinérante, comprenant les coulisses et le public

Surface : 50 m2
Livraison : 2018

Maîtrise d'ouvrage : L'Usine
Équipe moe : ENSA Toulouse
Photographies : Laurent Chourrau









